

Université de Montréal

**Corruption policière et violence : Analyse de l'impact de la corruption
policière sur les variations du taux d'homicide de 143 pays du monde en 2010**

par
Marie-Hélène Landry

École de criminologie
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de maîtrise (M.Sc.)
en criminologie

Novembre, 2014

© Marie-Hélène Landry, 2014

Université de Montréal
Facultés des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Corruption policière et violence : Analyse de l'impact de la corruption
policière sur les variations du taux d'homicide de 143 pays du monde en 2010

Présenté par :
Marie-Hélène Landry

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jean-Pierre Guay
président rapporteur

Rémi Boivin
membre du jury

Marc Ouimet
directeur de recherche

RÉSUMÉ

Le niveau de violence, tel que mesuré par le taux d'homicide, varie beaucoup d'un pays à l'autre. Dans certains pays, on note un taux de 0,5 par 100,000 habitants tandis que pour d'autres, ce taux se situe autour de 50 par 100,000 habitants. Parmi les facteurs évoqués dans la littérature scientifique pour expliquer cette variation, on retrouve des concepts tels que la pauvreté, les inégalités et d'autres facteurs sociaux, économiques ou démographiques. Or, il y a relativement peu d'études qui examinent le rôle éventuel de la qualité du système de justice sur l'incidence de la violence. La présente étude s'intéresse au rôle de la corruption policière sur les variations du taux d'homicide entre les pays du monde.

La corruption se définit comme le fait d'agir contre son devoir. Dans le cadre de l'activité policière, la corruption peut prendre la forme d'abus du pouvoir discrétionnaire, de recours à des moyens illégaux ou d'acceptation de récompenses. Considérant que ces différentes formes de corruption policière ont pour principale conséquence de créer des inégalités, il ne fait pas de doute que ce que font les policiers influence le taux de criminalité d'un endroit donné.

Cette étude tente donc de déterminer s'il existe un lien entre le niveau de corruption policière et le niveau de violence, tel que mesuré par le taux d'homicide pour 143 pays. Des analyses statistiques univariées et bivariées sont réalisées afin de déterminer les indicateurs pertinents à inclure dans les différents modèles de régression multiple.

Les résultats de nos analyses indiquent qu'une relation relativement forte et significative est retrouvée entre la corruption policière et le taux d'homicide. De plus, les résultats montrent que les inégalités influencent la corruption policière et que ces deux phénomènes influencent à leur tour le taux d'homicide.

Mots-clés : Criminologie, corruption, corruption policière, taux d'homicide, violence, inégalités

ABSTRACT

The level of violence, as measured by the homicide rates, varies greatly from one country to the other. Some countries have an homicide rate of 0,5 per 100,000 inhabitants, while others are faced with a rate of more than 50 per 100,000 inhabitants. Poverty, inequalities and other social, economic and demographic factors are cited in the literature as explaining this variation. However, there are very few studies that examine the possible influence of the quality of the justice system on violence. The present study examines the role of police corruption on the variations of the homicide rates between countries.

Corruption is defined as acting against one's duty. In the context of policing, corruption can be seen as the abuse of power, the resort to illegal means or the acceptance of rewards or gratuities. Considering these acts have the main consequence of creating inequalities, there is little or no doubt that what the police do has an influence on the crime rate.

This study thus attempts to determine whether there is a relation between police corruption and violence, as measured by the homicide rate for 143 countries. Various univariate and bivariate statistical analyses are conducted to determine which relevant indicators should be included in the various multiple regression models.

Results indicate that a relatively strong and significant relation is found between police corruption and homicide rate for the countries included in the study. Moreover, results indicate that inequalities influence police corruption and that both, in turn, influence the homicide rate.

Key words : Criminology, corruption, police corruption, homicide rates, violence, inequalities

TABLES DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	III
ABSTRACT	IV
TABLES DES MATIÈRES	V
LISTE DES TABLEAUX	VIII
LISTE DES FIGURES	VIII
LISTE DES ABRÉVIATIONS	IXX
REMERCIEMENTS	X
INTRODUCTION	11
CHAPITRE I : REVUE DE LITTÉRATURE	14
1.1 INÉGALITÉS ET VIOLENCE.....	15
1.2 CORRUPTION POLICIÈRE.....	18
1.2.1 Définition	19
1.2.2 Facteurs liés à la corruption.....	24
1.2.3 Facteurs de risque.....	28
1.2.4 Mesures de contrôle et de prévention.....	32
1.2.5 Impacts de la corruption	35
1.3 VARIABLES À L'ÉTUDE	37
1.3.1 Variable dépendante	37
1.3.2 Variables indépendantes	38
1.4 PROBLÉMATIQUE.....	41
CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE	45
2.1 SOURCES DE DONNÉES	46
2.2 MODÈLE CONCEPTUEL ET OPÉRATIONNALISATION	48
2.2.1 Variable dépendante	48
2.2.2 Variables indépendantes	49
2.3 STRATÉGIE ANALYTIQUE	53
CHAPITRE III : RÉSULTATS	55
3.1 STATISTIQUES DESCRIPTIVES UNIVARIÉES.....	56
3.2 STATISTIQUES DESCRIPTIVES BIVARIÉES	60
3.3 ANALYSES STATISTIQUES MULTIVARIÉES	67
3.3.1 Diagnostic CASEWISE	72

CHAPITRE IV : CONCLUSION	74
4.1 RECOMMANDATIONS	78
4.2 LIMITES DE L'ÉTUDE.....	80
4.3 ÉTUDES FUTURES	81
RÉFÉRENCES.....	84
ANNEXES.....	I
ANNEXE A : PAYS À L'ÉTUDE	II
ANNEXE B : DONNÉES RELATIVES À LA CORRUPTION ET À L'ORGANISATION POLICIÈRE POUR LES 143 PAYS À L'ÉTUDE.....	IV

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Principaux facteurs de risque au développement de la corruption policière et principales classifications recensés	29
Tableau II : Pays à l'étude	Annexe A
Tableau III : Données relatives à la corruption et à l'organisation policière pour les 143 pays à l'étude	Annexe B
Tableau IV : Statistiques descriptives univariées	58
Tableau V : Statistiques descriptives bivariées	61
Tableau VI : Analyses statistiques multivariées	68
Tableau VII : Régressions multiples partielles du sous-échantillon de l'EMH	71
Tableau VIII : Résultats du diagnostic CASEWISE	72

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition de la fréquence des actes de corruption policière directe dans le monde	22
Figure 2 : Modèle conceptuel incluant les facteurs sociaux et politico-judiciaires	49
Figure 3 : Distribution du taux d’homicide pour 143 pays en 2010	57
Figure 4 : Diagramme de dispersion entre le taux d’homicide et l’indice Gini	63
Figure 5 : Diagramme de dispersion entre le taux d’homicide et la corruption policière directe	64
Figure 6 : Diagramme de dispersion entre la corruption policière directe et l’indice Gini	66

LISTE DES ABRÉVIATIONS

EMH : Étude mondiale sur l'homicide

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

OMS : Organisation mondiale de la santé

ONU : Organisation des Nations Unies

PIB : Produit intérieur brut

SPSS : Statistical Package for the Social Sciences

UNODC : Office des Nations unies contre la drogue et le crime

REMERCIEMENTS

Plusieurs personnes m'ont soutenue et encouragée tout au long de ce long processus de recherche et de rédaction et je tiens à les en remercier.

Tout d'abord, merci à toi Marc pour tes conseils et, surtout, pour ta présence et ta disponibilité malgré la (relativement courte) distance.

Je tiens aussi à remercier chacun de mes amis. Que nous soyons des amis proches ou non, chacun de vos mots d'encouragement et chacune de vos pensées m'ont motivée et m'ont permis d'aller de l'avant. Je remercie aussi plus particulièrement ceux et celles qui auront eu la patience d'écouter mes nombreux états d'âme et questionnements... vous saurez certainement vous reconnaître!

Merci aussi à vous, mes chers parents. Je ne sais pas si vous le réalisez, mais sans vous, il m'aurait été difficile de réaliser ce projet. C'est grâce à votre soutien indéfectible, à vos encouragements constants et à la confiance que vous avez en moi que j'ai pu y parvenir. Merci de me pousser à toujours donner le meilleur de moi et à ne jamais abandonner.

Finalement, merci à toi, Max, pour ta compréhension, ta patience, ta présence et ton soutien. Merci d'avoir pris le temps de m'écouter, de me conseiller et de me changer les idées. Je tiens surtout à te remercier d'avoir cru en moi alors que même moi je doutais.

INTRODUCTION

Depuis le début de leur existence les organisations policières ont été marquées par la corruption (Lersch & Mieczkowski, 2005; Vito, Wolfe, Higgins & Walsh, 2011). Encore à ce jour, les résultats retrouvés dans la littérature indiquent que la corruption policière est un phénomène quasi universel et qu'aucune organisation policière n'en est totalement à l'abri (Punch, 2000; Kutnjak Ivković, 2003). Les maintes tentations inhérentes à l'activité policière contribuent parfois à transformer certains policiers, auparavant honnêtes et intègres, en de redoutables criminels (Kutnjak Ivković, 2003; Miller, 2010). Plusieurs facteurs, certains propres aux individus et d'autres aux organisations, peuvent expliquer que certains policiers s'engagent dans la corruption policière. Il semble que ces opportunités de corruption découlent principalement de la grande discrétion entourant l'activité policière et du fait que cette dernière se déroule généralement dans des lieux isolés, hors de la vue du public et des supérieurs immédiats (Vito, Wolfe, Higgins & Walsh, 2011). Un code du silence prédominant au sein des organisations policières et la croyance selon laquelle il est parfois nécessaire d'agir de façon illégale pour offrir une activité policière efficace contribuent également à créer des situations propices à la corruption (Bayley, 2002).

Une grande variété de conséquences peut être associée à la corruption policière, notamment l'échec de certaines opérations et le fait que la présence policière peut être affectée en faveur d'endroits offrant des opportunités de corruption (Prenzler, Beckley & Bronitt, 2013). Toutefois, plusieurs auteurs s'entendent pour dire que la déviance policière a plutôt pour principale conséquence de miner la légitimité de l'organisation, ce qui nuirait à la capacité des policiers à accomplir efficacement leurs tâches (Tankebe, 2010; Vito, Wolfe, Higgins & Walsh, 2011; Ferdik, Rojek & Alpert, 2013; Prenzer, Beckley & Bronitt, 2013). Selon Kubrin et Weitzer (2003a), la quantité et la qualité des activités policières affectent le taux de violence dans les quartiers défavorisés. En effet, selon Kane (2005), la corruption policière serait plus présente dans les quartiers défavorisés.

La littérature illustre également qu'en plus d'être associées à la corruption, les inégalités sont aussi liées à la violence. Selon plusieurs auteurs, les inégalités, économiques et locales, permettraient d'expliquer le niveau de violence trouvé à un endroit donné (Pridemore, 2002). Généralement, une hausse des inégalités est associée à une hausse des crimes violents

(Pratt & Godsey, 2003), ce qui a mené Sampson et Lauritsen à proposer qu'un lien important et positif soit habituellement retrouvé entre ces deux concepts (Pridemore, 2002).

Étant donné que le taux d'homicide par 100,000 habitants a été reconnu par plusieurs comme étant un indicateur fiable du taux de violence d'un endroit donné (UNODC, 2011; Gruszczynska & Heiskanen, 2012; Ouimet, 2012), celui-ci a été choisi comme variable dépendante de ce projet de recherche. Certains pays ou régions du monde sont aux prises avec d'importants taux d'homicide, tandis que d'autres jouissent d'un faible taux. Par exemple, l'Islande, le Japon et l'Autriche possèdent tous des taux inférieurs ou équivalents à 0,5 par 100,000 habitants, tandis que le Honduras, l'El Salvador, la Côte-d'Ivoire et la Jamaïque possèdent des taux supérieurs à 50 par 100,000 habitants, atteignant 82,1 par 100,000 habitants pour le Honduras (UNODC, 2011).

Somme toute, il est intéressant de constater que la corruption et la violence sont deux phénomènes associés aux inégalités, qui se répartissent inégalement à travers le monde et qui n'ont été, à ce jour, qu'indirectement liés dans la littérature. Par conséquent, l'étude du lien les unissant devient particulièrement intéressante et pertinente. C'est sur cette question de recherche que portera la présente étude. Précisément, ce mémoire tente d'étudier le lien qui existe entre la corruption policière et le taux d'homicide pour un échantillon de 143 pays.

Afin de faciliter et de rendre possible l'étude du lien entre la corruption policière et la violence, différentes études sont présentées. Dans un premier temps, dans le but de réaffirmer le lien qui existe entre les inégalités et la violence et de présenter celui qui existe entre les inégalités et la corruption diverses études sont présentées. Ensuite, afin de bien situer la corruption policière, son émergence, ses causes et les conséquences qui peuvent y être associées un survol des études sur le sujet est présenté. Par la suite, la méthodologie choisie pour ce projet de recherche est abordée, suivie par les analyses statistiques univariées et bivariées des différentes données colligées. Pour conclure, l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus à l'aide de la régression multiple sont présentées.

CHAPITRE I

REVUE DE LITTÉRATURE

Ce mémoire porte sur l'analyse du taux de violence d'une société par rapport à une autre. Plus précisément, cette étude cherche à déterminer l'impact de la corruption policière sur les variations du taux de violence. L'étude d'un tel sujet requiert l'analyse de facteurs d'ordre économique, interpersonnel, personnel et social. Parmi ces facteurs, les inégalités, économiques et locales, ont été identifiées par plusieurs études comme influençant de façon significative le taux de violence d'un endroit donné (Pridemore, 2002; Pratt & Godsey, 2003). Qui plus est, ces mêmes inégalités sont également associées à la corruption. La présente section aborde donc le lien entre les inégalités et la violence, en plus de présenter celui entre les inégalités et la corruption.

1.1 Inégalités et violence

De nombreuses études se sont intéressées aux variations dans le taux de violence. Ainsi, divers facteurs ont été identifiés comme pouvant favoriser le taux de violence d'un endroit donné. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment le type de gouvernement au pouvoir d'un pays. En effet, Cooney propose que les conflits létaux soient anormalement fréquents dans les endroits où l'État est absent en tant que tierce partie ou au sein desquels l'État est particulièrement oppressif envers ses citoyens (Lee & Bankston, 1999). Malgré ce lien, ce sont avec les inégalités que les taux de violence ont le plus souvent été associés. Effectivement, selon la littérature, différents types d'inégalités expliqueraient le niveau de violence d'un endroit donné, particulièrement les inégalités économiques et locales, telles que le racisme ou la mobilité sociale (Pridemore, 2002). Pratt et Godsey (2003) proposent qu'au niveau national, de hauts niveaux d'inégalités économiques soient associés à de hauts niveaux d'homicide, ce qui impliquerait un effet fort et indépendant des inégalités économiques sur le taux d'homicide. Appuyant ces résultats, Pridemore (2002) rapporte qu'une majorité d'auteurs s'entendent sur le fait que la détresse économique hausse les probabilités de voir augmenter le taux d'homicide. En plus des inégalités économiques, les niveaux de richesse et de pauvreté ont historiquement également été associés au niveau de violence des sociétés. Cependant, pour plusieurs, ce ne sont pas ces niveaux à proprement parler qui expliquent cette association, mais bien l'allocation inégale des ressources. En effet, la pauvreté relative, soit lorsque les gens

sont considérés comme étant pauvres parce qu'ils ne peuvent vivre selon les conditions sociales de leur milieu, ou sont « inégaux » (Messner, 1982; traduction libre), serait principalement associée à la violence (Messner, 1982; Pridemore, 2008; Ouimet, 2012). Selon cette vision, les mesures de pauvreté deviennent alors identiques aux mesures d'inégalités économiques (Messner, 1982). Il est donc attendu que les pays aux prises avec de hauts niveaux d'inégalités économiques présentent un taux d'homicide élevé (Messner, 1982; Lee & Bankston, 1999; Chamlin & Cochran, 2006; Kochel, 2012), ce qui appuie également la littérature selon laquelle les inégalités économiques sont liées au taux de violence d'un endroit donné.

Diverses théories ont été avancées afin d'expliquer ce lien. Principalement de nature sociologique, les théories de la désorganisation sociale, de la tension, de l'anomie et de l'anomie institutionnelle ont été avancées afin de rendre compte du lien entre les inégalités économiques et le taux de violence. De manière générale, il en ressort que les inégalités économiques créent des sentiments de frustration et de tension puisqu'elles sont perçues comme injustes de la part de certains citoyens. De telles réactions engendrent donc un plus grand nombre de contacts entre personnes sous tension, favorisant ainsi le recours à la violence comme technique de résolution de problèmes. Ceci aurait pour principal effet d'accroître le taux de crimes violents (Pridemore, 2002; Kubrin & Weitzer, 2003a; Pratt & Godsey, 2003; Goldsmith, 2005; Chamlin & Cochran, 2006; Bjerregaard & Cochran, 2008; Hough, 2012; Kochel, 2012).

Les inégalités locales, soit toutes inégalités perçues entre groupes sociaux ou au sein d'un même quartier, auraient elles aussi un effet sur les taux de criminalité. En effet, selon Peterson, Krivo et Harris (2000), l'une des conséquences les plus redoutées des inégalités locales serait l'augmentation du taux de criminalité de cet endroit. Krivo et Peterson (1996) ont d'ailleurs confirmé cette hypothèse en démontrant que les quartiers extrêmement défavorisés expérimentent un taux de criminalité violente significativement plus important que les quartiers peu ou non défavorisés. Par ailleurs, un lien négatif et significatif a été trouvé entre le niveau de soutien social et le taux d'homicide, appuyant ainsi la théorie stipulant que chaque agrégat social varie dans son niveau de cohésion et dans sa volonté de venir en aide à

ceux dans le besoin. Selon cette théorie du soutien social, ce sont les variations dans la volonté de venir en aide qui auraient une incidence sur la criminalité (Pratt & Godsey, 2003). Quant à eux, Kubrin et Weitzer (2003b) ont démontré que dans certains quartiers défavorisés, l'augmentation des inégalités était associée à l'augmentation des homicides, en réponse à des victimisations criminelles passées. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que dans ces quartiers, il est probable que la légitimité policière soit affaiblie. Cela ferait en sorte que les gens n'auraient plus recours à la justice pour régler leurs conflits et utiliseraient, par conséquent, des moyens contournés pour atteindre leur but. Une telle réaction est d'autant plus probable lorsque ces citoyens se sont, auparavant, retrouvés dans une situation de victimisation et que la réponse subséquente des forces policières ne s'est pas avérée adéquate (Kane, 2005; Kubrin & Weitzer, 2003b). Somme toute, ces différents résultats relatifs aux inégalités appuient Sampson et Lauritsen qui mentionnent que « les études portant sur la violence trouvent généralement une corrélation positive et importante entre différentes mesures de la pauvreté d'une région et la violence, particulièrement les homicides » (Pridemore, 2002, p. 135 traduction libre).

En plus d'être fréquemment liée à la violence, la pauvreté serait l'un des principaux prédicteurs contextuels de la corruption. En effet, il semblerait que la fréquence perçue des actes de corruption est beaucoup plus élevée dans les pays pauvres (Xin & Rudel, 2004). En plus de miner le respect des lois, la corruption politique peut aussi avoir des conséquences sur l'activité policière (Azfar, Lee & Swamy, 2001). En effet, Cohen et ses collègues ont élaboré la théorie du *garbage can decision-making* pour tenter d'expliquer les décisions irrationnelles qui peuvent être prises par des gouvernements corrompus. Brièvement, cette théorie postule qu'au sein de gouvernements corrompus, chacun des principaux éléments de décision (les problèmes, les solutions envisagées, les opportunités et les participants) devient indépendant des autres. Ceci aurait pour résultat d'atténuer, voire d'éliminer, le lien logique qui devrait être retrouvé entre l'identification d'un problème et la solution choisie pour le rectifier. Dans de telles situations, une solution serait choisie pour répondre à une opportunité plutôt que pour tenter de répondre au problème présenté. De ce fait, il est rapidement possible de constater que de telles décisions irrationnelles (ou « poubelles ») peuvent avoir des répercussions sur l'activité de la police, notamment puisque : (1) on attend des policiers qu'ils exercent un rôle

dans des domaines qui sont hors de leurs champs de compétence; (2) des décisions « poubelles » entraînent fréquemment des décisions inattendues, ce qui crée une insécurité au sein des forces policières; et (3) les interventions politiques dans les forces policières affaiblissent la chaîne de commandement professionnelle et, ainsi, la qualité du travail policier (van Reenen, 2010). Il a également été avancé qu'une incohérence entre les objectifs du gouvernement et ceux des organisations policières aurait pour effet d'augmenter les coûts relatifs aux activités policières en lien direct avec les criminels (Echazu & Garoupa, 2010). Suite à ces constats, plusieurs auteurs se sont intéressés au lien entre le travail policier et la violence locale. Ainsi, l'étude de Kane (2005) a permis de constater qu'une augmentation des inconduites policières prédisait une augmentation des crimes violents dans les quartiers hautement défavorisés. De plus, une augmentation des inconduites policières, conjointement à une « surapplication » des lois relatives aux crimes violents, prédisait une augmentation des crimes violents dans les quartiers extrêmement défavorisés. Quant à eux, Kubrin et Weitzer (2003a) ont permis de démontrer que la quantité et la qualité des activités policières pouvaient affecter de manière significative le taux de criminalité des quartiers. Ainsi, comme le mentionne Kane (2002), « il est raisonnable de suggérer que les mesures reliées à la désorganisation sociale peuvent également expliquer les modèles de la déviance policière, une mesure reliée, quoique différente, de la déviance d'un territoire » (p. 869, traduction libre). En effet, le comportement des policiers affecte le taux de criminalité, indépendamment d'autres facteurs sociaux (Wilson & Boland, 1978).

1.2 Corruption policière

La littérature scientifique portant sur la corruption policière considère que celle-ci est associée au taux de violence d'un endroit donné. Il est en effet suggéré que les pratiques policières déviantes sont associées à une hausse du taux de crimes violents dans les endroits où elles sont commises (Wilson & Boland, 1978; Kubrin & Weitzer, 2003a; Kane, 2005). Ainsi, dans le but de bien situer la corruption policière, la présente section aborde d'abord la définition de ce phénomène. Par la suite, différentes théories explicatives de son émergence et différents facteurs de risque pouvant y être associés sont proposés. Finalement, des conséquences découlant de la corruption policière sont présentées.

1.2.1 Définition

La corruption policière peut être largement définie comme le fait d'agir contre son devoir. La quantité et la qualité des activités policières peuvent avoir un impact sur le taux de criminalité d'un endroit donné. La corruption policière peut donc être associée à des hausses du taux de criminalité dans les endroits où elle est commise (Wilson & Boland, 1978; Kubrin & Weitzer, 2003a; Kane, 2005). En effet, selon certains auteurs, l'action policière serait inextricablement liée à la corruption. Cela est problématique puisque l'organisation policière représente la principale agence de renforcement de la loi d'un État. Ainsi, la corruption minimiserait les fondements et le système de justice des pays, alimentant ainsi le crime, la pauvreté et tous les maux qui leur sont associés (Basdeo, 2010).

De par le monde, les policiers se voient offrir divers pouvoirs leur permettant d'enforcer la loi. Toutefois, dans bien des cas, l'obtention de tels pouvoirs confère également aux policiers la possibilité d'en abuser (UNODC, 2006). Après tout, les policiers doivent quotidiennement prendre des décisions en se fiant principalement à leur « expérience professionnelle » plutôt qu'à un code d'éthique ou de conduites (Westmarland, 2005; van Reenen, 2010). De plus, une proportion importante de l'activité policière se déroule dans des endroits isolés, hors de la vue du public et sans aucun témoin. Selon certains auteurs, ce sont principalement ces conditions qui font de l'activité policière une profession « moralement dangereuse » (Vito, Wolfe, Higgins & Walsh, 2011). Par ailleurs, le pouvoir discrétionnaire dont disposent les policiers offrirait à ces derniers davantage d'opportunités de corruption. Un tel pouvoir permettrait en effet aux policiers de déterminer quelles lois ils souhaitent faire respecter et lesquelles ils préfèrent ignorer (Lauchs, Keast & Yousefpour, 2011). Étant donné que l'organisation policière représente la principale agence du renforcement de la loi d'un État, une certaine part des conduites policières déviantes est légitimée, tant par le public que par le gouvernement. Dans certains pays, la corruption policière est maintenant commune et représente une forme importante de revenus, comme c'est le cas en Colombie, où une part importante des revenus provient du trafic de la drogue (Garibay, 2008; van Reenen, 2010).

La tâche de définition de la corruption policière est complexifiée par les grandes différences des systèmes judiciaires à travers le monde et par le fait qu'une grande variété

d'activités peut être incluse dans cette définition (Vito, Wolfe, Higgins & Walsh, 2011; Xin & Rudel, 2004). En outre, en plus de la grande variété d'activités et d'éléments juridiques qui peuvent être utilisés pour définir la corruption policière, plusieurs auteurs s'entendent sur l'importance d'également y inclure le rôle du « donneur », soit celui du citoyen qui offre l'opportunité de corruption aux policiers, ce qui a pour résultat de complexifier davantage la tâche de définition de la corruption policière (Withrow & Dailey, 2004; UNODC, 2006). Punch propose néanmoins une définition intéressante de la corruption policière en introduisant deux notions essentielles, soit celle stipulant que chaque policier peut avoir une motivation différente de s'engager dans la corruption et le fait qu'il existe différents comportements pouvant être qualifiés de corrompus (Punch, 2000). Ainsi, selon cet auteur, il y a corruption

« lorsqu'un policier reçoit, ou se voit promettre, une récompense importante (personnelle, de groupe ou organisationnelle) pour avoir fait quelque chose qu'il est de son devoir de faire ou qu'il est de son devoir de ne pas faire, pour avoir fait preuve de discrétion pour des raisons inappropriées ou pour avoir utilisé des moyens illégaux pour atteindre des objectifs approuvés. » (Punch, 2000, p. 304, traduction libre)

De leur côté, Roebuck et Barker (1974) se sont intéressés aux actions pouvant être qualifiées de corrompues. Ils proposent une typologie qui est, encore à ce jour, l'une des plus reconnues. Selon eux, la corruption policière englobe huit principales actions déviantes : (1) la corruption de l'autorité, (2) les pots-de-vin, (3) les vols d'opportunité, (4) l'extorsion, (5) la protection d'activités illégales, (6) l'annulation de procédures judiciaires et l'annulation de contraventions, catégorie aussi appelée la « correction », (7) les activités criminelles directes et, finalement, (8) les gains à l'interne. Pour sa part, Punch (2000), considère qu'une neuvième catégorie doit être ajoutée à cette typologie; celle de l'ajout de preuves.

L'émergence de la corruption, politique ou policière, est favorisée par certaines caractéristiques de l'environnement, de l'individu ou de l'organisation. Ainsi, il est fréquent de retrouver la corruption au sein de milieux où (1) beaucoup de discrétion dans les actions est permise et tolérée, (2) où peu ou pas d'imputabilité est retrouvée et (3) dans lesquels un certain monopole du pouvoir est également trouvé (Xin & Rudel, 2004; Grabosky & Larmour, 2000). Chacune de ces conditions peut être retrouvée au sein des organisations policières, l'intensité de chacune d'elles variant d'une organisation à une autre. Les résultats contenus

dans la littérature suggèrent d'ailleurs que la corruption est un phénomène quasi universel retrouvé dans plusieurs organisations policières (Punch, 2000).

La figure 1 (pp. 22-23) présente la répartition de la corruption policière directe dans le monde. Les données présentées dans la figure 1 sont issues du *Global Corruption Barometer 2013* et réfèrent aux pourcentages de répondants qui ont, eux-mêmes ou un membre de leur famille, eu à payer un pot-de-vin à un policier au cours de l'année 2012. Pour que la réponse à cette question soit considérée, les répondants devaient préalablement avoir mentionné être entrés en contact avec un policier au cours de l'année 2012. De manière générale, les données du *Global Corruption Barometer* ont été recueillies auprès d'environ 114,000 répondants de 107 pays différents. L'échantillon de chacun des pays a été pondéré afin d'être le plus représentatif possible de la population de chacun des pays (http://www.transparency.org/gcb2013/in_detail).

Rapidement, il est possible de constater que l'Afrique du Sud et l'Amérique latine et du Sud sont les régions les plus touchées par la corruption policière directe, tandis que les pays identifiés comme industrialisés sont les moins touchés. Selon *Transparency International*, le Mali, la Sierra Leone, le Nigéria et le Burundi sont les pays au sein desquels le plus grand nombre de pots-de-vin est offert aux policiers. Mocan (2008) avance que certaines caractéristiques personnelles et nationales rehausseraient les probabilités d'être exposés à la corruption policière directe. Par exemple, les hommes et plus particulièrement les individus avec un revenu élevé seraient plus à risque d'être exposés à des demandes de pot-de-vin. Au niveau national, ce seraient le niveau moyen d'éducation, le taux de chômage et l'expropriation qui influenceraient plus particulièrement la présence et la fréquence de cette pratique.

Figure 1 : Répartition de la fréquence des actes de corruption policière directe dans le monde

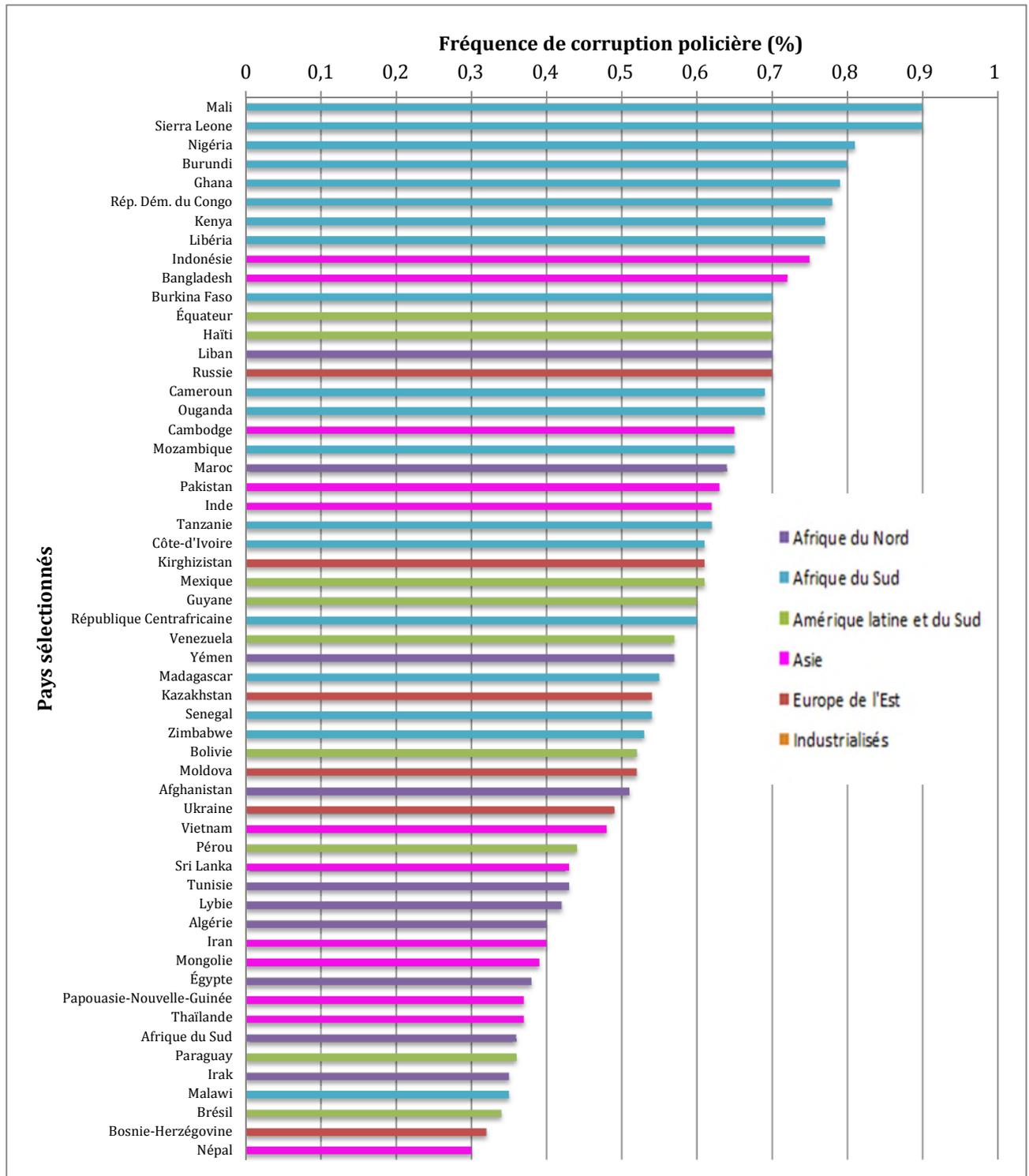
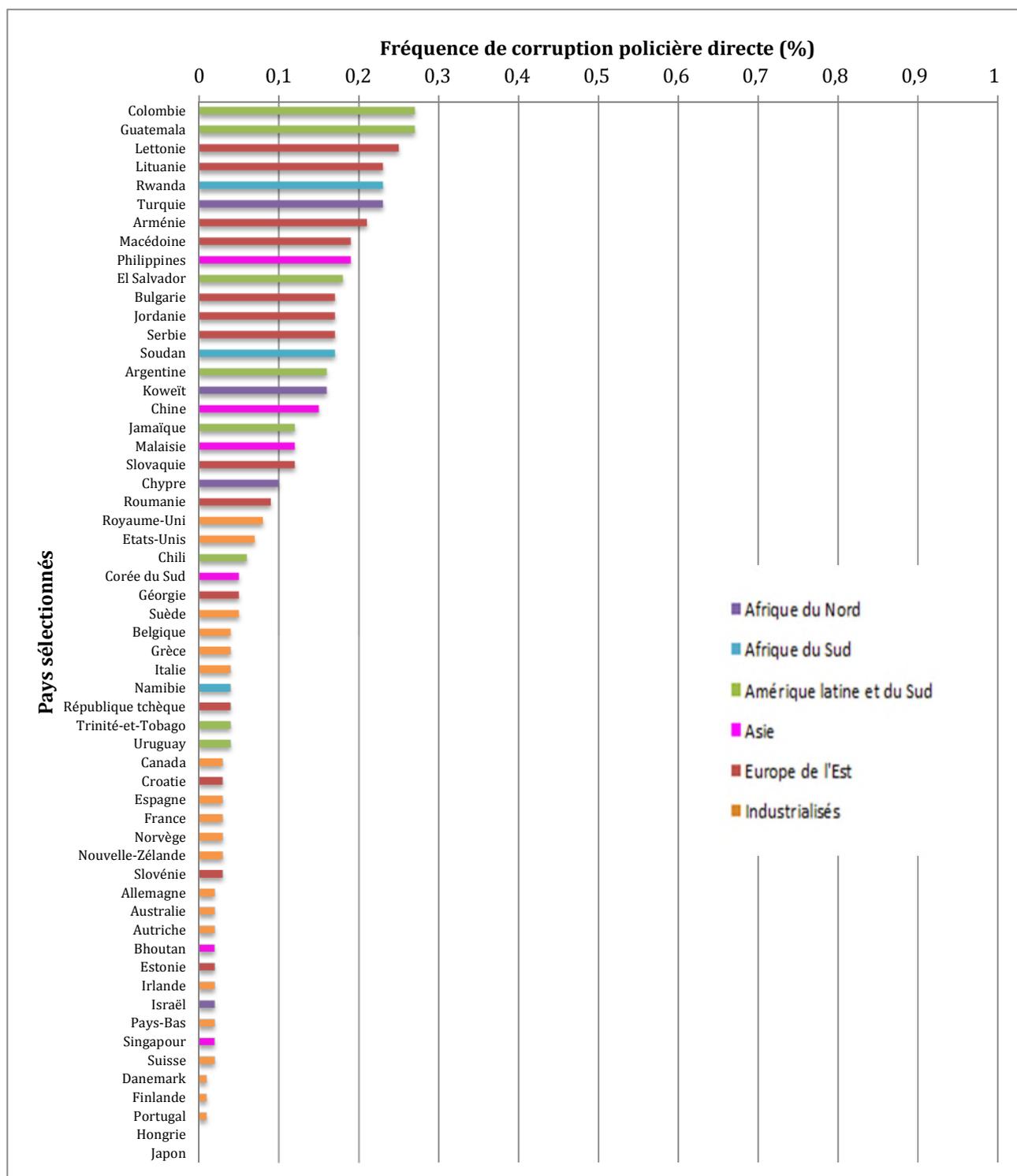


Figure 1 : Répartition de la fréquence des actes de corruption policière directe dans le monde (suite)



En plus de la répartition inégale de la corruption policière directe, il semble que les principales activités policières déviantes soient elles aussi réparties inégalement dans le monde. Punch (2000) avance qu'actuellement, aux États-Unis, les pots-de-vin, principalement relatifs au trafic de drogues, et la force excessive seraient les deux principales formes de corruption policière pratiquées. Au Royaume-Uni, et en Europe en général, la corruption évoluerait principalement au tour de la corruption de « noble cause »¹ et de la sous-performance. Au Brésil, ce sont les pots-de-vin, l'extorsion et les activités criminelles directes qui seraient les activités déviantes les plus souvent pratiquées (Misse, 2010).

Les prochaines sections traitent de différentes théories explicatives qui ont été avancées pour expliquer l'engagement d'un policier dans la corruption. De plus, divers facteurs de risque et stratégies de prévention sont présentés. Finalement, diverses conséquences associées à la corruption sont identifiées. Il est important de noter que ces diverses sections traitent principalement de facteurs individuels, propres aux policiers. Bien que mis ensemble ces différents facteurs permettent d'expliquer une part de la corruption policière, il est faux de croire qu'ils le font à eux seuls. En effet, plusieurs facteurs contextuels ou globaux, tels que la pauvreté ou les inégalités, permettent aussi d'expliquer l'émergence de la corruption policière. Bien que ce mémoire traite plus particulièrement des facteurs macroscopiques, ceux-ci sont peu abordés dans la littérature, ce qui explique que les facteurs individuels, ou microscopiques, prennent une place aussi importante dans les sections à venir.

1.2.2 Facteurs liés à la corruption

Différentes théories ont été avancées afin de tenter d'expliquer ce qui pousse certains policiers à s'engager dans la corruption. Divers facteurs organisationnels, sociologiques et psychologiques permettent d'expliquer cette implication (Punch, 2000; Porter & Warrander, 2009).

¹ Corruption de « noble cause » : L'utilisation de moyens illégaux afin d'assurer le succès de certaines interventions ou l'atteinte d'objectifs organisationnels (Patrick, 2011a).

Dans une perspective macroscopique, Punch (2000) considère que l'explication sociologique la plus probable serait que le comportement déviant a été appris par différents sous-groupes. Selon Punch, cet apprentissage se déroulerait dans le contexte de la culture et de l'organisation policières et serait influencé par la perception qu'a la société d'un tel comportement. Comme le souligne Goldschmidt et Anonymous (2008), une telle explication s'apparente à la théorie de la socialisation de Sherman. Selon cet auteur, la socialisation représente un processus qui amènerait la majorité des recrues à adopter les règles, valeurs et attitudes promues par leurs collègues détenant plus d'ancienneté (Sherman, 1982). Selon Cooper (2012), un tel apprentissage se déroulerait en trois étapes : tout d'abord, la socialisation anticipée, soit lorsque les recrues sont influencées par leurs proches et s'imprègnent de certains éléments de la culture policière, en second lieu viennent l'ajout et le renforcement des valeurs et, finalement, le fait que ce sont la culture policière et les valeurs intrinsèques aux policiers qui déterminent le comportement qu'ils adoptent. La théorie de la « pomme pourrie » illustre bien ce processus. Initialement, cette théorie proposait que l'engagement dans la corruption policière fût un acte déviant isolé de la part d'un seul individu. Au fil des ans, certains auteurs ont aussi avancé l'idée que la corruption policière ne serait pas un phénomène pratiqué que par quelques individus déviants. Au contraire, selon ces auteurs, elle découlerait de la culture et de l'organisation policières, soit du « baril pourri » (*rotten barrel*) (Caless, 2008; Gottschalk, 2012).

Selon une perspective plus individuelle que la précédente, Punch (2000) propose que l'explication psychologique nécessite que l'on prenne pour acquis que les recrues possèdent une vision du monde comme étant juste et qu'elles adhèrent aux règles et procédures. Une fois entrées en fonction, un cheminement mental et moral s'opèrerait chez les recrues. Ce cheminement les mènerait initialement à s'engager dans de la petite déviance et, éventuellement, dans des comportements criminels plus sérieux. En appui à cette explication psychologique avancée par Punch, les théories du « café gratuit » et de la « pente glissante » (*slippery slope*) ont été proposées il y a de cela plusieurs années. Ces deux théories postulent qu'il ne serait nécessaire que de s'engager dans un comportement à apparence anodine, tel qu'accepter un café gratuit, pour que le processus de corruption débute. Suite à cela, il serait alors de plus en plus dangereux et facile pour les policiers de s'y enfoncer (Osse, 1997;

Newburn, 1999; Caless, 2008), sans compter que le « donneur » posséderait dès lors des éléments de chantage à l'encontre du policier (UNODC, 2006).

Somme toute, il semble exister certains processus, psychologiques et sociaux, favorisant l'engagement dans la corruption policière. Différentes motivations peuvent aussi influencer les policiers à s'y engager.

1.2.2.1 Motivation derrière l'engagement

Selon Westmarland (2005), il est difficile de déterminer quel type de motivation pousse les policiers à s'engager dans la corruption policière. Serait-ce davantage le fait de commettre des vols d'opportunité ou l'idée d'importants gains financiers qui motivent les policiers à s'y engager? Chose certaine, l'opportunité de corruption y est pour beaucoup (Caless, 2008). Selon Porter et Warrander (2009), la corruption de type « noble cause » serait principalement une réponse à une situation particulière, tandis que la corruption engendrant un gain personnel est plus susceptible d'impliquer une intention. De telles actions seraient surtout influencées par les valeurs morales des policiers de même que par l'importance qu'accorde l'organisation aux diverses interventions policières, ce qui suggère que les actes déviants commis par les policiers peuvent être influencés par les normes informelles de l'organisation (Patrick, 2011a).

Plusieurs auteurs considèrent aussi que l'un des principaux facteurs de motivation est d'ordre cognitif. En effet, certains policiers auraient la croyance qu'il est parfois nécessaire d'agir de façon criminelle afin d'assurer un travail policier efficace. Qui plus est, certains policiers croiraient fermement qu'une adhérence trop rigide au code de conduite et d'éthique porterait atteinte à l'efficacité du travail policier (Bayley, 2002; Goldschmidt & Anonymous, 2008). Grâce à leur étude, Goldschmidt et Anonymous (2008) ont été en mesure d'établir une liste des motivations qu'ont les policiers à s'engager dans la corruption policière et, d'autre part, une liste des conséquences potentielles à une honnêteté absolue. Les facteurs de motivations vont de l'évitement des procédures judiciaires trop restrictives au désir d'être reconnu comme bon policier. De plus, des facteurs de motivations tels que s'assurer de la condamnation d'un criminel et se protéger soi-même sont aussi identifiés. D'autre part, des

conséquences découlant de l'absolue honnêteté des policiers ont aussi été identifiées. Celles-ci incluent notamment l'augmentation accrue du taux de crimes déclarés, ce qui pourrait engendrer un désordre social et, par conséquent, une activité policière inefficace, puisque les policiers ne disposeraient pas des ressources nécessaires pour gérer une telle augmentation dans le taux de crimes déclarés.

Pour conclure, il est avancé que les facteurs de motivations à l'engagement dans la corruption policière découleraient de quatre principales sources : (1) la perception négative qu'ont les policiers du fonctionnement du système de justice; (2) la pression de l'organisation et du public pour la productivité; (3) la satisfaction personnelle d'être présenté comme un policier efficace et productif; et (4) des sources culturelles telles que la pression des pairs (Bayley, 2002; Goldschmidt & Anonymous, 2008).

1.2.2.2 Processus d'engagement

Rares sont les recrues qui font leur entrée au sein d'une organisation policière en ayant l'intention d'agir de façon corrompue. Au contraire, pour plusieurs, l'engagement dans la corruption policière découlerait d'un long processus au sein duquel chacun doit surmonter ses inhibitions initiales et faire en sorte de modifier son comportement moral. Avec le temps, chaque acte de corruption deviendrait plus facile et différentes justifications et rationalisations pourraient alors être utilisées afin de faciliter ce processus d'engagement dans la corruption (Price, 1972; Punch, 2000; Goldschmidt & Anonymous, 2008). Les théories sociopsychologiques de la neutralisation et de la dissonance cognitive de Festinger expliquent que les policiers utiliseraient certains mécanismes de rationalisation ou de neutralisation pour éviter de ressentir les sentiments de culpabilité qui les empêcheraient de s'engager à nouveau dans des comportements déviants. De plus, les dissonances cognitives permettraient aux policiers de garder une certaine « balance » dans leurs émotions, pensées et cognitions. Autrement dit, les dissonances cognitives permettraient aux policiers de rationaliser leurs actes de sorte que ceux-ci soient en accord avec leurs systèmes de cognitions (pensées, sentiments, croyances, etc.) habituels (Osse, 1997; McCafferty, Souryal & McCafferty, 1998). Par exemple, certains policiers tenteront de se convaincre qu'il leur était nécessaire d'agir de façon corrompue pour arrêter un criminel, puisqu'autrement celui-ci serait encore dans les rues et

risquerait de nuire à la sécurité des citoyens. Une telle rationalisation leur permettrait d'accepter le geste qu'ils ont posé. Souryal (1975) propose, pour sa part, un processus de corruption se déroulant en six étapes :

1. « Précorruption : nouveau et étant en période d'essai, le policier suivra les règles apprises lors de sa formation et évitera les gratuités et les situations compromettantes.
2. Expérimentation : une fois la période d'essai terminée, le policier cherche des réponses au dilemme que représente l'acceptation de gratuités et, par le fait même, expérimente la corruption policière.
3. Accoutumance : la petite déviance fait maintenant partie de la routine du policier d'âge moyen.
4. Rationalisation : à l'aide de rationalisations et de neutralisations, le policier accepte que certains actes de corruption fassent partie du travail policier.
5. Improvisation : parmi les policiers d'expérience et d'ambition, la corruption devient un moyen de réussite et d'avancement professionnels;
6. Bénédiction : les policiers les plus hauts placés deviennent les responsables d'un réseau interne de corruption, au sein duquel ce sont principalement les autres policiers qui commettent les actes corrompus. » (pp. 64-65, traduction libre)

1.2.3 Facteurs de risque

Il ne fait aucun doute dans la littérature que de multiples facteurs de risque peuvent être à la source du développement de la corruption policière. Ces facteurs sont principalement issus des sphères culturelle, organisationnelle et individuelle. Le tableau I (p. 29) présente un résumé des principaux facteurs de risque recensés, de même que des classifications identifiées.

Parmi les facteurs de risque identifiés, un élément particulier ressort : celui de la culture policière. Reiner suggère que la culture policière est un « ensemble de valeurs, de normes, de perceptions et de règles spécifiques, modelé par l'expérience individuelle des membres et par le milieu de travail » (Wright, 2010 p. 341, traduction libre). Reiner propose aussi différentes caractéristiques inhérentes à la culture policière, notamment le sens du devoir, la proactivité, le cynisme, le pessimisme, le machisme, l'isolation et la solidarité pour n'en nommer que quelques-unes (Wright, 2010). L'une des pratiques les plus importantes et les plus fortement renforcées de la culture policière est celle du code du silence (van Reenen, 2010). Selon Wright (2010), le code du silence peut être compris comme un ensemble de règles non écrites qui influence les policiers à refuser de dénoncer les pratiques déviantes de leurs collègues, à consciemment ignorer de telles pratiques, à mentir en déclarant que de telles

Tableau I : Principaux facteurs de risque au développement de la corruption policière et principales classifications recensés

Principaux facteurs de risque	Sources
Culture policière	Wright (2010), Punch (2000), Miller (2010)
- Code du silence	Wolfe & Piquero (2011), Wright (2010), Roebuck & Barker (1974), Rothwell & Baldwin (2007), Goldschmidt & Anonymous (2008), Meyer, Steyn & Gopal (2013), van Reenen (2010), McCafferty, Souryal & McCafferty (1998)
- Solidarité	Wright (2010), Miller (2010)
Perception d'injustice au sein de l'organisation	Wolfe & Piquero (2011)
Techiques de neutralisation et de justification	Withrow & Dailey, 2004
Chantage	UNODC (2006)
Relation entre pairs et pression	Westmarland (2005), Goldschmidt & Anonymous (2008)
L'organisation policière	Gottschalk (2012), Newburn (1999), McCafferty, Souryal & McCafferty (1998)
- Pression pour des résultats	Westmarland (2005)
- Opportunités de corruption	Porter & Warrander (2009), Newburn (1999), Patrick (2011b), Miller (2003)
- Sanctions attendues	Westmarland (2005)
- L'irrationalité de dénoncer	Miller (2010)
- Faibles salaires	Basdeo (2010), UNODC (2006), Price (1972)
- Discrétion	Basdeo (2010), McCafferty, Souryal & McCafferty (1998), Newburn (1999)
Classifications	Facteurs de risque
Échec d'intégrité (UNODC, 2006)	(1) Perceptions négatives de la société face à l'honnêteté générale de la police; (2) culture d'impunité policière; (3) tolérance et espérance institutionnalisées pour les revenus découlant de la corruption; (4) manque de procédures claires et de supervision; (5) manque d'actions de l'organisation dans le renforcement des règles; (6) salaires inadéquats.
Causes immédiates (Price, 1972)	(1) ingérence politique et nominations partisans; (2) supérieurs et pairs malhonnêtes; (3) public peu tolérant et offrant de multiples opportunités; (4) climat d'isolation entre l'organisation et la communauté; (5) stratégies d'entraînement et de supervision inefficaces, associées à de faibles compensations financières; (6) manque de cohérence dans les politiques; (7) discrétion.
Facteurs reliés au travail et facteurs non reliés au travail (Miller, 2003)	Facteurs reliés au travail : attitudes et comportements professionnels, les opportunités de corruption, culture et valeurs organisationnelles; Facteurs non reliés au travail : problèmes personnels et maritiaux, contacts avec des criminels et contextes social et culturel
Facteurs variables et facteurs constants (Newburn, 1999)	Facteurs constants : la discrétion, être hors de la vue de ses supérieurs et du public, secrets des groupes de pairs, secrets managériaux, problèmes de statuts et association avec des criminels ou faire face à la tentation; Facteurs variables : structure de la communauté, caractéristiques de l'organisation, opportunités légales de corruption (par exemple : prostitution), organisation sociale des activités de corruption de l'organisation policière et le cynisme moral.

pratiques n'ont pas eu lieu ou encore, à dissimuler les pratiques déviantes de leurs collègues. Les policiers sont effectivement reconnus comme étant très réticents à dénoncer les pratiques déviantes de leurs collègues (Miller, 2010). Selon l'étude de Rothwell et Baldwin (2007), 52,4 % des policiers sondés étaient en accord ou fortement en accord qu'il était commun pour les policiers de fermer les yeux sur les conduites déviantes de leurs confrères. Pour certains, le choix d'ignorer la pratique déviante d'un collègue peut aller jusqu'à commettre un acte de parjure devant la cour. En plus d'influencer les policiers à mentir pour se protéger, le code du silence requiert parfois que les policiers détruisent ou dissimulent certains éléments d'enquêtes (McCafferty, Souryal & McCafferty, 1998). Il n'est donc pas surprenant que la culture policière, et plus particulièrement le code du silence, aient été identifiés comme facilitant le maintien des pratiques déviantes au sein des organisations policières et comme freins aux réformes (Roebuck & Barker, 1974; Wright, 2010).

Selon Miller (2010), un élément particulier favoriserait la présence de ce code du silence au sein des organisations policières : l'irrationalité que représente la dénonciation d'un collègue. En effet, cette auteure a démontré que les enquêtes internes suivant la dénonciation d'une pratique corrompue aboutissent rarement en une condamnation ou une cessation d'emploi. Cela serait principalement dû au bris de confidentialité qui entoure de telles enquêtes. Malheureusement, lorsque de telles situations surviennent, ce sont les policiers qui ont dénoncé les pratiques déviantes d'un collègue qui se voient généralement contraints de quitter leur emploi puisqu'ils sont considérés par les autres membres de l'organisation comme des délateurs ayant rompu le lien de solidarité qui les unissait (Miller, 2010). D'ailleurs, l'élément principal qui ressort des concepts de culture policière et de code du silence et qui représente également un facteur de risque au développement de la corruption policière est le fort sentiment de loyauté que développent les policiers. Dans plusieurs organisations, ce fort sentiment de solidarité se serait manifesté par la volonté de prioriser les intérêts de l'organisation à ceux du public, allant même jusqu'à la tolérance de corruption policière au sein des rangs. Pour certains, ce sentiment de loyauté surpasserait le serment prêté à l'entrée en fonction (McCafferty, Souryal & McCafferty, 1998; Miller, 2010).

Plusieurs autres facteurs relatifs à l'organisation et à l'individu représentent également des facteurs pouvant contribuer au développement de la corruption policière. La majorité de ces autres facteurs de risque peuvent être considérés comme étant des facteurs relatifs à l'organisation. Miller (2003) propose d'ailleurs une classification en termes de facteurs reliés au travail ou non, comme indiqué dans le tableau I (p. 29). Selon cet auteur, les facteurs organisationnels comprennent principalement les attitudes et comportements professionnels, les opportunités de corruption et les valeurs de l'organisation. Au sein de cette classification, les opportunités de corruption sont comprises comme étant d'ordre organisationnel puisqu'elles découlent principalement de l'*invitational edge* de la corruption (Patrick, 2011a; Miller, 2003), soit les différentes sphères du travail policier qui offrent ces opportunités de corruption. Plus précisément, l'accès à l'information, la supervision inadéquate, le travail avec des délateurs (informateurs) et le travail au sein d'organisations criminelles (l'infiltration, notamment) sont considérés comme faisant partie de la force d'attraction de la corruption. Selon cette classification, les facteurs considérés comme n'étant pas reliés au travail englobent les problèmes personnels, les contacts avec des réseaux criminels et les contextes culturel et social. Dr David Carter a identifié l'avidité, les motivations personnelles, le sexe et la soif du pouvoir comme étant des facteurs de risque individuels à l'engagement dans la corruption policière (Basdeo, 2010). De son côté, Osse (1997) considère que les problèmes personnels tels que les difficultés financières, relationnelles et de consommation, de même que les opportunités d'avancement dans la carrière et la sensibilité de chacun à la pression des pairs représentent également des facteurs de risque personnels.

Finalement, Caless (2008) a identifié différentes expériences potentiellement corrompibles auxquelles les policiers seraient majoritairement confrontés dans les cinq premières années de service. Parmi celles-ci, on retrouve notamment l'exemple d'un modèle (*role model*), principalement d'un policier plus âgé et expérimenté, l'abus physique ou verbal de certains membres du public, la croyance que les sentences ne sont pas adéquates et l'expérience selon laquelle le crime paie.

Différents facteurs peuvent donc faire en sorte que la corruption policière se développe au sein d'une organisation et chez les policiers eux-mêmes. L'un des facteurs les plus

importants et à apparence anodine est le fait qu'une fois qu'un policier a été impliqué dans un acte de corruption, peu importe le degré de sévérité de cet acte, toute autre personne peut utiliser cette expérience contre le policier. En d'autres mots, le policier s'expose dès lors au chantage (UNODC, 2006).

1.2.4 Mesures de contrôle et de prévention

Considérant la multitude de facteurs de risque identifiés à la corruption policière, il n'est pas surprenant que de nombreuses pistes de contrôle et de prévention puissent être empruntées. Ces stratégies peuvent être regroupées en deux principales catégories : les stratégies centrées sur l'individu et celles, macroscopiques, centrées sur l'organisation.

1.2.4.1 Stratégies centrées sur l'individu

Les stratégies centrées sur l'individu ont principalement trait à la formation et à l'entraînement et sont, par conséquent, davantage de nature préventive que de contrôle. Newburn (1999) propose qu'il soit important d'inculquer aux policiers des valeurs d'éthique et d'intégrité, puisque cela contribuerait, notamment, « à faire de l'application de la loi une profession à part entière et à guider les policiers dans ce que représente une façon adéquate de renforcer la loi » (p. 29, traduction libre). L'hypothèse derrière de tels apprentissages est que plus un policier est fier de son organisation ou de son unité, moins enclin il sera à s'engager dans des activités déviantes. Qui plus est, il est attendu que les organisations qui mettent de l'avant des valeurs telles que l'intégrité personnelle et l'éthique auront, dans une certaine mesure, un engagement envers le maintien de l'ordre « éthique » (UNODC, 2006).

De son côté, Osse (1997) fait référence au programme de formation élaboré au *College for Criminal Investigation and Crime Control*, aux Pays-Bas, dans lequel, la corruption est vue comme un processus au sein duquel l'individu prend des décisions. L'un des principaux objectifs de ce programme de formation est d'amener les policiers à réaliser qu'ils prennent leur propre décision. Après tout, il n'est pas rare que ces derniers aient à faire appel à leur « expérience professionnelle », puisque certaines situations ne leur permettent pas de consulter leurs collègues ou encore leur code de conduite (Westmarland, 2005; van Reenen, 2010).

C'est d'ailleurs pourquoi Osse (1997) croit que l'importance d'une telle formation réside dans le fait d'amener les policiers à reconnaître les facteurs de risque inhérents à certaines situations. Cela leur permettrait de déterminer quelles conséquences peuvent découler de leur prise de décision. Quant à eux, Withrow et Dailey (2004) croient que les policiers doivent réaliser que certains citoyens peuvent agir de façon sournoise, dans le but de les amener à se corrompre. Ainsi, selon ces auteurs, l'apprentissage de techniques d'identification et de réponses adéquates à de telles situations représente une mesure de prévention primordiale.

De telles stratégies de prévention et d'entraînement ne représentent pas une panacée à la corruption policière et elles devraient, par conséquent, être utilisées dans le cadre d'une stratégie complète de prévention de la corruption policière (Osse, 1997; McCafferty, Souryal & McCafferty, 1998; Withrow & Dailey, 2004; UNODC, 2006).

1.2.4.2 Stratégies centrées sur l'organisation

Les mesures de prévention centrées sur l'organisation visent plus particulièrement le personnel et les processus présents au sein de l'organisation policière. Les stratégies relatives au personnel sont centrées sur la sélection et la supervision de celui-ci. En effet, il a été proposé qu'un manque de supervision et de gestion du personnel était fréquemment accompagné du développement de situations problématiques (Miller, 2003). De ce fait, certains auteurs proposent que de plus hauts standards dans la sélection des policiers soient instaurés (Sechrest & Burns, 1992; Newburn, 1999; Caless, 2008; Basdeo, 2010; Patrick, 2011a). Plus particulièrement, lors du processus de sélection, tout individu ayant des associations « douteuses » ou des raisons pour lesquelles il pourrait être victime de chantage devrait être écarté (Caless, 2008). De plus, il serait primordial d'identifier les caractéristiques personnelles susceptibles de nuire à la performance de l'organisation et cibler les candidats possédant une ou plusieurs de ces caractéristiques (Sechrest & Burns, 1992). Le choix du poste qu'occupera un policier devrait également être fait avec précaution; certains individus n'ont peut-être pas les qualités requises pour travailler dans certains secteurs ou unités spécialisées (Miller, 2003). Qui plus est, une rotation fréquente des postes qu'occupent les employés devrait être instaurée (Newburn, 1999; Basdeo, 2010), principalement dans le but d'éviter que les policiers se rapprochent trop de contacts indésirables, comme dans le cas des

infiltrations. Finalement, l'implantation d'un système de mesure de l'intégrité personnelle représente une autre stratégie de prévention liée au personnel policier. Ce système de mesure représente une façon d'assurer la supervision des employés. Soit le policier est délibérément placé en situation de tentation, soit il sera amené à remplir un questionnaire de mises en situation. Au final, sa façon d'agir ou les réponses qu'il aura fournies permettront à l'organisation de déterminer s'il s'agit d'un policier à risque ou non de s'engager dans la corruption policière (Caless, 2008, Kutnjak Ivković, Haberfeld & Peacock, 2012).

Diverses stratégies visant à instaurer des processus ou programmes au sein des organisations policières ont également été proposées. De manière générale, de telles stratégies visent à mettre de l'avant des politiques concernant la corruption policière, à formuler des recommandations quant à la manière adéquate d'agir des policiers (Newburn, 1999; UNODC, 2006), à rendre les policiers plus imputables (Goldsmith, 2005), à établir des méthodes de supervision adéquates (Punch, 2000) et, finalement, à augmenter les probabilités de dénonciation au sein de l'organisation (Near, Baucus & Miceli, 1993; Rothwell & Baldwin, 2007). Certaines études ont démontré que le code du silence représente l'un des principaux facteurs de risque au développement et au maintien de la corruption policière (Roebuck & Barker, 1974; Wright, 2010). Ainsi, Miller (2010) suggère qu'afin de rehausser les probabilités de dénonciation, l'unité chargée des enquêtes internes ne devrait s'occuper que des dénonciations fondées. Cela aurait pour effet d'augmenter les taux de condamnations et de cessations d'emploi, ce qui favoriserait selon elle la dénonciation. Pour sa part, Punch (2000) propose que les meilleurs effectifs policiers soient assignés à l'unité d'enquête interne de chaque organisation policière.

Finalement, certains auteurs croient qu'afin que ces stratégies centrées sur l'organisation soient efficaces, il est nécessaire que la sphère politique soit elle aussi visée (Lester, 2007; van Reenen, 2010; Gottschalk, 2012), puisqu'il semble que les décisions qui sont prises à ce niveau peuvent affecter le travail des policiers (van Reenen, 2010). De plus, il serait intéressant que le public soit sensibilisé à la corruption policière et à la responsabilité qu'il a de dénoncer ces comportements (Lester, 2007). Il a d'ailleurs été proposé qu'un système indépendant et transparent de dénonciation soit mis sur pied afin de rendre ce

processus plus facile (Ferdik, Rojek & Alpert, 2013). Par ailleurs, les « donneurs » doivent également être ciblés par les stratégies de prévention, et ce, dans le but de changer le comportement de certains citoyens (Newburn, 1999).

Bien qu'il soit illusoire de penser qu'il est possible d'enrayer totalement la corruption policière (Newburn, 1999), il semble que de telles stratégies de prévention permettent de garder un certain contrôle sur ce phénomène. En effet, il est raisonnable de croire que la corruption policière sera réduite si les stratégies utilisées permettent de diminuer le monopole du pouvoir et le pouvoir discrétionnaire des policiers et qu'une plus grande transparence augmente la possibilité de condamnation ou de perte d'emploi. De meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires amélioreraient aussi les chances qu'un policier demeure honnête et intègre (Azfar, Lee & Swamy, 2001).

1.2.5 Impacts de la corruption

Qu'elle soit politique ou policière, plusieurs conséquences peuvent être associées à la corruption. De manière générale, il est convenu que la corruption politique affecte de façon importante le développement des régions où elle est commise, tant dans le domaine économique que social (Jain, 2001; Azfar, Lee & Swamy, 2001; Mauro, 2004; Lester, 2007). Il fait également peu de doutes que l'allocation des ressources se trouvera elle aussi affectée (Jain, 2001; Lester, 2007). Dans les endroits où elle devient endémique, il est probable que la corruption puisse menacer l'autorité de la loi, les droits à la propriété, l'exécution des contrats et cela peut aller jusqu'au sous-financement en matière d'éducation (Azfar, Lee & Swamy, 2001). Appuyant ces chercheurs, Grabosky et Larmour (2000) avancent que la corruption peut accroître le coût des affaires, fausser les décisions concernant les dépenses publiques et attaquer la légitimité du gouvernement. Selon Echazu et Garoupa (2010), la corruption minimiserait l'effet de dissuasion, ce qui entraînerait un taux de criminalité plus élevé que la normale, comme à Rio de Janeiro, au Brésil, où l'impunité associée au faible taux d'élucidation des crimes contribue à la commission de nouveaux crimes. Dans cette ville du Brésil, seuls 15 % des homicides commis sont élucidés (Misse, 2010). Il va sans dire, que de telles situations forcent les gouvernements à revoir les activités du maintien de l'ordre afin de les rendre plus adéquates (Echazu et Garoupa, 2010).

De son côté, la corruption policière a comme principal effet d'affecter la légitimité de l'organisation. Plusieurs auteurs s'entendent sur ce point et certains croient que cette atteinte à la légitimité de l'organisation pourrait nuire à la capacité des policiers à accomplir efficacement leurs tâches, puisque les citoyens auraient dès lors moins tendance à rapporter les crimes (Punch, 2000; Bayley, 2002; Harris, 2010; Wright, 2010). La confiance de la population envers les policiers et la perception de son efficacité seraient également affectées. Ceci n'est pas une conséquence banale puisqu'il a été démontré qu'il est difficile pour l'organisation policière de s'acquitter adéquatement de ses tâches sans l'aide d'un public participatif (Rothwell & Baldwin, 2007; Wright, 2010). De plus, Prenzler, Beckley et Bronitt (2013) avancent que l'acceptation de gratuités de la part des policiers peut influencer leur visibilité; les endroits offrant de telles gratuités étant plus fréquentés. Parmi les autres conséquences reliées à la corruption policière, on note le fait que plusieurs opérations échoueront (Miller, 2003), que certaines formes de corruption compromettent la fiabilité des mesures de la performance policière (Patrick, 2011a) et que ce que les policiers font et la façon dont ils le font peut avoir un impact sur la perception qu'ont les citoyens de l'équité et de l'honnêteté de l'ensemble du système de justice (Vito, Wolfe, Higgins & Walsh, 2011).

Sept principaux effets sont associés au fait de briser la loi : (1) le fait de briser la loi contribue à minimiser l'effet de dissuasion, ce qui signifie que certaines personnes qui envisagent la possibilité de commettre un crime décideront probablement de le faire puisque peu de conséquences y sont généralement associées, briser la loi (2) diminue aussi l'efficacité des organisations policières, (3) affaiblit l'autorité de la loi, (4) désigne la police comme responsable du désordre social et du taux de criminalité élevé, (5) démoralise et rend la profession policière moins satisfaisante, (6) gaspille les ressources communautaires et, finalement, (7) place les policiers en position vulnérable (Bayley, 2002).

Finalement, dans une perspective sociologique, la corruption policière peut aussi avoir pour conséquence la création d'un climat d'« autojustice » (*self-help*) (Black, 1983). En effet, dans les endroits où la justice est absente ou que les policiers sont corrompus et protègent certains groupes d'individus, les citoyens n'auraient d'autres choix que d'avoir recours à la violence pour régler leurs conflits. Ceci s'expliquerait d'une part par le fait que les citoyens

n'ont plus confiance en la police pour gérer leurs conflits et, d'autre part, par le fait que si les citoyens sont victimes de certains groupes protégés par la police, ils doivent utiliser des moyens contournés pour se faire justice. D'ailleurs, selon la théorie du crime comme contrôle social, la majorité des homicides intentionnels commis dans les sociétés modernes peuvent être considérés comme des actes de sanctions ou d'« autojustice » (Black, 1983).

Les conséquences liées à la corruption, qu'elle soit politique ou policière, ramènent aux inégalités économiques et aux inégalités reliées au travail policier, soit dans la quantité et la qualité de celui-ci. Les inégalités sont, malheureusement, souvent liées à l'augmentation du taux de crimes violents, notamment des homicides.

1.3 Variables à l'étude

Afin de rendre l'étude de la corruption policière possible, différents facteurs ont été identifiés dans la littérature. À l'exception des facteurs relatifs à la corruption, ces derniers peuvent être divisés en deux catégories : les facteurs inhérents à l'organisation policière et les facteurs sociaux.

1.3.1 Variable dépendante

Dans le cadre de ce projet de recherche, le taux d'homicide par 100,000 habitants a été choisi comme indicateur du taux de violence. Le taux d'homicide est fréquemment utilisé comme indicateur du taux de violence dans les études comparatives internationales, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le meurtre est l'un des crimes les plus fréquemment rapportés aux autorités puisqu'il s'agit d'un crime difficile à dissimuler. De plus, la définition de ce que représente un homicide est très semblable d'un pays à un autre. Finalement, le taux d'homicide représente un indicateur fiable du niveau de violence d'un endroit donné puisque souvent, l'homicide correspond au résultat final de formes de criminalité moins sévères (Gruszczynska & Heiskanen, 2012; Ouimet, 2012).

1.3.2 Variables indépendantes

1.3.2.1 L'organisation policière

Afin de caractériser l'organisation policière, six indicateurs ont été identifiés. La proportion de femmes présente au sein d'une organisation policière fait partie de ces facteurs. Au cours des dernières années, l'idée selon laquelle les femmes contribueraient à faire diminuer la corruption s'est grandement répandue. Les responsables des villes de Lima au Pérou et de Mexico au Mexique ont d'ailleurs pris la décision de composer uniquement de femmes leur patrouille dédiée à la circulation (Swamy, Knack, Lee & Azfar, 2001; Goetze, 2007). Bien que les pistes soient diverses pour tenter d'expliquer les raisons pour lesquelles les femmes contribueraient à diminuer la corruption, Dollar, Fisman et Gatti (1998) ont trouvé une relation forte, négative et significative entre la proportion de femmes au sein d'un gouvernement et le niveau de corruption de ce pays. Il est possible de considérer que les résultats seraient semblables au sein de l'organisation policière puisque les femmes y sont vues comme évitant les agressions physiques et comme ayant un effet général apaisant (Lersch & Mieczkowski, 2005). Qui plus est, il a été démontré que les femmes policières sont, notamment, aussi efficaces que leurs collègues masculins, qu'elles sont moins promptes à utiliser la force excessive et qu'elles favorisent l'activité policière orientée vers la communauté (Lonsway, Moore, Harrington, Smeal & Spillar, 2003). De manière générale, le taux de femmes policières est plus faible dans les démocraties émergentes et dans les pays en voie de développement, où de forts legs de domination masculine peuvent être retrouvés (Prenzler & Sinclair, 2013).

Le nombre de policiers par 100,000 habitants représente un autre facteur relatif à l'organisation policière. De manière générale, il est avancé qu'au niveau des pays la présence policière n'a pas ou peu d'effet sur le taux de criminalité (Soares, 2004a). À un niveau d'agrégation tel que celui d'un quartier, ce serait plutôt le taux de criminalité qui influencerait le nombre de policiers qui sont retrouvés à un endroit donné (Sampson & Cohen, 1988). Toutefois, Soares (2004b) avance que la présence policière serait un indice de l'efficacité possible de l'organisation policière et de la sévérité du système de justice en plus d'influencer le taux de déclaration des crimes. Ainsi, il serait au contraire possible de postuler qu'un plus

grand nombre de policiers par 100,000 habitants permettrait de limiter le taux de criminalité puisque l'effet de dissuasion serait alors augmenté; plus il y aura de policiers par 100,000 habitants, plus hautes devraient être les chances de se faire prendre si un crime est commis.

Un troisième facteur relatif à l'organisation policière et à la corruption est le salaire. Selon Basdeo (2010), une excuse très populaire à l'engagement des policiers dans la corruption est qu'ils sont sous-payés. Un faible salaire policier représenterait un facteur de risque à la corruption dans les endroits déjà exposés à celle-ci (Echazu & Garoupa, 2010), notamment lorsque ce salaire ne permet pas aux policiers de vivre décemment (Dieu & Dupont, 2001).

La formation policière a également été ajoutée au modèle de recherche suite au constat que plusieurs auteurs proposent cette stratégie afin de prévenir la corruption policière (Osse, 1997; Newburn, 1999; Withrow & Dailey, 2004; UNODC, 2006). Par conséquent, il est possible de penser que les pays qui possèdent un programme de formation policière présenteront de plus faibles niveaux de corruption.

Finalement, l'efficacité policière et la confiance du public sont deux facteurs intimement liés de l'organisation policière. En effet, l'efficacité policière dépend grandement de la confiance du public. Ainsi, il est attendu que dans les endroits où la confiance du public est faible, l'efficacité policière s'en trouvera affectée, et par conséquent, il est possible de postuler que le taux de violence y sera plus élevé. À l'inverse, il est attendu que l'efficacité policière soit élevée là où la confiance du public envers l'organisation policière l'est aussi. Ainsi, le taux de violence dans ces endroits devrait être plus faible (Punch, 2000; Tyler, 2004; Goldsmith, 2005; Rothwell & Baldwin, 2007; Harris, 2010; Tankebe, 2010; Patrick, 2011b; Hough, 2012).

1.3.2.2 Facteurs sociaux

Divers facteurs sociaux sont directement ou indirectement, associés à la corruption policière, et plus particulièrement au taux d'homicide. Les facteurs sociaux retrouvés dans le présent modèle de recherche ont été inclus puisqu'ils ont été identifiés dans la littérature

comme jouant un rôle important dans la relation entre les inégalités et le taux de violence. Dans le cadre de ce mémoire, nous tenterons de déterminer quel effet la corruption vient ajouter à la relation entre ces facteurs sociaux et le taux de violence. Les inégalités se retrouvent parmi les facteurs sociaux identifiés. Parmi les plus fréquemment mentionnées, on retrouve les inégalités de nature économique qui sont, selon plusieurs théories, à la source de la création de tensions et de frustrations dans la société (Ouimet, 2012). Selon Black (1983), les inégalités favoriseraient également la création d'un climat d'« autojustice », ce qui pourrait engendrer un plus grand recours à la violence de la part de certains citoyens. L'indice Gini est l'indicateur le plus fréquemment utilisé dans les études comparatives internationales et a été identifié par Echazu et Garoupa (2010) comme étant un prédicteur significatif du taux d'homicide.

Outre les inégalités économiques, les niveaux de pauvreté et de développement économique sont également des facteurs sociaux pouvant être associés à la corruption policière ou au taux de violence. En effet, le niveau de pauvreté a été identifié comme étant l'une des principales causes contextuelles à la corruption (Xin & Rudel, 2004). Cependant, il n'est pas aisé d'adéquatement mesurer la pauvreté, principalement puisque ce ne sont pas tous les pays qui ont le même niveau de développement et parce que les mesures de la pauvreté ne sont pas facilement accessibles. Ainsi, la mortalité infantile est fréquemment utilisée comme variable indicatrice de la pauvreté puisqu'elle (1) est corrélée à la pauvreté, (2) qu'elle n'est pas dépendante de définitions arbitraires de la pauvreté et (3) qu'elle est probablement une mesure plus précise, conceptuellement et méthodologiquement, que des indicateurs monétaires (Pridemore, 2008; Ouimet, 2012). D'autre part, il a été proposé que le PIB per capita soit utilisé comme approximation du développement économique d'une région (Pridemore, 2008). Différentes études ayant inséré le PIB per capita comme indicateur du développement économique ont trouvé une relation forte et négative entre ce dernier et les homicides (Ouimet, 2012; Chu & Tusalem, 2013). En outre, comme l'âge est le meilleur prédicteur individuel des conduites déviantes, il est aussi important de considérer la distribution d'âge de la population. Différentes études ont d'ailleurs déterminé que les régions du monde qui possèdent un haut pourcentage d'adolescents et de jeunes adultes ont également un plus haut taux de criminalité (Lee & Bankston, 1999; Kane, 2005; Ouimet, 2012). De plus, Ouimet (2012) avance que la

distribution d'âge des jeunes dans la population est hautement et négativement corrélée au niveau de développement économique.

Finalement, le type de gouvernement semble également lié au taux d'homicide d'un pays. En effet, dans des régimes totalitaires ou autoritaires, la proportion de crimes létaux serait légèrement plus élevée (Lee & Bankston, 1999). Goldsmith (2005) avance de plus que dans les pays divisés ou autoritaires, la négligence et le mauvais traitement des citoyens sont chose commune, ce qui mène à une diminution du respect du public envers les forces de l'ordre. Pour conclure, il a été proposé que les pays qui ne possèdent pas une autorité centralisée de l'État seraient plus enclins à gérer eux-mêmes leurs conflits (Lee & Bankston, 1999).

1.4 Problématique

Bien que la majorité des policiers de par le monde soient honnêtes et intègres (UNODC, 2006), l'activité policière est tout de même considérée par plusieurs comme une profession « moralement dangereuse » et dans laquelle différents actes de corruption peuvent survenir (Vito, Wolfe, Higgins & Walsh, 2011; Basdeo, 2010). Le pouvoir de discrétion, le code du silence, le manque d'intégrité organisationnelle et les secteurs de travail à risque font tous partie intégrante de l'activité policière et chacun de ces éléments contribue individuellement au développement de la corruption (McCafferty, Souryal & McCafferty, 1998). La légitimation d'une certaine part d'inconduites par l'organisation policière et le public contribue également à cette émergence de la corruption. Les résultats de recherche appuient l'hypothèse selon laquelle plusieurs personnes du public considèrent qu'il est parfois acceptable pour les policiers de déroger à la loi, dans la mesure où cela permet l'arrestation ou la condamnation d'un présumé coupable. Une telle situation s'est déroulée en Italie, où plusieurs policiers étaient impliqués dans la bande de la « Panda noire ». Toutes les fins de semaine et dans le but d'améliorer ses statistiques départementales, cette bande créait illégalement des embuscades aux criminels. Suite à leur arrestation, le public a demandé à ce que « les héros soient libérés » (Palidda, 2010). Quant à elles, les organisations policières ont

plutôt coutume de récompenser ce type de comportements, par rapport aux comportements de prévention et de respect de la loi (Cooper, 2012).

Diverses études ont démontré que de nombreuses conséquences sont associées à la corruption policière. Plusieurs auteurs s'entendent sur le fait que l'une des conséquences les plus importantes et les plus néfastes pour l'organisation policière est une atteinte à sa légitimité (Tankebe, 2010; Ferdik, Rojek & Alpert, 2012; Prenzer, Beckley & Bronitt, 2013). En effet, selon certains auteurs, une atteinte à la légitimité de l'organisation et à la confiance qu'a le public envers celle-ci peut nuire à l'efficacité des policiers dans leurs activités puisque dès lors, les citoyens n'auraient plus tendance à rapporter les crimes (Punch, 2000; Bayley, 2002; Harris, 2010; Wright, 2010). Selon Kubrin et Weitzer (2003a), la quantité et la qualité des activités policières peuvent significativement affecter le taux de criminalité des quartiers. La littérature appuie cette idée et mentionne que les quartiers défavorisés au sein desquels la police intervient peu ou pas font davantage usage de la violence pour régler leurs conflits (Kubrin & Weitzer, 2003a; Pratt & Godsey, 2003; Kane, 2005; Peterson, Krivo & Harris, 2010).

La corruption policière aurait également pour conséquence de minimiser l'effet de dissuasion, ce qui engendrerait un taux de criminalité plus élevé que la normale (Bayley, 2002; Echazu & Garoupa, 2010). En effet, dans une telle situation, si une personne envisage de commettre un crime, un simple calcul des coûts et bénéfices encouragera celle-ci à commettre son crime, puisque peu de conséquences y sont généralement associées. En outre, il est aussi possible d'« acheter » certains policiers afin que ceux-ci négligent certaines causes et que des poursuites pénales soient évitées.

La théorie du crime comme contrôle social (Black, 1983) permet d'expliquer les raisons pour lesquelles la corruption policière est associée à un taux de crimes violents élevé. Selon cette théorie, les citoyens ressentent parfois le besoin de se faire justice eux-mêmes. Quatre situations pousseraient les citoyens à agir de la sorte : (1) la loi ou la justice est absente, autant pour la victime que pour les criminels; (2) la loi ou la justice est absente, surtout pour la victime; (3) la loi ou la justice est principalement absente pour les criminels; et (4) la loi ou la justice est disponible et présente pour tous, mais les victimes font le choix de ne

pas y avoir recours. Cette théorie permet d'illustrer que lorsque les policiers sont absents ou agissent de façon corrompue envers certains citoyens, ces derniers ne souhaitent pas remettre la gestion de leurs conflits entre les mains des policiers. C'est pour cette raison qu'ils font le choix de se faire justice eux-mêmes. La gestion des conflits par l'être humain se fait généralement par l'usage de la violence. D'ailleurs, il semblerait que la majorité des homicides commis dans les sociétés modernes soient des actes de sanction ou d'« autojustice » (Black, 1983).

Maintes études se sont intéressées au lien entre les inégalités et la violence et il a été établi que des inégalités telles que la pauvreté relative ou les inégalités économiques sont fréquemment associées à un taux plus élevé de crimes violents (Messner, 1982; Pridemore, 2002; Pratt & Godsey, 2003; Peterson, Krivo & Harris, 2010). Utilisé dans plusieurs études comparatives internationales, le taux d'homicide représente l'indicateur le plus fiable du taux de crimes violents d'un endroit donné (UNODC, 2011; Gruszczynska & Heiskanen, 2012; Ouimet, 2012). Ainsi, il est surprenant de constater que deux phénomènes liés aux inégalités et présents à différentes intensités au niveau mondial n'ont, à ce jour, jamais été directement liés. Une seule étude recensée a indirectement lié la corruption et le taux d'homicide. Dans leur étude, Antonnacio et Tittle (2007) ont tenté de déterminer si le niveau de démoralisation de la société était lié au taux d'homicide de celle-ci. Pour ce faire, les auteurs ont utilisé la corruption comme variable indicatrice du niveau de démoralisation et ont trouvé une relation modérée ($r = 0,44$) et positive entre la mesure de corruption et le taux d'homicide d'une société.

Il s'avère intéressant d'étudier le lien entre la corruption policière et le taux d'homicide, puisque ces deux phénomènes sont retrouvés à différentes intensités au niveau mondial et qu'ils n'ont été qu'indirectement liés antérieurement.

L'objectif de ce projet de recherche est de déterminer si un lien existe entre le taux d'homicide et la corruption policière, en tenant compte que cette relation est aussi influencée par différents facteurs sociaux. Pour ce faire, les données relatives à 143 pays sont analysées. Une régression multiple permet d'identifier les indicateurs qui sont les plus forts prédicteurs du taux d'homicide pour les pays à l'étude.

La méthodologie utilisée pour atteindre ces objectifs est décrite dans la prochaine section.

CHAPITRE II
MÉTHODOLOGIE

L'échantillon initial de ce projet de recherche comprenait 176 pays. Le critère initial d'inclusion est la disponibilité des données. Cela signifie que des données devaient être colligées pour plus de 80 % des indicateurs pour qu'un pays soit inclus dans l'échantillon (c.-à-d., moins de 20 % de valeurs manquantes). Avec un tel critère d'inclusion, il faut toutefois être prudent de ne pas créer de biais de sélection puisque, comme le soulignent Neuman et Berger (1988), la capacité d'amasser des résultats relatifs à un pays est souvent liée au niveau de développement économique de celui-ci. Ainsi, dans le but de restreindre le nombre de pays à considérer pour la composition de l'échantillon initial et pour limiter le biais de sélection, il s'est avéré nécessaire qu'un second critère d'inclusion soit utilisé. Celui-ci est une population minimale de 500,000 habitants. Toutefois, trois pays ont exceptionnellement été ajoutés à l'échantillon. L'Islande, Malte et le Brunei ont des populations variant entre 320,000 et 430,000 habitants. Ces trois pays ont tout de même été inclus dans l'échantillon puisque, malgré leur population inférieure à 500,000 habitants, suffisamment de données ont pu être récoltées à leur sujet. Par ailleurs, considérant la difficulté de colliger des données pour des pays moins ou peu développés économiquement, 33 pays ont dû être retirés de l'échantillon, faute d'un nombre suffisant de données. Ainsi, l'échantillon final comprend 143 pays. Bien qu'un nombre important de pays peu ou non développés ait été retiré du modèle de recherche, l'échantillon de pays est réparti également entre les régions industrialisées d'Amérique du Nord et d'Europe et entre les régions d'Europe de l'Est, d'Afrique, d'Amérique latine et du Sud et d'Asie, comme l'indique le tableau II présenté en annexe (Annexe A, pp. ii-iii).

De cet échantillon de 143 pays, un sous-échantillon de 79 pays a été constitué afin de rendre compte de deux indicateurs relatifs à l'organisation policière : l'efficacité policière et la confiance du public envers l'organisation. La constitution d'un tel sous-échantillon est devenue nécessaire puisqu'il s'agit de deux indicateurs pertinents et que des données n'étaient pas disponibles pour tous les pays de l'échantillon.

2.1 Sources de données

L'étude de la corruption policière renferme un défi particulier; celui de la quantification de cette activité (Miller, 2003; Westmarland, 2005). Afin de surmonter cette

difficulté, des sources officielles de données telles que la Banque Mondiale, l'ONU, l'OMS, *Transparency International* et Interpol ont été utilisées pour composer une base de données complète. Dans le cadre du présent projet de recherche et considérant les limites évoquées dans la littérature concernant la corruption policière, l'utilisation de sources de données officielles représente un atout certain. En effet, dans un premier temps, l'utilisation de sources de données officielles permet, dans une certaine mesure, de surmonter les problèmes de quantification liés à l'étude de la corruption policière puisqu'elles permettent l'accès à d'importants échantillons de répondants. De plus, comme le sujet d'étude est celui de la corruption policière, il est possible de présumer que l'utilisation de telles sources permet l'accès à des données plus fiables. En effet, il ne serait pas étonnant que des gouvernements soient tentés de taire ou de minimiser les problèmes de corruption présents au sein de leur pays.

Ainsi, certains indices élaborés par *Transparency International* ont été utilisés afin d'évaluer la corruption politique et policière des pays. Différentes sous-questions du *Global Corruption Barometer 2013* ont été insérées dans le modèle de recherche. Les sous-questions identifiées portent, dans un premier temps, sur la corruption générale soit sur la perception qu'ont les citoyens du niveau de corruption de diverses institutions gouvernementales de leur pays respectif. Dans un second temps, une sous-question a été identifiée afin d'illustrer la fréquence de corruption policière directe. Celle-ci traite de la fréquence à laquelle les citoyens, ou un membre de leur famille, ont eu à payer un pot-de-vin à un policier au cours d'une année donnée. Des données du sondage mené par l'Étude mondiale sur les Homicides (EMH) ont également été utilisées afin de constituer le sous-échantillon comprenant les indicateurs de l'efficacité policière et de la confiance du public. En outre, pour les indicateurs relatifs à l'organisation policière, des sources telles que *Small Arms Survey* et Interpol ont été utilisées. Pour certains de ces indicateurs, il était impossible de n'avoir recours qu'à une seule source de données. Par conséquent, dans le but de compléter les données amassées via certaines sources officielles, les indicateurs de la présence policière par 100,000 habitants, des femmes policières par 100,000 habitants, du salaire policier moyen, de la formation policière et de la centralisation des pays ont dû être complétés à l'aide de données colligées sur Internet.

Finalement, tel que le suggère Ouimet (2012), la Banque Mondiale, l'Organisation mondiale des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la Santé et *The Economist* ont été utilisées afin d'amasser les données relatives aux différents indicateurs sociaux. Ainsi, l'indice Gini, le PIB per capita, le taux de mortalité infantile par 1,000 habitants, la proportion des 15 à 29 ans dans la population et la variable dichotomique des pays autoritaires ont tous été issus de ces différentes sources. Le taux d'homicide par 100,000 habitants, la variable dépendante de ce modèle de recherche, est quant à lui issu du *Global Study on Homicide* de l'UNODC (2011).

2.2 Modèle conceptuel et opérationnalisation

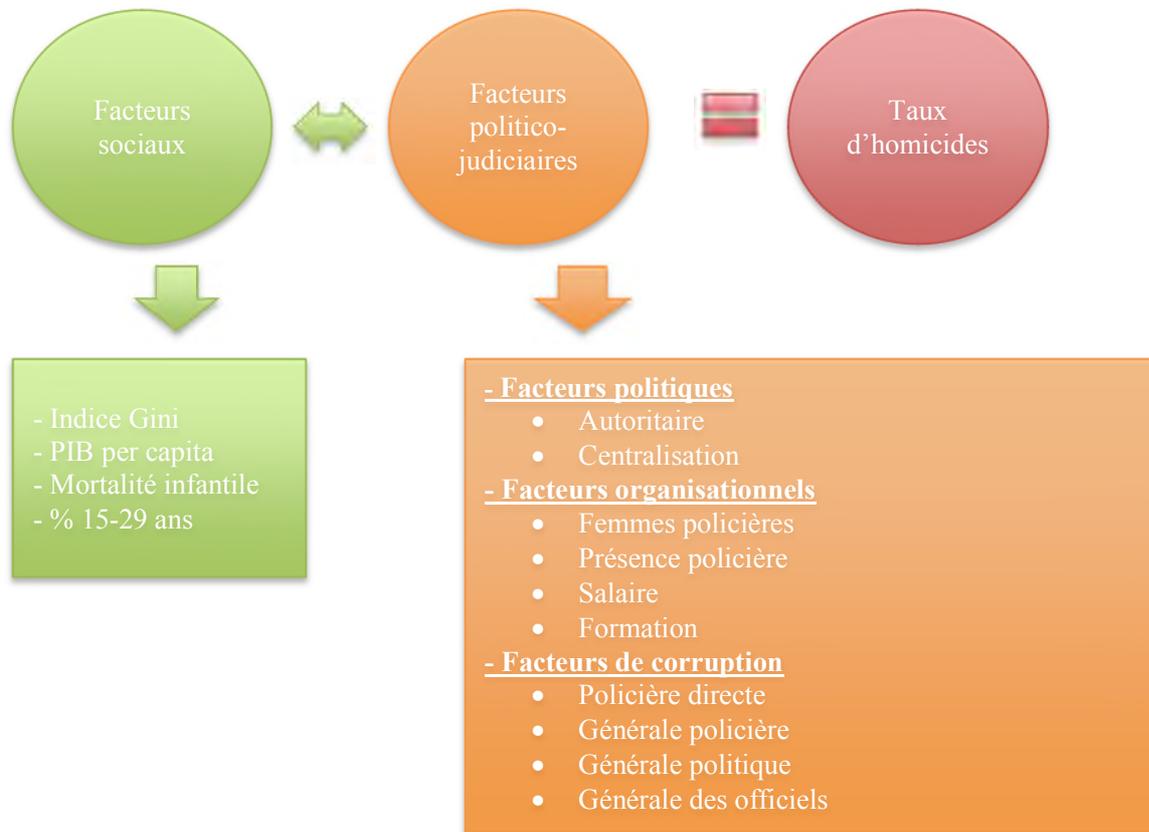
Différents facteurs ont été identifiés comme étant directement ou indirectement associés à la corruption policière. Parmi ceux-ci, l'indice Gini, le PIB per capita, la mortalité infantile et la proportion de la population âgée entre 15 et 29 ans ont été identifiés comme représentant des facteurs sociaux importants dans la relation entre la corruption policière et la violence. En outre, les variables de corruption politique et policière de même que celles relatives à l'organisation policière ont été rassemblées sous l'étiquette des facteurs politico-judiciaires et sont elles aussi considérées dans cette relation. Les données relatives à ces indicateurs sont présentées dans le tableau III (Annexe B, pp. iv-vii). La figure 2 (p. 49) présente quant à elle le modèle conceptuel élaboré dans le cadre de ce projet de recherche.

La présente section décrit l'opérationnalisation de chacune de ces variables.

2.2.1 Variable dépendante

Le taux d'homicide par 100,000 habitants a été choisi comme variable dépendante puisqu'il représente un indicateur fréquemment utilisé dans diverses études internationales portant sur la criminalité. De plus, il constitue un indicateur fiable du taux de crimes violents d'un endroit donné (UNODC, 2011; Gruszczynska & Heiskanen, 2012; Ouimet, 2012). Les taux d'homicide présentés dans ce travail de recherche réfèrent aux homicides intentionnels, soit « la mort illégale et intentionnellement infligée à une personne par une autre » (UNODC, 2011, p.15, traduction libre).

Figure 2 : Modèle conceptuel incluant les facteurs sociaux et politico-judiciaires



2.2.2 Variables indépendantes

2.2.2.1 Facteurs sociaux

Considérant que les facteurs sociaux insérés dans le présent modèle de recherche proviennent de sources officielles de données, l'étape d'opérationnalisation de ces variables n'était pas nécessaire. Cependant, il importe de mentionner que la mortalité infantile représente la probabilité pour un enfant de mourir entre sa naissance et l'âge de cinq ans et est exprimée par 1,000 habitants. Par ailleurs, les valeurs relatives au PIB per capita sont exprimées en dollars américains courants.

Comme il a précédemment été mentionné, l'utilisation de sources officielles de données représente, dans le cadre de ce projet de recherche, un atout puisqu'elle permet l'accès à d'importants échantillons. De plus, lorsque l'on considère le sujet à l'étude, il est possible de présumer que ces sources sont plus fiables que les sources gouvernementales.

2.2.2.2 Facteurs politico-judiciaires

Les indicateurs relatifs à la corruption, politique ou policière, sont tous issus de *Transparency International*. Certaines sous-questions du *Global Corruption Barometer 2013* ont été sélectionnées afin de situer le niveau de corruption politique des pays. De façon générale, ces sous-questions visaient à estimer la perception qu'ont les citoyens du niveau de corruption de leurs institutions gouvernementales. Précisément, les répondants ont été questionnés afin de déterminer s'ils considéraient leurs institutions gouvernementales comme étant corrompues ou extrêmement corrompues. Une seule des variables indépendantes incluses dans le modèle de recherche a directement trait à la corruption policière et est elle aussi issue du *Global Corruption Barometer 2013*. Les répondants ont été questionnés à savoir si eux-mêmes ou un membre de leur famille avaient eu à payer un pot-de-vin à un policier dans l'année précédant le sondage. La variable de la corruption policière directe a été complétée à l'aide de données recueillies lors du sondage de l'EMH de 2013 et 2014. La question posée aux répondants visait à identifier la proportion des personnes qui ont parfois à payer un pot-de-vin à des policiers. Selon Ouimet et Montmagny-Grenier (2014), cette question tirée du sondage de l'EMH permet de produire une mesure valide de la corruption policière de moindre gravité (*low-level corruption*).

Quant à lui, l'organisme *Transparency International* représente la source de données la plus populaire dans les études macroéconomiques traitant de la corruption (Razafindrakoto & Roubaud, 2010). Les données recueillies par cet organisme découlent de la perception d'experts. Cela peut évidemment poser problème puisque ce que les experts perçoivent ne représente pas nécessairement la réalité. Il semble toutefois que ce ne soit pas le cas du *Global Corruption Barometer* dans lequel une relation positive est rapportée entre la perception des experts et celle des citoyens (Ko & Samajdar, 2010; Razafindrakoto & Roubaud, 2010). Malgré tout, bien que l'utilisation de cette source permette l'accès à un large échantillon, elle

ne permet pas la mesure directe du phénomène de la corruption. En effet, ces différentes variables représentent plutôt des variables indicatrices de la corruption.

Diverses variables relatives à l'organisation policière ont aussi été insérées dans le modèle de recherche. Bien que quelques sources officielles aient permis d'amasser des données pour différents pays, cela n'était pas suffisant pour justifier l'inclusion des indicateurs de l'organisation policière au sein du modèle de recherche. Ainsi, il a été nécessaire de compléter les indicateurs de la présence policière par 100,000 habitants, des femmes policières par 100,000 habitants, du salaire policier moyen et de la formation policière à l'aide de recherche sur Internet. L'ensemble de ces recherches a été complété entre mai 2013 et août 2014. Dans le but de faciliter la recherche d'informations, des mots clés tels que « *police per 100,000 population + pays* », « *proportion of women in the police + pays* », « *average salary for police officers + pays* » et « *national police school + pays* » ont été utilisés. Le principal critère d'inclusion était la récence des données. Ainsi, toute donnée antérieure aux années 2000 n'a pas été incluse dans le modèle de recherche. En outre, dans le but d'assurer la fiabilité des données, les sources gouvernementales étaient privilégiées. Cependant, comme ces sources sont parfois difficiles à obtenir, le recours à divers articles de journaux locaux a été nécessaire. De ce fait, les données relatives à ces variables ne sont que des estimations.

Les variables de l'organisation policière ont été incluses dans le modèle de recherche suite au constat selon lequel plusieurs études les considèrent comme des facteurs de risque ou de prévention à la corruption policière. En effet, certains auteurs se sont intéressés à la proportion de femmes au sein du gouvernement d'un pays et ont trouvé une relation forte, négative et significative entre celle-ci et le niveau de corruption politique de ce pays (Dollar, Fisman & Gatti, 2001; Swamy, Knack, Lee & Azfar, 2001). Dans le cadre de ce mémoire et dans le but de faciliter les comparaisons avec la présence policière, la proportion de femmes est représentée par le nombre de femmes policières par 100,000 habitants. Certains auteurs ont quant à eux fait le choix d'inclure une variable de présence policière dans leurs études selon la logique que plus de policiers par 100,000 habitants augmenterait l'effet dissuasif du crime (Fajnzylber, Lederman & Loayza, 2002). Finalement, il est aussi intéressant de considérer le salaire policier puisque certaines études ont trouvé une relation négative entre le salaire relatif

des employés civils et la corruption, principalement dans les pays en développement et ceux de l'OCDE (Van Rijckeghem & Weder, 2001).

Les données relatives au sous-échantillon de l'efficacité policière et de la confiance du public sont quant à elles issues du sondage mené par l'EMH. Lors de ce sondage, plusieurs experts en matière de criminalité ou de justice ont été identifiés dans les différents pays du monde afin que des questionnaires leur soient envoyés. Dans le cadre de ce projet de recherche, les questions retenues visaient à établir, d'une part, la probabilité qu'un crime, excluant l'homicide, soit rapporté à la police (taux de déclaration) et, d'autre part, qu'un suspect soit identifié ou accusé pour différents types d'homicides proposés (taux de solution). Ainsi, les données relatives au taux de déclaration ont été utilisées afin de constituer l'indicateur de la confiance du public tandis que les données relatives au taux de solution ont été utilisées afin de créer l'indicateur de l'efficacité policière. Étant toujours en cours d'élaboration, le sondage de l'EMH a fait état de peu de recherches à ce jour. Néanmoins, l'étude menée par Ouimet et Montmagny-Grenier (2014) a permis de déterminer que les données recueillies dans le cadre de ce sondage sont valides et que les mesures qui en ressortent sont fortement associées aux taux d'homicides des différents pays compris dans cette étude. De plus, lorsqu'analysées par pays, il semble que les réponses fournies au sujet d'une question concordent généralement avec les résultats retrouvés dans la littérature.

Finalement, trois variables dichotomiques ont été insérées dans le modèle de recherche afin de rendre compte de la formation policière, du niveau de centralisation du pays et de déterminer si le pays pouvait être qualifié d'autoritaire. Plusieurs auteurs considèrent que la formation policière représente une mesure de contrôle efficace à l'engagement dans la corruption (Osse, 1997; Newburn, 1999; Withrow & Dailey, 2004; UNODC, 2006). C'est notamment le cas de Quah (2006) qui remarque que la mise en place d'une meilleure formation policière, de concert avec l'augmentation des salaires policiers, a grandement contribué à améliorer la situation de l'organisation policière de Singapour vis-à-vis de la corruption. Bien qu'ils soient à interpréter avec précaution, les résultats de l'étude de Lee et Bankston (1999) suggèrent quant à eux que l'effet des inégalités économiques sur le taux de violence serait moindre dans les pays détenant un niveau « moyen » de liberté civile,

comparativement aux pays détenant une grande liberté civile. Brièvement, un pays était considéré comme comprenant un programme de formation policière lorsque celui-ci était nécessaire à l'entrée en fonction de nouveaux policiers. De plus, dans le cadre de cette recherche, ce qui est considéré comme un pays centralisé est lorsque le gouvernement, ou toute autre entité unique, possède le pouvoir sur tous les services de sécurité offerts par le pays (White, 2011). En outre, un pays était considéré comme autoritaire lorsqu'il recevait un score inférieur à 4 dans l'indice de démocratie développé par *The Economist* (Ouimet, 2012). Ainsi, il est présumé qu'un pays autoritaire n'est pas démocratique puisque les décisions ne sont pas basées sur le vote de la majorité, les citoyens de ce pays ne sont pas consultés, les minorités ne sont pas protégées et les droits de la personne ne sont pas respectés (<http://www.economist.com/node/8908438>). Chacune de ces variables a été codifiée de sorte que (0) représente l'absence du phénomène et (1) la présence de celui-ci.

2.3 Stratégie analytique

L'analyse statistique de ce projet de recherche s'exécute en trois temps. Premièrement, l'analyse des statistiques univariées permet de qualifier la distribution et la variance de chacune des variables. L'examen initial de la base de données a permis d'identifier pour quels indicateurs et, pour quels pays, des valeurs manquantes sont observées. Les pays et indicateurs comportant un trop grand nombre de valeurs manquantes, soit tout pays ou indicateur comportant plus de 20 % de valeurs manquantes, furent retirés du modèle de recherche.

Deuxièmement, une matrice d'intercorrélations a été générée afin d'apprécier la force du lien entre la variable dépendante et chacune des variables indépendantes et entre chacune des variables indépendantes. L'analyse de cette matrice d'intercorrélations permet de rapidement repérer les cas de multicolinéarité simple, soit tout coefficient de relation supérieur à 0,8. Toute relation supérieure à ce seuil limite fût, par conséquent, retirée du modèle de recherche.

Troisièmement, étant donné que ce modèle de recherche ne possède qu'une variable dépendante et plusieurs variables indépendantes, une régression multiple est appliquée comme analyse statistique finale. L'interprétation des résultats de la régression multiple permet

d'identifier quels indicateurs sont de bons prédicteurs du taux d'homicide par 100,000 habitants et la présence d'interactions au sein du modèle de recherche.

CHAPITRE III

RÉSULTATS

Afin de mesurer le plus fidèlement possible le lien entre la corruption policière et le taux d'homicide, diverses analyses statistiques ont été réalisées. Tout d'abord, les statistiques descriptives univariées ont permis d'illustrer la force et la distribution de chacune des variables continues incluses dans le modèle de recherche. En second lieu, l'analyse des statistiques descriptives bivariées a permis de juger la force des relations entre les variables indépendantes et la variable dépendante, de même qu'entre chacune des variables indépendantes. Cette étape a également permis d'identifier la nécessité de retirer certaines variables du modèle de recherche puisqu'elles engendraient de la covariance. Finalement, la régression multiple a permis d'identifier les principaux prédicteurs du taux d'homicide par 100,000 habitants.

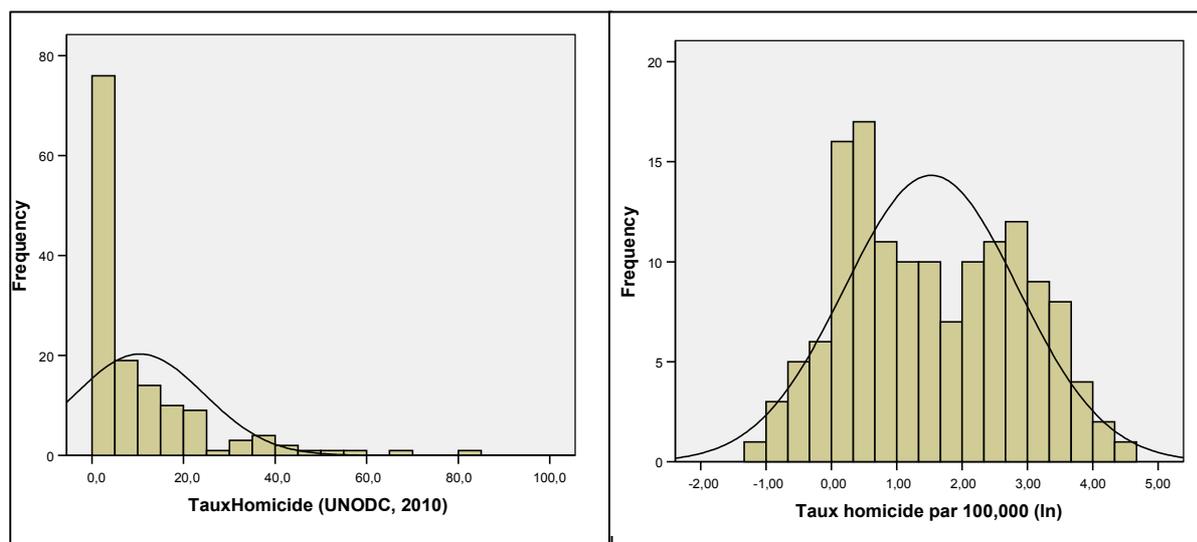
Le présent chapitre fait état des analyses statistiques, de même que des principaux résultats obtenus à chacune de ces étapes.

3.1 Statistiques descriptives univariées

Le tableau IV (p. 58) présente les statistiques descriptives univariées pour les variables continues de l'étude. Certaines de ces variables ont dû être transformées puisqu'elles ne respectaient pas les postulats d'utilisation, soit qu'elles n'étaient pas distribuées selon la courbe normale ou qu'elles comportaient des valeurs extrêmes. L'histogramme de gauche, présenté à la figure 3 (p. 57) illustre la distribution originale de la variable dépendante. Comme il est fréquent de le voir en sciences sociales, la distribution est fortement asymétrique positive; une majorité des pays sont aux prises avec des taux d'homicide inférieurs à 10 par 100,000 habitants tandis qu'une minorité de pays est victime de taux supérieurs à 30 par 100,000 habitants. L'histogramme de droite présente quant à lui la distribution de la variable dépendante une fois le log naturel appliqué. La transformation en log naturel permet d'obtenir une distribution se rapprochant de la courbe normale. Comme le postulat de normalité est nécessaire à l'utilisation de nombreuses analyses statistiques, le log naturel a été appliqué à toutes les données relatives au taux d'homicide par 100,000 habitants, au nombre de femmes policières par 100,000 habitants, au salaire moyen des policiers, au PIB per capita et à la mortalité infantile. De plus, les variables de présence policière, du nombre de femmes

policières par 100,000 habitants et du salaire moyen des policiers ont été transformées afin d'éliminer les quelques valeurs extrêmes qui étaient retrouvées dans leur distribution respective.

Figure 3 : Distribution du taux d'homicide pour 143 pays en 2010



L'échantillon global de ce projet de recherche porte sur 143 pays. Cependant, comme pour certains pays il a parfois été impossible d'amasser des données pour chacun des indicateurs compris dans le modèle de recherche, le nombre de cas varie d'une variable à l'autre. La taille de l'échantillon de chacune des variables est présentée dans le tableau IV (p. 58).

Tel que l'illustre le tableau IV (p. 58), en 2010 on retrouvait parmi les 143 pays à l'étude un taux d'homicide moyen par 100,000 habitants de 4,62. Par ailleurs, il est intéressant de constater que le salaire moyen annuel des policiers n'est que de 5,768 \$ US. Ce résultat ne peut toutefois pas être interprété outre mesure puisque, dans le cadre de cette étude, il ne peut être comparé au niveau de vie de chacun des pays. En outre, la variable indépendante qui possède le plus grand écart-type est celle du taux policier par 100,000 habitants. En effet, pour 68 % des pays à l'étude le nombre de policiers varie de 123 à 466 par 100,000 habitants. Ce

résultat suggère qu'il ne semble pas exister de norme relative au nombre de policiers minimal souhaitable afin d'assurer adéquatement la sécurité de la population. Un tel type de

Tableau IV : Statistiques descriptives univariées

	N	Moyenne	Moyenne (anti-log)	Médiane (dist. non-transformée)	Écart-type	Écart-type (anti-log)
Taux d'homicide (ln)	143	1,53	4,62	4,20	1,33	3,78
Présence policière	142	294,35	-	276,1	171,62	-
Femme policière (ln)	127	3,18	24,05	26,45	1,27	3,56
Corruption directe - Police	113	0,33	-	0,27	0,27	-
Corruption générale - Militaire	98	0,33	-	0,31	0,17	-
Corruption générale - Police	98	0,61	-	0,66	0,24	-
Corruption générale - Officiels	98	0,57	-	0,61	0,18	-
Salaire policier moyen (ln)	131	8,66	5767,53	6133,05	1,67	5,31
Gini	142	40,43	-	39	9,02	-
PIB (ln)	143	8,7	6002,91	5779,00	1,5	4,5
Mortalité infantile (ln)	143	2,9	18,17	18,00	1,16	3,2
% 15-29 ans	142	0,26	-	0,27	0,05	-
Efficacité policière	79	0,52	-	0,54	0,19	-
Confiance du public	79	0,51	-	0,53	0,14	-

recommandation a néanmoins été avancé, dans la littérature, en regard du taux de femmes au sein de la force policière. En effet, plusieurs auteurs s'entendent sur le fait que contrairement à ce qui a longtemps été cru, les femmes policières ne sont pas moins performantes que les hommes et amèneraient, au contraire, des avantages au sein de l'organisation policière (Azfar, Lee & Swamy, 2001; Lonsway et al., 2003; Lersch & Mieczkowski, 2005; Prenzler & Sinclair, 2013). La *British Association of Women Police* a d'ailleurs suggéré qu'une représentativité de 35 % de femmes devrait être visée par les organisations policières qui souhaitent bénéficier des avantages associés à une présence féminine dans l'organisation (Prenzler & Sinclair, 2013). Considérant cette représentativité suggérée de 35 % et le fait que le nombre moyen de policiers par 100,000 habitants est de 294, il est possible d'inférer qu'en moyenne, 103 femmes

policières² par 100,000 habitants devraient être retrouvées parmi les pays à l'étude. Les résultats de la présente étude indiquent plutôt que seules 24 femmes policières par 100,000 habitants sont retrouvées parmi les 127 pays compris au sein de cet indicateur. Bien qu'il soit intuitif de penser qu'une plus forte présence féminine est associée aux pays industrialisés, les résultats démontrent que ce lien n'est pas aussi évident. En effet, la région obtenant le plus grand nombre de femmes policières est l'Europe de l'Est, avec une moyenne de 111 par 100,000 habitants, ce qui représente 29,5 % de la présence policière moyenne de cette région. Le regroupement des pays industrialisés obtient quant à lui une représentativité moyenne de 67 femmes policières par 100,000 habitants, soit 23,6 % de la présence policière moyenne de ces pays. Finalement, le regroupement des pays d'Afrique du Nord obtient la plus faible représentativité féminine avec une moyenne de 34 femmes policières par 100,000 habitants, ce qui équivaut à 5,75 % de la présence policière moyenne de cette région. Ceci est sans grande surprise considérant les forts legs de domination masculine présents dans ces pays.

En ce qui a trait à la corruption policière, 113 pays ont été inclus dans la variable de la corruption policière directe. Parmi ceux-ci, 33 % des répondants ont, eux-mêmes ou un membre de leur famille, eu à payer un pot-de-vin à un policier au cours de l'année 2012. De plus, 61 % des répondants des 98 pays compris dans la variable de la corruption générale de la police perçoivent la police comme étant une institution corrompue ou extrêmement corrompue dans leur pays respectif.

Le tableau IV (p. 58) présente également les résultats relatifs au sous-échantillon constitué afin de rendre compte de l'efficacité policière et de la confiance du public envers l'organisation policière. En moyenne, les répondants jugent que dans leur pays respectif, 52 % des homicides seront résolus et que 51 % des crimes hors homicides seront rapportés à la police. Il est possible de postuler que ces résultats seraient plus élevés s'il s'agissait d'homicides, ce type de crime étant le plus fréquemment rapporté.

Finalement, aucune des trois variables dichotomiques à l'étude ne possède un échantillon complet. En effet, les variables dichotomiques de la centralisation, de la formation

² 294 x 35 % = 103.

policière et des pays autoritaires possèdent respectivement un échantillon de 132 pays, 130 pays et de 142 pays. Chacune de ces variables dichotomiques possède un écart-type se situant entre 0,42 et 0,47, ce qui signifie que chacune de ces distributions possède une variance relativement faible. Somme toute, il ressort des résultats que 77 % des pays à l'étude peuvent être considérés comme centralisés et que de ceux-ci, 70 % possèdent un programme de formation policière nécessaire à l'entrée en fonction des recrues. Bien qu'élevé, ce pourcentage ne signifie toutefois pas que les standards de formation des policiers soient uniformément élevés. En effet, pour certains pays, il semble que l'étape de la formation ne s'apparente qu'à une simple formalité, une grande variance dans les critères d'entrée en fonction ayant été observée lors de la codification de cette variable. De plus, 25 % des pays peuvent être considérés comme autoritaires. Bien que surprenant, ce faible pourcentage peut être expliqué par le fait qu'en cas de doutes lors de la codification, le pays était considéré comme n'étant pas autoritaire et obtenait par conséquent la cote de 0. Étant donné qu'une telle situation s'est présentée à plusieurs reprises, la moyenne des pays pouvant être considérés comme autoritaires est affectée à la baisse.

3.2 Statistiques descriptives bivariées

Le tableau V (pp. 61-62) présente tous les coefficients d'interrelations entre la variable dépendante et chacune des variables indépendantes, ainsi qu'entre chacune des variables indépendantes. L'analyse du tableau permet de rapidement identifier les cas de multicollinéarité simple. Comme c'est souvent la norme, il est entendu que toute relation de plus 0,8 représente un cas de multicollinéarité et devrait, par conséquent, être retirée.

Suite à l'analyse de la matrice d'intercorrélations, la variable indépendante du PIB per capita a dû être retirée puisqu'elle entraînait de la multicollinéarité simple. Cette variable était significativement corrélée à 0,89 avec la variable indépendante de la mortalité infantile. Le choix a été fait de retirer la variable du PIB per capita plutôt que celle de la mortalité infantile puisque le PIB per capita représente un indicateur du développement économique d'une région (Pridemore, 2008) et que certains auteurs ont démontré que la proportion des jeunes dans la population était elle aussi hautement et négativement corrélée au développement économique

Tableau V : Statistiques descriptives bivariées

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Taux d'homicide (ln) (1)	-	0,3**	0,1	-0,36***	-0,18*	-0,55***	-0,33**	0,57***
Formation (2)	0,3**	-	0,14	0,15	0,17	0,38**	0,23*	0,37***
Centralisation (3)	0,1	0,14	-	0,04	0,06	0,03	0,04	0,12
Présence policière (4)	-0,36***	0,15	0,04	-	0,42***	0,08	0,16	-0,29**
Femme police (ln) (5)	-0,18*	0,17	0,06	0,42***	-	0,19	0,18	-0,47***
Efficacité policière (6)	-0,55***	0,38**	0,03	0,08	0,19	-	0,43***	-0,48***
Confiance du public (7)	-0,33**	0,23*	0,04	0,16	0,18	0,43***	-	-0,32**
CD Police (8)	0,57***	0,37***	0,12	-0,29**	-0,47***	-0,48***	-0,32**	-
CG Militaire (9)	0,34**	0,19	0,01	0	-0,16	-0,41**	-0,4**	0,38***
CG Police (10)	0,64***	0,21*	0,12	-0,18	-0,27**	-0,64***	-0,35**	0,72***
CG Officiels (11)	0,38***	0,1	0,01	0,01	-0,11	-0,52***	-0,32**	0,45***
Salaire police (ln) (12)	-0,45***	0,38***	0,18*	0,12	0,27**	0,54***	0,2	-0,62***
Gini (13)	0,69***	0,17*	0,08	-0,18*	-0,02	-0,34**	-0,1	0,36***
Mortalité inf. (ln) (14)	0,68***	0,4***	0,11	-0,36***	-0,41***	-0,62***	-0,3**	0,8***
% 15-29 (15)	0,49***	0,28**	0,26**	-0,1	-0,33***	-0,53***	-0,27*	0,67***
Autoritaire (16)	0,02	-0,14	0,11	0,002	0,17*	0,13	0,09	0,28**

Tableau V : Statistiques descriptives bivariées (suite)

	(9)	(10)	(12)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
Taux d'homicide (ln) (1)	0,34**	0,64***	0,38***	-0,45***	0,69***	0,68***	0,49***	0,02
Formation (2)	0,19	0,21*	0,1	0,38***	0,17*	0,4***	0,28**	-0,14
Centralisation (3)	0,01	0,12	0,01	0,18*	0,08	0,11	0,26**	0,11
Présence policière (4)	0	-0,18	0,01	0,12	-0,18*	-0,36***	-0,1	0,002
Femme police (ln) (5)	-0,16	-0,27**	-0,11	0,27**	-0,02	-0,41***	-0,33***	0,17*
Efficacité policière (6)	-0,41**	-0,64***	-0,52***	0,54***	-0,34**	-0,62***	-0,53***	0,13
Confiance du public (7)	-0,4**	-0,35**	-0,32**	0,2	-0,1	-0,3**	-0,27*	0,09
CD Police (8)	0,38***	0,72***	0,45***	-0,62***	0,36***	0,8***	0,67***	0,28**
CG Militaire (9)	-	0,56***	0,66***	-0,16	0,34**	0,31**	0,3**	0,23*
CG Police (10)	0,56***	-	0,78***	-0,55***	0,46***	0,65***	0,63***	0,12
CG Officiels (11)	0,66***	0,78***	-	-0,27**	0,26**	0,35***	0,32**	0,05
Salaire police (ln) (12)	-0,16	-0,55***	-0,27**	-	-0,22**	-0,65***	-0,54***	0,23**
Gini (13)	0,34**	0,46***	0,26**	-0,22**	-	0,53***	0,49***	0,01
Mortalité inf. (ln) (14)	0,31**	0,65***	0,35***	-0,65***	0,53***	-	0,74***	0,36***
% 15-29 (15)	0,3**	0,63***	0,32**	-0,54***	0,49***	0,74***	-	0,46***
Autoritaire (16)	0,23*	0,12	0,05	0,23**	0,01	0,36***	0,46***	-

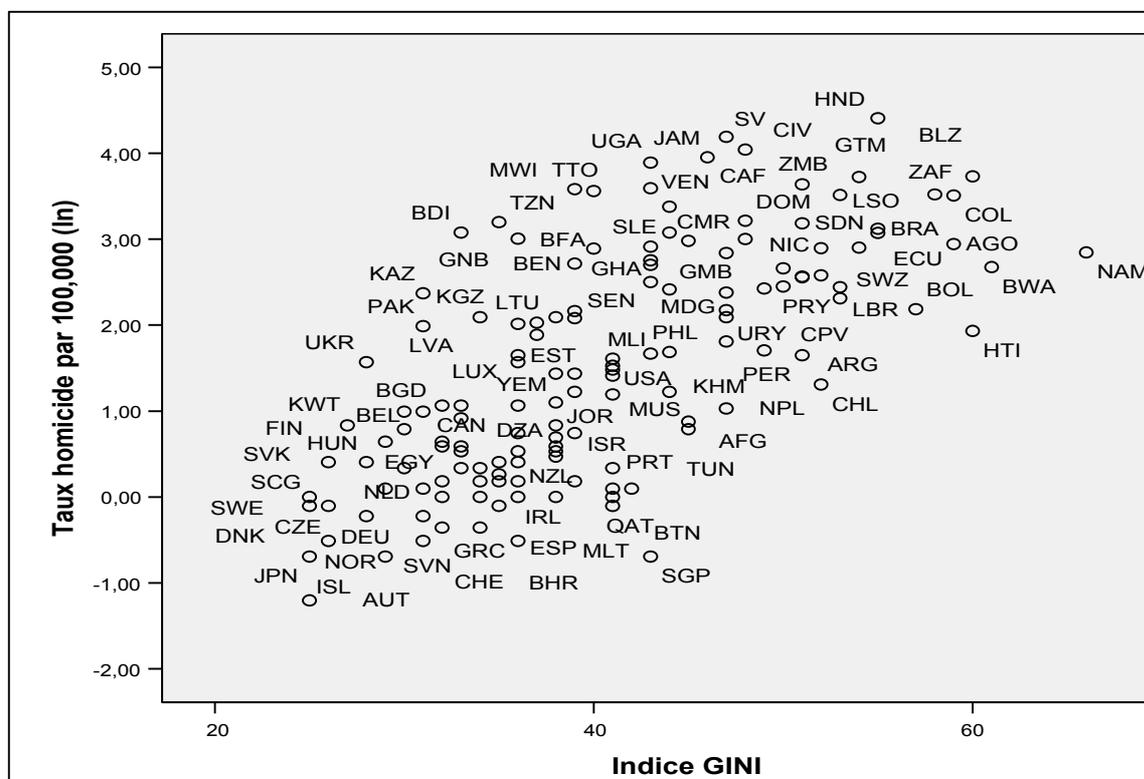
Note : * = $\rho \leq 0,05$; ** = $\rho \leq 0,01$; *** = $\rho \leq 0,000$

(Lee & Bankston, 1999; Ouimet, 2012). De plus, ces deux variables, soit le PIB per capita et la proportion des 15-29 ans dans la population, sont significativement et négativement corrélées ($r = -0,64$). Pour ces raisons, le choix a été fait de favoriser la proportion des jeunes dans la population. Qui plus est, cette variable ne dépasse la limite imposée de 0,8 pour la multicollinéarité simple avec aucune autre variable.

L'analyse de la matrice d'intercorrélations permet également de rapidement constater que plusieurs autres relations entre variables indépendantes pourraient être considérées comme représentant de la multicollinéarité simple. En effet, certains coefficients de relations oscillent entre 0,7 et 0,8. Cependant, considérant qu'une majorité des relations présentées sont comprises entre 0,5 et 0,8, le choix a été fait de conserver ces différentes variables.

La matrice d'intercorrélations montre que seules deux des variables conservées ne possèdent pas de relation significative avec la variable dépendante du taux d'homicide par 100,000 habitants. Les variables dichotomiques de la centralisation et des gouvernements autoritaires ne sont corrélées respectivement qu'à 0,1 et 0,02 avec la variable dépendante. L'indice Gini est le plus fortement associé au taux d'homicide ($r = 0,69, \rho \leq 0,000$), suivi du log naturel du taux de mortalité infantile ($r = 0,68, \rho \leq 0,000$) et de la corruption générale de la police ($r = 0,64, \rho \leq 0,000$), ce qui soutient la littérature selon laquelle les inégalités sont

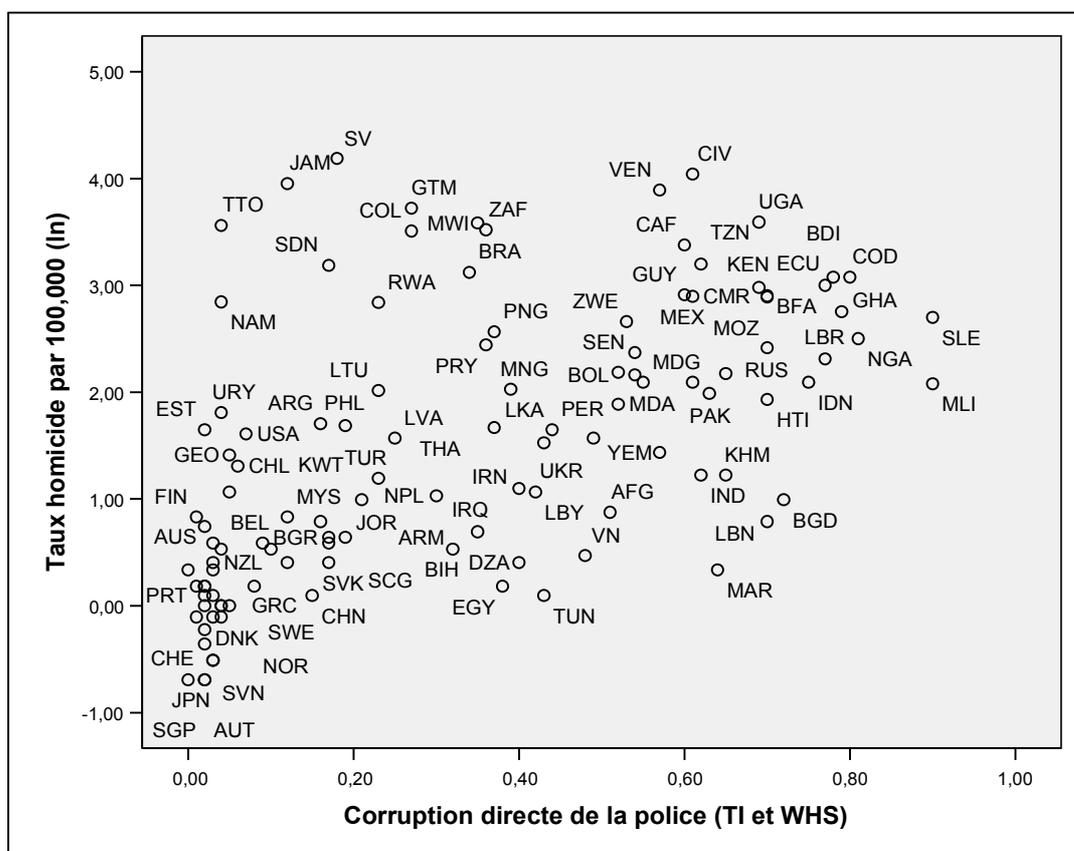
Figure 4 : Diagramme de dispersion entre le taux d'homicide et l'indice Gini



associées au taux de violence d'un pays, principalement à son taux d'homicide. La figure 4 (p. 63) illustre la relation entre le taux d'homicide et l'indice Gini.

Comme il est possible de le constater, la relation entre le taux d'homicide et les inégalités est positive et somme toute assez homogène. Ainsi, lorsque de hauts niveaux d'inégalités sont retrouvés au sein d'un pays, celui-ci fait également généralement face à un taux de violence plus élevé. La figure 4 (p. 63) illustre que ce sont principalement les pays d'Amérique latine et du Sud et de l'Afrique du Sud qui sont aux prises avec de hauts taux d'inégalités et de violence. Certains pays, tels que le Malawi, Trinité-et-Tobago et l'Ouganda se démarquent toutefois par un indice Gini de force moyenne et des taux d'homicide élevés. Singapour, le Bhoutan et Malte font eux aussi face à un niveau d'inégalités intermédiaire, mais, à l'opposé, possèdent des taux d'homicide parmi les plus faibles de la distribution.

Figure 5 : Diagramme de dispersion entre le taux d'homicide et la corruption policière directe



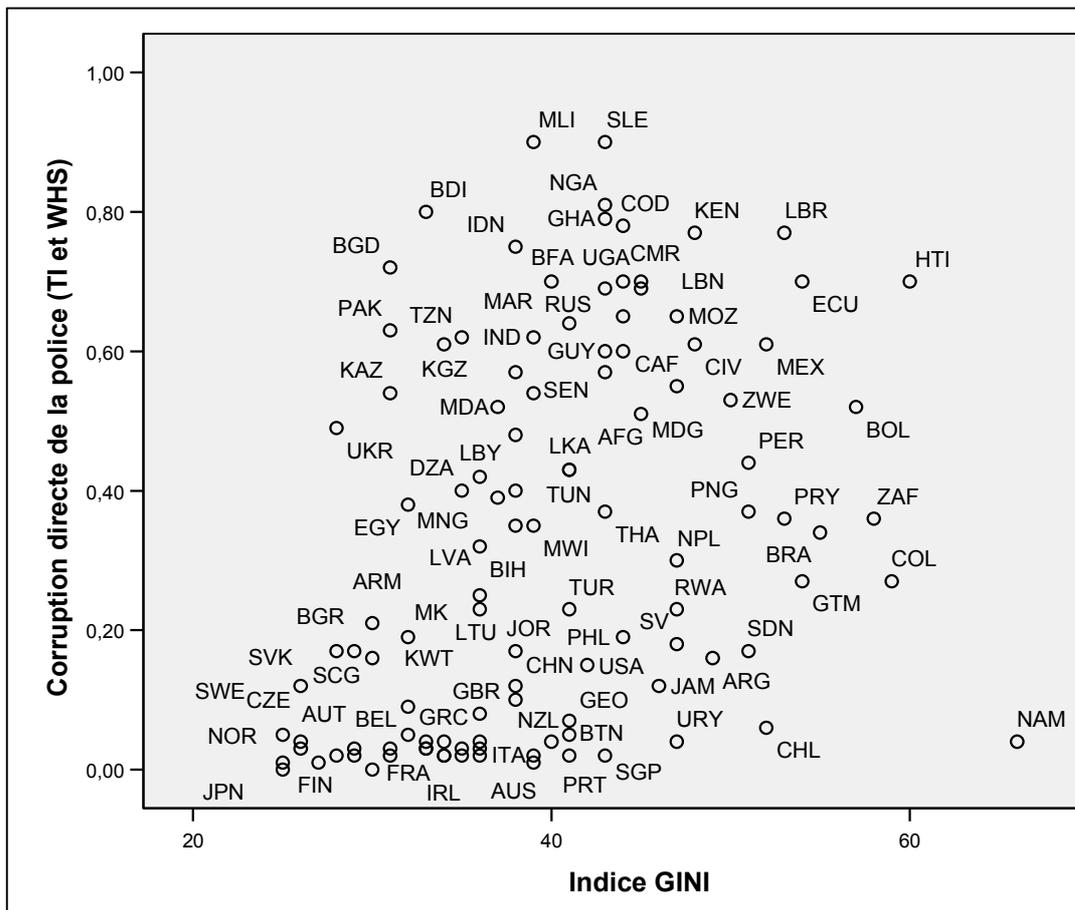
Pour sa part, l'indicateur de la corruption policière directe est corrélé à 0,57 avec le taux d'homicide par 100,000 habitants, et ce, de manière significative ($\rho \leq 0,000$). La figure 5 (p. 64) illustre la relation entre la variable dépendante et la corruption policière directe. Finalement, les autres variables indépendantes, soit les indicateurs sociaux, d'organisation policière et de corruption générale, sont elles aussi associées significativement, mais plus faiblement, au taux d'homicide (r variant entre 0,18 et 0,5).

La figure 5 (p. 64) illustre qu'une relation positive est retrouvée entre la corruption policière directe et le taux de violence. Cela signifie que, de manière générale, plus il y aura de gestes de corruption commis au sein d'un pays, plus le taux de violence y sera élevé. Cependant, une certaine dispersion est également observée au sein de cette distribution. Deux phénomènes semblent s'en dégager. Dans un premier temps, le taux de violence des pays industrialisés varie malgré une fréquence relativement faible de corruption policière directe. En effet, le taux d'homicide pour ces pays varie entre 0,5 et 5 par 100,000 habitants. Par ailleurs, pour certains pays tels que l'El Salvador, la Jamaïque, Trinité-et-Tobago et le Soudan, de hauts taux de violence sont observés, nonobstant la fréquence de corruption policière. Divers éléments pourraient permettre d'expliquer ces deux phénomènes, notamment les niveaux d'inégalités et la présence importante du trafic de drogues pour certains pays. Cependant, seules des études plus poussées permettront de déterminer plus précisément ce qui explique ces deux phénomènes.

En outre, plusieurs des variables indépendantes présentées dans la matrice d'intercorrélations possèdent des relations significatives entre elles. Les variables du taux de mortalité infantile et de la proportion de la population âgée entre 15 et 29 ans possèdent des relations fortes et positives (r variant entre 0,62 et 0,8) avec les variables de corruption policière, directe comme perçue. Ces résultats soutiennent le lien supposé entre les inégalités et la corruption, autant politique que policière. La figure 6 (p. 66) illustre d'ailleurs la relation entre la corruption policière et l'indice Gini. Un résultat intéressant à cette étude est celui relatif à la corruption policière directe. Cette variable possède majoritairement des relations significatives à $\rho \leq 0,000$ ou $\rho \leq 0,01$ avec les autres variables indépendantes. En plus d'être fortement corrélée aux mesures d'inégalités, la corruption policière directe est fortement

corrélée à la corruption générale de la police ($r = 0,72$, $\rho \leq 0,000$). Ce résultat suggère que dans les pays où les pots-de-vin sont plus fréquents, les citoyens ont également plus tendance à considérer l'organisation policière comme une institution corrompue ou extrêmement corrompue. D'ailleurs, en plus de posséder plusieurs relations fortes et significatives ($\rho \leq 0,000$), la corruption générale de la police est également corrélée à 0,78 ($\rho \leq 0,000$) avec la variable de la corruption générale des officiels. Ce résultat suggère que lorsque les citoyens perçoivent une institution gouvernementale comme étant corrompue, ils perçoivent les autres institutions relatives à ce gouvernement comme étant elles aussi corrompues.

Figure 6 : Diagramme de dispersion entre la corruption policière directe et l'indice Gini



Comme l'illustre la figure 6 (p. 66), les pays possédant peu d'inégalités font généralement face à un plus faible taux de corruption policière directe. Cependant, cette

relation n'est pas aussi évidente pour les pays possédant de plus hauts niveaux d'inégalités, puisque de l'hétéroscédasticité est alors retrouvée dans la relation. Il est tout de même possible de constater que le Mali et la Sierra Leone s'illustrent par de hautes fréquences de corruption policière directe et un niveau intermédiaire d'inégalités. Tout au contraire, la Namibie possède quant à elle une fréquence de corruption policière directe comparative à celle des pays industrialisés, mais possède toutefois le niveau d'inégalités le plus élevé de la distribution. Somme toute, il est possible de constater qu'une relation positive et relativement forte est retrouvée entre la corruption policière et les inégalités, ce qui soutient la littérature sur le sujet.

La matrice d'intercorrélations montre également que l'efficacité policière et la confiance du public sont deux concepts liés. En effet, une relation positive et significative a été retrouvée entre ces deux indicateurs ($r = 0,43$, $\rho \leq 0,000$). Bien que moins fort qu'escompté, ce résultat soutient la littérature postulant que l'efficacité policière est grandement influencée par le niveau de confiance dont fait preuve le public à l'égard de son organisation. Finalement, ces deux variables sont également significativement associées aux diverses mesures de la corruption (r variant entre $-0,32$ et $-0,64$). Ces résultats suggèrent que dans les endroits où la confiance des citoyens envers la police est faible, la police risque d'être jugée comme étant moins efficace et corrompue, possiblement puisque davantage de gestes de corruption seront commis.

Les présents résultats suggèrent que les facteurs sociaux sont associés à l'effet de la corruption sur le taux d'homicide. Cependant, ils ne sont que préliminaires et doivent par conséquent être interprétés avec précaution. Des analyses plus poussées permettront de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

3.3 Analyses statistiques multivariées

La régression multiple représente la dernière analyse statistique qui a été appliquée au présent modèle de recherche. Les résultats obtenus lors de cette étape ont permis d'identifier la présence de multicollinéarité. Les variables indépendantes de la corruption générale de la police, du taux de mortalité infantile et de la proportion de jeunes âgés entre 15 et 29 ans ont dû être retirées du modèle de recherche afin d'éviter que ce dernier soit « surspécifié ».

Cinq modèles de régression sont présentés dans le tableau VI (p. 68). Comme le choix a été fait de retirer les cas manquants selon la méthode *listwise*, chacun de ces modèles de régression multiple porte sur un résidu de l'échantillon global. Ainsi, le modèle des indicateurs sociaux possède un échantillon de 142 pays, tandis que celui portant sur les indicateurs de l'organisation policière possède un échantillon de 127 pays. Pour leur part, le modèle des indicateurs de la corruption et le modèle combiné portent tous deux sur un échantillon de 98 pays. Finalement, le modèle portant sur les deux indicateurs de l'EMH possède un échantillon de 79 pays.

Les résultats de la régression multiple, présentés dans le tableau VI (p. 68), indiquent que le modèle élaboré permet d'expliquer 69,8 % de la variance du taux d'homicide par 100,000 habitants pour les 98 pays inclus dans ce modèle. De plus, la valeur de prédiction du

Tableau VI : Analyses statistiques multivariées

	Taux d'homicide (indicateurs sociaux)	Taux d'homicide (indicateurs organisation policière)	Taux d'homicide (indicateurs corruption)	Taux d'homicide (indicateurs combinés)	Taux d'homicide (sous-échantillon)
	N = 142	N = 127	N = 98	N = 98	N = 79
	β	β	β	β	β
Centralisation	0,05	-	-	0,13	0,17
Gini	0,71***	-	-	0,45***	0,44***
Autoritaire	-0,02	-	-	0,05	0,09
Présence policière	-	-0,24*	-	-0,19*	-0,12
Femme policière (ln)	-	0,07	-	0,12	0,03
Salaire moyen policier (ln)	-	-0,42***	-	-0,18	-0,17
Formation policière	-	-0,15	-	0,01	-0,03
Corruption directe - Police	-	-	0,49***	0,23*	0,05
Corruption générale - Militaire	-	-	0,04	-0,09	-
Corruption générale - Officiels	-	-	0,12	0,21*	-
Efficacité policière	-	-	-	-	-0,28*
Confiance du public	-	-	-	-	-0,04
R²	51,3%	31%	33,6%	69,8%	66,2%
Sig.	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000

Note : * = $\rho \leq 0,05$; ** = $\rho \leq 0,01$; *** = $\rho \leq 0,000$

modèle est significative à $\rho \leq 0,000$. Qui plus est, quatre variables, soit l'indice Gini ($\rho \leq 0,000$), la présence policière par 100,000 habitants ($\rho \leq 0,05$), la corruption policière directe ($\rho \leq 0,05$) et la corruption générale des officiels ($\rho \leq 0,05$) permettent de prédire de façon significative le taux d'homicide par 100,000 habitants. Ces résultats suggèrent que les pays au sein desquels davantage d'inégalités économiques sont retrouvées et où le taux de policiers par 100,000 habitants est faible auront un taux d'homicide plus élevé. De même, les pays au sein desquels la corruption policière directe est plus fréquente et où les citoyens considèrent les institutions gouvernementales comme corrompues (ou extrêmement corrompues) devraient faire face à un plus haut taux de violence. En outre, il est possible de constater qu'individuellement, les indicateurs insérés dans le modèle de recherche représentent des prédicteurs modérés (β variant majoritairement entre 0,09 et 0,23) du taux d'homicide par 100,000 habitants, à l'exception de la variable des pays autoritaires qui n'obtient une force de prédiction que de 0,05.

L'analyse des résultats de la régression multiple permet de constater que lorsqu'analysés en groupes distincts, certains indicateurs obtiennent une force de prédiction ou de signification plus élevée que lorsqu'ils sont combinés au sein d'un même modèle. C'est notamment le cas de l'indice Gini ($\rho \leq 0,000$) dans le modèle des indicateurs sociaux, de la présence policière par 100,000 habitants ($\rho \leq 0,05$) et du salaire policier moyen ($\rho \leq 0,000$) dans le modèle des indicateurs de l'organisation policière et, finalement, de la corruption policière directe ($\rho \leq 0,000$) dans le modèle des indicateurs de la corruption. Chacune de ces variables obtient alors une force de prédiction variant entre 0,24 et 0,71. Lorsque considérés séparément, ces résultats suggèrent d'une part que les pays au sein desquels de grandes inégalités économiques sont retrouvées auront davantage d'homicides en leur sein.

Dans un second temps, les résultats relatifs au modèle des indicateurs de l'organisation policière indiquent que les pays où peu de policiers par 100,000 habitants sont retrouvés et où les policiers obtiennent un faible salaire auront, eux aussi, un plus haut taux de violence. Ces résultats sont cependant à analyser avec précaution puisqu'il a été démontré dans la littérature que la présence policière par 100,000 habitants n'avait peu, voire aucun effet, sur le taux de criminalité. Il semblerait plutôt que ce soit le taux de criminalité qui influencerait la présence

policière d'un endroit donné (Krahn & Kennedy, 1985; Sampson & Cohen, 1988, Soares, 2004a). Ces résultats suggèrent également un lien indirect entre la corruption policière et le taux d'homicide, ce qui soutient la littérature qui stipule que de faibles salaires policiers favorisent, dans certains endroits déjà exposés à la corruption, l'engagement dans des actes corrompus de la part des policiers (Echazu & Garoupa, 2010). Cette hypothèse est d'ailleurs soutenue par les résultats d'une régression multiple partielle entre la corruption policière directe, la présence policière par 100,000 habitants et le salaire policier moyen. En effet, ces résultats indiquent que la présence policière et le salaire policier moyen sont des prédicteurs significatifs de la corruption policière directe d'un endroit donné (respectivement : $\beta = -0,23$, $\rho \leq 0,01$; $\beta = -0,61$, $\rho \leq 0,000$).

Finalement, lorsqu'uniquement considéré avec d'autres indicateurs de la corruption, il s'avère que le fait d'avoir soi-même ou qu'un membre de sa famille ait eu à payer un pot-de-vin à un policier représente un fort prédicteur ($\beta = 0,49$) du taux d'homicide d'un pays.

Les résultats présentés dans le tableau VI (p. 68) indiquent également qu'une interaction existe entre les indicateurs d'inégalités sociales, d'organisation policière et de corruption. Il est possible de constater que dans leurs modèles respectifs, certains indicateurs possèdent une force de prédiction variant de forte à modérée (β variant de 0,24 à 0,71). Malgré cela, aucun des trois modèles de prédiction ne permet d'expliquer significativement plus de 55 % de la variance du taux d'homicide par 100,000 habitants. À l'opposé, lorsque ces différents indicateurs sont tous combinés au sein d'un même modèle, plusieurs voient leur force prédictive diminuer. Néanmoins, le modèle combiné permet d'expliquer significativement 69,8 % de la variance du taux d'homicide par 100,000 habitants. Ces résultats signifient que le simple fait de retrouver certaines de ces conditions au sein d'un même endroit peut avoir un effet important et significatif sur le taux d'homicide de cet endroit donné. Qui plus est, ces résultats suggèrent que plus on retrouvera de ces indicateurs au sein d'un pays, plus l'effet sur le taux d'homicide de ce pays sera important.

Les résultats relatifs au sous-échantillon de 79 pays sont eux aussi présentés dans le tableau VI (p. 68). Cependant, les variables indépendantes de la corruption générale militaire

et des officiels ont dû être retirés pour éviter que ce modèle soit « surspécifié ». Comme il est possible de le constater, les résultats relatifs au sous-échantillon suivent la même tendance que ceux de l'échantillon global. En effet, individuellement, chacun des prédicteurs possède une force prédictive limitée et seuls l'indice Gini ($\rho \leq 0,000$) et l'efficacité policière ($\rho \leq 0,05$) sont alors des prédicteurs significatifs du taux d'homicide. L'efficacité policière et la confiance du public envers l'organisation policière possèdent une faible force prédictive ($\beta = -0,28$ et $\beta = -0,04$).

Tableau VII : Régressions multiples partielles du sous-échantillon de l'EMH

	Corruption policière directe	Taux d'homicide
	N = 79	N = 79
	β	β
Efficacité policière	-0,41***	-0,46***
Confiance du public	-0,14	-0,12
R²	24,3%	27,4%
Sig.	0,000	0,000

Note : * = $\rho \leq 0,05$; ** = $\rho \leq 0,01$; *** = $\rho \leq 0,000$

Le tableau VII (p. 71) présente quant à lui les résultats des régressions multiples partielles des indicateurs de l'efficacité policière et de la confiance du public envers l'organisation policière. Ces résultats indiquent que seule l'efficacité policière permet d'expliquer de manière significative ($\rho \leq 0,000$) les variations de la corruption policière directe et du taux d'homicide par 100,000 habitants pour les 79 pays inclus dans ce sous-échantillon. Ces résultats suggèrent que moins la police est jugée efficace par sa population, plus le taux d'homicide au sein de cette même population sera élevé, ce qui appuie la littérature sur le sujet. De même, moins la police est jugée efficace, plus elle fera preuve de corruption directe. Il s'avère surprenant de constater que la confiance du public envers l'organisation policière ne constitue pas un prédicteur significatif du taux d'homicide et de la corruption policière directe. Ceci suggère que la confiance du public a plutôt un effet indirect sur ces deux phénomènes, soit par l'entremise de l'efficacité policière. Pour conclure, les résultats de ces deux régressions multiples partielles démontrent qu'à eux seuls, ces deux indicateurs permettent de significativement ($\rho \leq 0,000$) expliquer 24 % de la variance de la

corruption policière directe et 27 % de la variance du taux d'homicide par 100,000 habitants pour les 79 pays inclus dans ce sous-échantillon.

3.3.1 Diagnostic CASEWISE

Finalement, un diagnostic CASEWISE a été effectué à l'aide de SPSS afin de déterminer quels étaient les pays possédant les valeurs de résidus les plus élevées. Ceux-ci sont présentés dans le tableau VIII (p. 72).

Tableau VIII : Résultats du diagnostic CASEWISE

Pays	Résidu standardisé	Taux d'homicide (ln)	Valeur prédite	Résidu
Inde	-1,521	1,22	2,2958	-1,07204
Népal	-1,335	1,03	1,9709	-0,9413
Kazakhstan	-1,438	2,37	1,3568	1,01348
El Salvador	3,114	4,19	1,9944	2,1953
Jamaïque	2,702	3,95	2,0485	1,9047
Colombie	1,306	3,51	2,5881	0,92046
Bolivie	-1,669	2,19	3,3628	-1,17679
Tanzanie	1,609	3,2	2,0645	1,13413
Ouganda	2,165	3,59	2,0655	1,52629
Libéria	-1,326	2,31	3,2476	-0,93511

Avec un écart-type standard de 1,3, dix pays peuvent être considérés comme de mauvais prédicteurs du taux d'homicide par 100,000 habitants. Contrairement à ce qui aurait pu être pensé, aucun des prédicteurs significatifs du taux d'homicide par 100,000 habitants ne permet d'expliquer ces erreurs de prédiction. En effet, ou bien ces pays possèdent des données semblables pour ces différents indicateurs ou, au contraire, une grande variance peut être retrouvée entre les données. Ainsi, il est difficile d'interpréter le résultat selon lequel des données somme toute semblables expliqueraient des erreurs de prédiction. De surcroît, bien qu'il soit plus probable qu'une variance entre les données d'un même indicateur permette d'expliquer des erreurs de prédiction, l'interprétation de tels résultats n'est pas chose aisée et demande que des analyses plus poussées soient réalisées.

Lorsque l'on met de côté les prédictifs significatifs du taux d'homicide par 100,000 habitants, un élément permettant d'expliquer, du moins en partie, ces erreurs de prédiction ressort. Il s'agit de l'élément géographique. En effet, à l'exception de l'Inde et du Népal, toutes ces erreurs de prédiction peuvent être en partie expliquées par le taux d'homicide présent dans les pays avoisinants. L'El Salvador, la Jamaïque, le Kazakhstan et l'Ouganda ont tous des pays voisins qui possèdent un taux d'homicide moindre que le leur, ce qui explique le diagnostic CASEWISE selon lequel le taux d'homicide pour ces pays était moindre que celui estimé par l'UNODC. Quant à elle, la Tanzanie est majoritairement entourée de pays possédant un taux d'homicide se situant entre 17 et 38 par 100,000 habitants. Ainsi, le taux d'homicide prédit est probablement plus faible puisqu'il se situe dans la moyenne des taux d'homicide des pays avoisinants. Pour sa part, la Colombie est majoritairement entourée de pays qui possèdent de plus faibles taux d'homicide que le sien, ce qui soutient également l'hypothèse géographique. Cependant, la Colombie est le seul pays pour lequel une autre explication peut être avancée. La présence importante du trafic de drogues et des cartels au sein de ce pays contribue certainement à expliquer son taux élevé d'homicide (33,4 par 100,000 habitants).

Finalement, à l'opposé, le Libéria et la Bolivie sont entourés de pays possédant un taux d'homicide plus élevé que le leur. La Bolivie est principalement entourée par le Brésil qui possède un taux d'homicide près de trois fois plus élevé (22,7 par 100,000 habitants) que le sien (7,7 par 100,000 habitants), expliquant ainsi un taux prédit plus élevé. Pour sa part, le Libéria est entre autres entouré de la Côte-d'Ivoire (56,9 par 100,000 habitants) et de la Guinée (22,5 par 100,000 habitants), deux pays qui possèdent un taux d'homicide de deux à cinq fois plus élevé que celui du Libéria (10,11 par 100,000 habitants).

Bien que ce facteur géographique ait été identifié dans l'explication des erreurs de prédiction, il ne permet pas de déterminer plus précisément ce qui peut expliquer que ces différents pays représentent de mauvais prédictifs du taux d'homicide par 100,000 habitants. En effet, bien qu'à l'exception des deux pays d'Asie le taux d'homicide des pays avoisinants semble avoir influencé la prédiction, ceci n'indique pas si ce sont des facteurs culturels, religieux ou sociaux qui expliquent plus précisément ces écarts.

CHAPITRE IV

CONCLUSION

L'objectif principal de ce projet de recherche était de déterminer si un lien direct pouvait être retrouvé entre la corruption policière et le taux d'homicide de 143 pays du monde. Cette question de recherche découle du constat que la corruption policière et le taux d'homicide représentent deux phénomènes présents, à différentes intensités, dans tous les pays du monde et qu'il s'agit de deux phénomènes intimement associés aux inégalités, économiques et sociales.

Afin de mener à bien cette recherche, diverses étapes ont été accomplies. Tout d'abord, un relevé de littérature a été effectué afin, d'une part, d'identifier des indicateurs pouvant être associés à la corruption policière et au taux de violence. La littérature sur le sujet énonce que plusieurs facteurs sociaux sont associés à un taux de violence élevé. Selon plusieurs études, les inégalités locales et économiques sont fréquemment associées à une hausse du taux de crimes violents (Pridemore, 2002). Il est en effet attendu qu'un haut taux d'homicide est retrouvé au sein d'endroits où d'importantes inégalités économiques, telles que la répartition inégale des ressources, sont également retrouvées (Messner, 1982; Lee & Bankston, 1999; Pratt & Godsey, 2003; Chamlin & Cochran, 2006; Kochel, 2012). Les inégalités locales, soit toutes inégalités perçues au sein d'un quartier, ont aussi été identifiées comme facteur accentuant le taux de criminalité. Selon Krivo et Peterson (1996), les quartiers extrêmement défavorisés expérimentent un taux de criminalité violente significativement plus important que les quartiers peu ou non défavorisés.

Cette revue de la littérature a également permis de constater qu'en plus d'être liée au taux de violence, la pauvreté représente l'un des principaux facteurs contextuels de la corruption (Xin & Rudel, 2004). L'application de la théorie du *garbage can decision-making*, a permis de déterminer que la corruption politique pouvait avoir pour conséquence d'affecter l'activité policière d'un endroit donné (van Reenen, 2010). Suite à ce constat, plusieurs études se sont intéressées à la corruption policière, ce qui a amené Kane (2005) à déterminer qu'une augmentation des activités policières déviantes était associée à une hausse du taux de crimes violents dans les quartiers défavorisés.

Somme toute, la revue de littérature a également permis de définir la corruption policière, son émergence, les différents facteurs de risque qui y sont associés, les conséquences en découlant et, finalement, d'identifier des stratégies de prévention et de contrôle.

Afin de déterminer avec certitude si un lien direct existe entre la corruption policière et le taux d'homicide, une base de données comprenant 14 indicateurs dans 143 pays a été développée. Des tests statistiques univariés et bivariés ont été effectués afin de s'assurer que le modèle de recherche élaboré était suffisamment spécifié. Pour conclure, une régression multiple a été appliquée au modèle de recherche dans le but d'identifier les indicateurs les plus fortement associés au taux d'homicide.

Les résultats de la régression multiple ont permis d'atteindre l'objectif principal qui visait à établir si un lien direct existe entre la corruption policière et le taux d'homicide. La corruption policière directe s'avère, en effet, être un prédicteur significatif et relativement important du taux d'homicide par 100,000 habitants. Toutefois, la force prédictive de la corruption policière diminue lorsque les autres variables sont incluses dans le modèle de recherche. De plus, bien qu'un lien direct ait été trouvé entre ces deux variables, c'est un facteur social, soit l'indice Gini, qui est le plus fort prédicteur du taux d'homicide par 100,000 habitants. Il semble cependant que la corruption policière accentue cette relation, un effet d'interaction étant retrouvé au sein du modèle de recherche. Les effets reliés aux inégalités et à la corruption seront donc considérablement rehaussés dans les endroits où ces deux conditions sont conjointement retrouvées. Somme toute, les résultats ont permis de déterminer que la corruption entraîne de la violence.

Un résultat surprenant et inattendu est que la présence policière par 100,000 habitants représente un prédicteur significatif mais modéré du taux d'homicide pour les pays à l'étude. Certains auteurs avancent l'idée que la présence policière n'a peu ou pas d'effet sur le taux de criminalité. Au niveau local, ce serait plutôt le taux de criminalité qui influencerait le nombre de policiers retrouvés à un endroit donné (Sampson & Cohen, 1988; Soares, 2004a). Une explication possible à ce résultat inattendu est la perception qu'ont les citoyens de la présence policière. Il est en effet possible d'avancer que lorsque les citoyens perçoivent les policiers

comme absents, ils se sentent « délaissés » et ont, par conséquent, l'impression qu'il est de leur devoir de régler eux-mêmes leurs conflits et de se faire justice (Black, 1983). La résolution de conflits entre citoyens implique généralement le recours à la violence, ce qui expliquerait le résultat obtenu : moins de policiers par 100,000 habitants amèneraient les citoyens à gérer eux-mêmes leurs conflits ce qui résulterait en un plus grand recours à la violence.

Les relations entre la violence, la corruption et les inégalités ont été mises en lumière dans ce mémoire. Les résultats obtenus permettent d'affirmer que des relations positives existent entre ces trois phénomènes. Cependant, ces relations ne sont pas aussi évidentes qu'escomptées. En effet, la présence d'hétéroscédasticité dans la relation entre la corruption policière et les inégalités économiques fait en sorte que le lien entre ces deux phénomènes n'est pas aussi direct que ce qui était attendu. Malgré cela, les présents résultats permettent tout de même de soutenir la littérature sur le sujet, c'est-à-dire que de manière générale, plus il y aura d'inégalités au sein d'un pays, plus ce pays risque d'être aux prises avec des problèmes de corruption et de violence. Cependant, il est faux de penser que la présence d'un haut taux de violence ne dépend uniquement que de la présence de hauts niveaux d'inégalités, tel que l'illustre la figure 4 (p. 63).

Les résultats relatifs au sous-échantillon constituant les indicateurs de l'efficacité policière et de la confiance du public indiquent que l'efficacité policière représente un prédicteur significatif du taux d'homicide et de la corruption policière. Il n'en va cependant pas de même pour la confiance du public envers l'organisation policière. Ces résultats, de concert avec la corrélation retrouvée entre les indicateurs de l'efficacité policière et de la confiance du public, soutiennent la littérature selon laquelle une atteinte à la confiance du public envers l'organisation policière affecterait l'efficacité des policiers à accomplir leurs tâches (Punch, 2000; Bayley, 2002; Harris, 2010; Wright, 2010). En effet, une relation indirecte entre la confiance du public et le taux d'homicide est alors mise en évidence. Il n'y a cependant pas lieu de penser que ces résultats sont généralisables à l'ensemble des pays du monde puisque le sous-échantillon est majoritairement composé de pays peu ou non industrialisés. En effet, seuls 25 % des pays inclus sont industrialisés. Dans une étude future, il

serait donc intéressant de valider si la relation entre la confiance du public, l'efficacité policière et le taux d'homicide varie selon les pays et leur niveau d'industrialisation.

4.1 Recommandations

Compte tenu du constat selon lequel les inégalités, la corruption et la violence sont toutes positivement liées, il semble opportun d'élaborer certaines recommandations qui pourraient bénéficier aux pays aux prises avec de hauts taux d'homicide et de corruption. En s'appuyant sur les résultats obtenus et sur la littérature, il est possible d'en développer un certain nombre.

Tout d'abord, certaines études ont démontré que divers éléments relatifs à l'organisation policière représentent des facteurs de risque au développement de la corruption, notamment la présence d'un code du silence bien enraciné au sein des organisations policières (Roebuck & Barker, 1974; McCafferty, Souryal & McCafferty, 1998; Rothwell & Baldwin, 2007; Goldschmidt & Anonymous, 2008; Wright, 2010; van Reenen, 2010; Wolfe & Piquero, 2011; Meyer, Steyn & Gopal, 2013). Une façon de contrer ce code du silence serait de mettre en place un système de dénonciation fiable et transparent. De cette façon, les dénonciations réellement fondées auront davantage de chances d'entraîner une condamnation ou une cessation d'emploi (Miller, 2010) et cela contribuera également à créer une perception de justice chez les citoyens (Ferdik, Rojek & Alpert, 2013).

Plusieurs auteurs suggèrent également que pour prévenir le développement de pratiques policières déviantes, la formation devrait être introduite et rendue obligatoire (Osse, 1997; Newburn, 1999; Withrow & Dailey, 2004; Westmarland, 2005; van Reenen, 2010). Les résultats obtenus indiquent qu'environ 70 % des pays étudiés possèdent un programme de formation policière obligatoire à l'entrée en fonction des recrues. Toutefois, les critères de formation varient grandement d'un pays à l'autre ainsi qu'au sein d'un même pays. Par conséquent, l'établissement de critères de formation uniformes pourrait bénéficier à la formation des policiers. De tels programmes de formation devraient surtout cibler le développement éthique du policier puisque, selon certains auteurs, le simple fait de développer le sens de l'intégrité chez le policier contribuera à diminuer les chances qu'il s'engage dans

des activités corrompues (Newburn, 1999). De plus, les programmes de formation devraient avoir comme objectif d'enseigner aux policiers des façons adéquates d'agir et d'intervenir lors de situations où la référence au code de conduite ou aux collègues est impossible (Osse, 1997; Newburn, 1999).

Suite à la mise en place de mesures de prévention au sein des organisations policières, il ne fait aucun doute qu'une supervision adéquate est alors primordiale. Une telle supervision devrait viser à tester le niveau d'intégrité des policiers au fil des ans. Cela permettrait aux supérieurs d'identifier les individus à risque de s'engager dans la corruption (Caless, 2008, Kutnjak Ivković, Haberfeld & Peacock, 2012). De plus, Patrick (2011a) suggère qu'une supervision des mesures de performance policière est aussi nécessaire. Selon cet auteur, lorsqu'un policier obtient un taux de résolution de crime élevé comparativement à sa performance antérieure ou à celle de ses collègues, il y a lieu de se questionner sur les moyens utilisés pour y parvenir.

Un autre élément relatif aux organisations policières qui semble expliquer un engagement dans la corruption est le faible salaire des policiers (Basdeo, 2010). Les résultats de cette étude ont démontré que le salaire annuel moyen n'était que de 5,768 \$ américains. Toutefois, l'interprétation et la portée de ce résultat sont limitées par le fait que celui-ci ne peut être comparé au niveau de vie des 131 pays compris dans cette variable. Néanmoins, il pourrait être envisagé de prendre des mesures pour que le salaire des policiers soit au moins équivalent à la moyenne des salaires, pour un pays. Ceci aurait probablement pour effet de diminuer les inégalités économiques perçues entre les policiers et les citoyens, en plus d'offrir un argument aux policiers pour ne pas s'engager dans la corruption. Un calcul des coûts et bénéfices indique en effet qu'en ayant un salaire plus élevé, les policiers ont, dès lors, davantage à perdre s'ils se font prendre (Azfar, Lee & Swamy, 2001).

Finalement, il a été clairement démontré que les situations d'inégalités économiques et locales contribuent fortement au développement de pratiques malveillantes telles que l'utilisation de la violence et le recours à la corruption (Pridemore, 2002; Kubrin & Weitzer, 2003a; Pratt & Godsey, 2003; Kane, 2005). Les inégalités créent des tensions entre les citoyens, et ceux-ci ont alors recours à la violence pour régler leurs conflits. Il pourrait être

pertinent d'évaluer quels moyens permettraient de réduire les inégalités perçues au sein des sociétés. En limitant, par exemple, les inégalités au sein d'un quartier, il est possible de croire que les citoyens se sentiraient moins brimés et, possiblement, plus collaboratifs, ce qui pourrait favoriser un climat d'entraide plutôt que de désorganisation sociale. Il est cependant évident que diminuer les inégalités au sein d'une société représente un défi de taille. Ainsi, l'identification de facteurs permettant d'atteindre cet objectif constituerait un sujet de recherche intéressant.

4.2 Limites de l'étude

Comme pour tout projet de recherche, certaines limites inhérentes à cette étude peuvent être identifiées. Tout d'abord, bien que l'utilisation de sources officielles de données puisse représenter un certain atout, il n'en demeure pas moins que les indices développés par des sources telles que la Banque mondiale, l'ONU, l'OMS ou autres, sont généralement constitués d'estimés. De plus, il est souvent rare que nous puissions exactement identifier les éléments composants l'indice et le poids qui est accordé à chacun d'eux. Ainsi, il est parfois difficile de juger adéquatement de la fiabilité de ces données. De ce fait, bien que de telles sources permettent l'accès à d'importants échantillons de répondants et à des données considérées plus fiables, celles-ci ne dressent pas nécessairement un portrait exact de la situation. Pour ces raisons, l'utilisation de sources de données officielles peut représenter une certaine limite à ce projet de recherche.

Dans un même ordre d'idée, plusieurs indicateurs ont été composés à l'aide de recherches menées via Internet. Lors de ces recherches, bien que plusieurs précautions, telles que la récence des données et la préférence pour des sources gouvernementales, aient été promues, il a tout de même été nécessaire d'avoir recours à des articles de journaux locaux. L'utilisation de telles sources de données fait en sorte que les données amassées ne sont que des estimations et ne représentent, par conséquent, pas nécessairement la réalité de certains pays.

Une troisième limite possible est la présence de covariance au sein du modèle de recherche. En effet, le choix a été fait de conserver certaines variables qui possédaient des relations oscillant autour du seuil théorique limite imposé de 0,8 pour la multicollinéarité

simple. La présence de covariance au sein du modèle de recherche pourrait avoir eu pour conséquence de diminuer la force et la signification des résultats obtenus.

Finalement, il est possible que des difficultés quant à la généralisation des résultats obtenus soient rencontrées. Bien que l'échantillon composé soit relativement représentatif des différentes régions du monde, plusieurs pays peu développés ou non développés ont dû être retirés du modèle, puisqu'ils comportaient un trop grand nombre de valeurs manquantes. Ainsi, les résultats obtenus portent surtout sur des pays en voie de développement, moyennement développés ou développés. En d'autres mots, les résultats obtenus portent exclusivement sur les pays suffisamment « avancés » pour maintenir un registre de données à jour. De surcroît, seuls des pays jugés suffisamment peuplés ont été inclus dans le modèle de recherche. Pour ces raisons, les résultats obtenus ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble du monde puisque certains pays n'ont pas pu être considérés. Malgré tout, les résultats obtenus permettent de dresser un portrait jugé fiable du lien entre la corruption policière et le taux d'homicide pour les pays étudiés.

4.3 Études futures

Considérant que la corruption policière et la violence sont deux concepts retrouvés dans tous les pays du monde et qui sont associés à plusieurs conséquences négatives, il est important que de futures études s'intéressent au lien les unissant dans le but d'augmenter et de préciser l'état des connaissances sur le sujet.

Tout d'abord, la littérature avance que la présence policière n'a peu ou pas d'effet sur le taux de criminalité et, qu'au contraire, au niveau local, ce serait le taux de criminalité qui influencerait le nombre de policiers retrouvés à un endroit donné (Sampson & Cohen, 1988; Soares, 2004a). Il serait intéressant de déterminer si la composition de la force policière pourrait, elle, avoir un effet sur le taux de criminalité. Il a en effet été suggéré qu'à court terme, les femmes policières contribuaient à diminuer la corruption et les pratiques policières déviantes (Azfar, Lee & Swamy, 2001; Prenzler & Sinclair, 2013). Il serait ainsi pertinent pour de futures études de s'intéresser à l'effet que peut avoir la proportion de femmes retrouvées au sein d'une organisation policière. De plus, il serait intéressant de déterminer

quels facteurs, autres que la culture de domination masculine, peuvent expliquer une si faible représentation féminine au sein des forces policières à travers le monde. Le salaire policier moyen semble lui aussi représenter une piste d'explications intéressante à la corruption policière. Cependant, les résultats contenus dans cette étude ne permettent pas de l'exploiter. Il serait donc pertinent pour de futures études d'effectuer une analyse permettant de comparer le salaire policier moyen au niveau de vie de chacun des pays.

En outre, de futures études devraient également tenter d'identifier plus précisément quels facteurs peuvent être associés à la corruption policière et à la violence. Dans le cadre de cette étude, plusieurs facteurs ont été insérés dans le modèle de recherche, causant parfois de la multicollinéarité. L'élaboration d'un modèle de recherche plus spécifique permettrait d'éviter les conséquences associées à la covariance, soit la diminution de la force et de la signification des résultats. De plus, cela permettrait d'identifier plus précisément les facteurs sociaux influençant la relation entre ces deux phénomènes.

Il serait également pertinent de voir à utiliser des sources autres que les sources officielles. En effet, bien que de telles sources permettent l'accès à un nombre important de répondants, la validité et la fiabilité de leurs données peuvent parfois être remises en question. Il serait intéressant de constituer des indicateurs relatifs à l'organisation policière en utilisant des données plus précises que des estimations dérivées de recherches sur Internet. Cela permettra certainement d'illustrer la situation des organisations policières plus fidèlement. Des sources de données telles que celles proposées par l'étude de l'EMH pourraient représenter une piste de solution intéressante. En effet, ces données ont été amassées auprès d'individus « experts » pour un pays particulier. Ainsi, il est possible de considérer que les répondants étaient au fait de la situation du pays pour lequel ils ont été ciblés. Cependant, la validité et la fidélité de ces sources doivent toujours être démontrées.

Il serait aussi intéressant que de futures études sur le sujet tentent d'identifier plus précisément les principales formes de corruption policière retrouvées dans les pays du monde et d'en mesurer, pour chacun, la variété. De telles études permettraient d'identifier si certains types de corruption policière sont plus intimement liés à la violence.

Finalelement, il serait intéressant de voir quels seraient les résultats relatifs à l'efficacité policière et à la confiance du public avec un échantillon plus large de pays. En effet, la composition de l'échantillon de 79 pays ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble des pays du monde.

Pour conclure, l'objectif principal de ce projet de recherche a été atteint : une relation relativement forte et significative a été trouvée entre la corruption policière directe et le taux d'homicide par 100,000 habitants. Différents facteurs influencent cette relation. À première vue, ce sont les indicateurs d'inégalités qui l'influencent le plus fortement. De plus, il semble que certains facteurs relatifs à l'organisation policière, notamment le nombre de policiers par 100,000 habitants, doivent aussi être pris en considération.

RÉFÉRENCES

- Antonaccio, O., & Tittle, CR. (2007). A Cross-National Test of Bonger's Theory of Criminality and Economic Conditions. *Criminology*, 45 (4), 925-958.
- Azfar, O., Lee, Y., & Swamy, A. (2001). The Causes and Consequences of Corruption. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 573, 42-56.
- Basdeo, V. (2010). The curse of corruption in the South African Police : A rot from within. *South African Journal of Criminology*, 23, 385-400.
- Bayley, DH. (2002). Law Enforcement and the Rule of Law : Is There a Tradeoff? *Criminology & Public Policy*, 2 (1), 133-154.
- Bjerregaard, B., & Cochran, JK. (2008). A Cross-National Test of Institutional Anomie Theory : Do the Strength of Other Social Institutions Mediate or Moderate the Effects of the Economy on the Rate of Crime? *Western Criminology Review*, 9 (1), 31-48.
- Black, D. (1983). Crime as Social Control. *American Sociological Review*, 48 (1), 34-45.
- Bloomberg. (2014). Converter. Repéré à : <http://www.bloomberg.com/markets/currencies/currency-converter/>
- Cales, B. (2008). Corruption in the Police : The Reality of the 'Dark Side'. *The Police Journal*, 81, 3-24, doi : 10.1358/pojo.2008.81.1.389
- Central Intelligence Agency. (2014). The World Factbook. Repéré à <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/af.html>
- Chamlin, MB., & Cochran, JK. (2006). Economic Inequality, Legitimacy and Cross-National Homicide Rates. *Homicide Studies*, 10 (4), 231-252, doi : 10.1177/1088767906292642
- Chu, DC., & Tusalem, RF. (2013). The Role of the State on Cross-National Homicide Rates. *International Criminal Justice Review*, 23 (3), 252-279, doi : 10.1177/1057567713500790
- Cooper, JA. (2012). Noble cause corruption as a consequence of role conflict in the police organisation. *Policing & Society : An International Journal of Research and Policy*, 22 (2), 169-184, doi : 10.1080/10439463.2011.605132

- Cusson, M., & Ouimet, M. (2012). *Enquête mondiale sur l'homicide*. Document inédit.
- Dieu, F., & Dupont, B. (2001). L'évolution des connaissances et des politiques en Grande-Bretagne. Dans INHESJ (2001). *Les Cahiers de la sécurité intérieure : Corruption dans la police?* Paris : Institut des Hautes Études en Sécurité Intérieure.
- Dollar, D., Fisman, R., & Gatti, R. (2001). Are women really the 'fairer' sex? Corruption and women in government. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 46, 423-429.
- Echazu, L., & Garoupa, N. (2010). Corruption and the Distortion of Law Enforcement Effort. *American Law and Economics Review*, 12 (1), 162-180, doi : 10.1093/aler/ahp020
- Étude Mondiale sur les Homicides. (2014). [Sondage]. Données de recherche inédites.
- Fajnzylber, P., Lederman, D., & Loayza, N. (2002). What causes violent crime? *European Economic Review*, 46, 1323-1357.
- Ferdik, FV., Rojek, J., & Alpert, GP. (2013). Citizen oversight in the United States and Canada : an overview. *Police Practice and Research : An International Journal*, 14 (2), 104-116, doi : 10.1080/15614263.2013.767089
- Garibay, D. (2008). Diversité des violences contemporaines en Amérique latine. *Études de la Documentation française*, 5274-75, 38-50.
- Goetze, AM. (2007). Political Cleaners : Women as the New Anti-Corruption Force? *Development and Change*, 38 (1), 87-105.
- Goldschmidt, J., & Anonymous. (2008). The necessity of dishonesty : police deviance, 'making the case', and the public good. *Policing & Society*, 18 (2), 113-135, doi : 10.1080/10439460802008637
- Goldsmith, A. (2005). Police reform and the problem of trust. *Theoretical Criminology*, 9 (4), 443-470, doi : 10.1177/1362480605057727
- Gottschalk, P. (2012). White-Collar Crime and Police Crime : Rotten Apples or Rotten Barrels? *Critical Criminology*, 20, 169-182, doi : 10.1007/s10612-011-9133-0
- Grabosky, P., & Larmour, P. (2000). *Public Sector Corruption and its Control*

(Publication no 143). Canberra, Australie : Australian Institute of Criminology.

Groupe Banque Mondiale. (2014). Indice GINI.

Repéré à <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI>

Groupe Banque Mondiale. (2014). PIB par habitant (\$US courants). Repéré à

<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD>

Groupe Banque Mondiale. (2014). Population, total. Repéré à

<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL>

Gruszczynska, BZ., & Heiskanen, M. (2012). Trends in Police-recorded Offences.

European Journal of Criminology and Policy Research, 18, 83-102, doi :
10.1007/s10610-011-9160-0

Harris, CJ. (2010). Problem officers? Analyzing problem behavior patterns from a large cohort. *Journal of Criminal Justice*, 38, 216-225, doi :

10.1016/j.crimjus.2010.01.003

Hough, M. (2012). Researching trust in the police and trust in justice : a UK perspective.

Policing & Society, 22 (3), 332-345, doi : 10.1080/10439463.2012.671826

Human Development Report Office. (2013). Under-five mortality rate (per 1,000 live births) [Mortalité infantile/Tableau statistique]. Repéré à

<http://hdr.undp.org/fr/content/under-five-mortality-rate-1000-live-births>

Interpol. (2014). Pays Membres. Repéré à <http://www.interpol.int/fr/Pays-membres/Monde>

Jain, AK. (2001). Corruption : A Review. *Journal of Economic Surveys*, 15 (1), 71-121.

Kane, RJ. (2002). The Social Ecology of Police Misconduct. *Criminology*, 40 (4), 867-896.

Kane, RJ. (2005). Compromised Police Legitimacy as a Predictor of Violent Crime in Structurally Disadvantaged Communities. *Criminology*, 43 (2), 469-498.

Ko, K., & Samajdar, A. (2010). Evaluation of international corruption indexes : Should we believe them or not? *The Social Science Journal*, 47, 508-540, doi :

10.1016/j.soscij.2010.03.001

- Kochel, TR. (2012). Can Police Legitimacy Promote Collective Efficacy? *Justice Quarterly*, 29 (3), 384-419, doi : 10.1080/07418825.2011.561805
- Krahn, H., & Kennedy, LW. (1985). Producing Personal Safety : The Effects of Crime Rates, Police Force Size, and Fear of Crime. *Criminology*, 23 (4), 697-710.
- Krivo, LJ., & Peterson, RD. (1996). Extremely Disadvantaged Neighborhoods and Urban Crime. *Social Forces* 75 (2), 619-650.
- Kubrin, CE., & Weitzer, R. (2003a). New Directions in Social Disorganization Theory. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 40 (4), 374-402, doi : 10.1177/0022427803256238
- Kubrin, CE., & Weitzer, R. (2003b). Retaliatory Homicide : Concentrated Disadvantage and Neighborhood Culture. *Social Problems*, 50 (2), 157-180.
- Kutnjak Ivković, S. (2003). To Serve and Collect : Measuring Police Corruption. *The Journal of Criminal Law & Criminology*, 93 (2-3), 593-649
- Kutnjak Ivković, S., Haberfeld, M., & Peacock, R. (2012). Rainless West : The Integrity Survey's Role in Agency Accountability. *Police Quarterly*, 16 (2), 148-176, doi : 10.1177/1098611112465612
- Lauchs, M., Keast, R., & Yousefpour, N. (2011). Corrupt police networks : uncovering hidden relationship patterns, functions and roles. *Policing & Society*, 21 (1), 110-127, doi : 10.1080/10439463.2010.540656
- Lee, MR., & Bankston, WB. (1999). Political structure, economic inequality, and homicide : a cross-national analysis. *Deviant Behavior : An Interdisciplinary Journal*, 19, 27-55.
- Lersch, KM., & Mieczkowski, T. (2005). Violent police behavior : Past, present, and future research directions. *Aggression and Violent Behavior*, 10, 552-568, doi : 10.1016/j.avb.2004.10.002
- Lester, J. (2007). Developing Countries : Public Education to Combat Corruption and Economic Crime – The Future for Developing Countries. *Journal of Financial Crime*, 6 (3), 290-296.

- Lonsway, K., Moore, M., Harrington, P., Smeal, E., & Spillar, K. (2003). *Hiring & Retaining More Women : The Advantages to Law Enforcement Agencies*. Beverly Hills, United States : NCWP Publications.
- Mauro, P. (2004). The Persistence of Corruption and Slow Economic Growth. *IMF Staff Papers*, 51 (1), 1-18.
- McCafferty, FL., Souryal, S., & McCafferty, MA. (1998). The Corruption Process of a Law Enforcement Officer : A Paradigm of Occupational Stress and Deviancy. *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 26 (3), 433-458.
- Messner, SF. (1982). Poverty, Inequality, and the Urban Homicide Rate. Some Unexpected Findings *Criminology*, 20 (1), 103-114.
- Meyer, ME., Steyn, J., & Gopal, N. (2013). Exploring the public parameter of police integrity. *Policing : An International Journal of Police Strategies & Management*, 36 (1), 140-156, doi : 10.1108/13639511311302515
- Miller, J. (2003) *Corruption in England and Wales : An assessment of current evidence* (Publication no : 11/03). Londres, Angleterre : Research Development and Statistics Directorate, Home Office.
- Miller, S. (2010). Integrity Systems and Professional Reporting in Police Organizations. *Criminal Justice Ethics*, 29 (3), 241-257, doi : 10.1080/0731129X.2010.524036
- Misse, M. (2010). Les organisations criminelles au Brésil : la complexité des marchés illégaux en milieu urbain. *Problèmes d'Amérique latine*, 76, 43-60, doi : 10.3917/pal.076.0043
- Mocan, N. (2008). What Determines Corruption? International Evidence from Microdata. *Economic Inquiry*, 46 (4), 493-510, doi : 10.1111/j.146-7295.2007.00107.x
- Near, JP., Baucaus, S., & Miceli, MP. (1993). The Relationship between Values and Practice : Organizational Climates for Wrongdoing. *Administration & Society*, 25, 204-226, doi : 10.1177/009539979302500204
- Neuman, WL., & Berger, RJ. (1988). Competing Perspectives on Cross-National Crime : An Evaluation of Theory and Evidence. *The Sociological Quarterly* 29 (2), 281-313.
- Newburn, T. (1999). Understanding and preventing police corruption : lessons of the literature. *Police Research Series*, paper 110, 1-56.

- Osse, A. (1997). Corruption prevention : A course for police officers fighting organised crime. *Crime, Law & Social Change*, 28, 53-71.
- Ouimet, M. (2012). A World of Homicides : The Effect of Economic Development, Income Inequality, and Excess Infant Mortality on the Homicide Rate of 165 Countries in 2010. *Homicide Studies*, 16 (3), 238-258, doi : 10.1177/1088767912442500
- Ouimet, M., & Montmagny-Grenier, C. (2014). "Homicide and Violence – International and Cross-National Research" : The Construct Validity of the Results Generated by the World Homicide Survey. *International Criminal Justice Review*, 24 (3), 222-234, doi : 10.1177/1057567714548452
- Palidda, S. (2010). Analyse critique des violences politiques et policières en Italie. Dans Xavier Crettiez, & Laurent Mucchielli. *Les violences politiques en Europe*. La Découverte « Recherches », 251-268.
- Patrick, R. (2011a). 'A Nod and a Wink' : Do 'Gaming Practices' Provide an Insight Into the Organisational Nature of Police Corruption? *The Police Journal*, 84, 199-221, doi : 10.1358/pojo.2011.84.3.529
- Patrick, R. (2011b). 'Public Champions or Protectors of Professional Interests?' Observations on the Performance of Those Bodies Entrusted With the Regulation of the Police Service During the Era of New Public Management. *The Police Journal*, 84, 344-371, doi : 10.1358/pojo.2011.84.4.536
- Peterson, RD., Krivo, LJ., & Harris, MA. (2000). Disadvantage and Neighborhood Violent Crime : Do Local Institutions Matter? *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 37 (1), 31-63, doi : 10.1177/0022427800037001002
- Porter, LE., & Warrander, C. (2009). A multivariate model of police deviance : examining the nature of corruption, crime and misconduct. *Policing & Society*, 19 (1), 79-99, doi : 10.1080/10439460802457719
- Pratt, TC., & Godsey, TW. (2003). Social Support, Inequality, and Homicide : A Cross-National Test of an Integrated Theoretical Model. *Criminology*, 41 (3), 611-643.
- Prenzler, T., Beckley, A., & Bronitt, S. (2013). Police gifts and benefits scandals : addressing deficits in policy, leadership and enforcement. *International Journal of*

Police Science and Management, 15 (4), 294-304, doi : 10.1350/ijps.2013.15.4.319

- Prenzler, T., & Sinclair, G. (2013). The status of women police officers : an international review. *International Journal of Law Crime and Justice*, 41 (2), 115-131, doi : 10.1016/j.ijlcj.2012.12.001
- Price, BR. (1972). Police Corruption : An Analysis. *Criminology*, August, 161-176.
- Pridemore, WA. (2002). What We Know About Social Structure and Homicide : A Review of the Theoretical and Empirical Literature. *Violence and Victims*, 17 (2), 127-156.
- Pridemore, WA. (2008). A Methodological Addition to the Cross-National Empirical Literature on Social Structure and Homicide : A First Test of the Poverty-Homicide Thesis. *Criminology*, 46 (1), 133-154.
- Punch, M. (2000). Police Corruption and its Prevention. *European Journal on Criminal Policy and Research*, 8, 301-324.
- Quah, JST. (2006). Preventing Police Corruption in Singapore : The Role of Recruitment, Training and Socialisation. *Asia Pacific Journal of Public Administration*, 28 (1), 59-75, doi : 10.1080/23276665.2006.10779315
- Razafindrakoto, M., & Roubaud, F. (2010). Are International Databases on Corruption Reliable? A Comparison of Expert Opinion Surveys and Household Surveys in Sub-Saharan Africa. *World Development*, 38 (8), 1057-1069, doi : 10.1016/j.worlddev.2010.02.004
- Roebuck, JR., & Barker, T. (1974). A Typology of Police Corruption. *Social Problems*, 21 (3), 423-437.
- Reiner (1985, 1992, 2000), tel que cité par Wright, B. (2010). Civilianising the 'blue code'? An examination of attitudes to misconduct in the police extended family. *International Journal of Police Science & Management*, 12 (3), 339-356, doi : 10.1350/ijps.2010.12.3.190
- Rothwell, GR., & Baldwin, JN. (2007). Whistle-Blowing and the Code of Silence in Police Agencies. Policy and Structural Predictors. *Crime & Delinquency*, 53 (4), 605-632, doi : 10.1177/0011128706295048

- Sampson, R.J., & Cohen, J. (1988). Deterrent Effects of the Police on Crime : A Replication and Theoretical Extension. *Law & Society Review*, 22 (1), 163-189.
- Sechrest, DK., & Burns, P. (1992). Police Corruption : The Miami Case. *Criminal Justice and Behavior*, 19 (3), 294-313, doi : 10.1177/0093854892019003006
- Sherman, L. (1982). Learning police ethics. *Criminal Justice Ethics*, 1 (1), 10-19, doi : 10.1080/0731129X.1982.9991690
- Soares, RR. (2004a). Development, crime and punishment : accounting for the international differences in crime rates. *Journal of Development Economics*, 73, 155-184, doi : 10.1016/j.jdeveco.2002.12.001
- Soares, RR. (2004b). Crime Reporting as a Measure of Institutional Development. *Economic Development and Cultural Change*, 52 (4), 851-871.
- Souryal, SS. (1975). Stages of police corruption. *Police Chief*, 62 (2), 63-65.
- Swamy, A., Knack, S., Lee, Y., & Azfar, O. (2001). Gender and corruption. *Journal of Development Economics*, 64, 25-55.
- Tankebe, J. (2010). Public confidence in the police. Testing the Effects of Public Experiences of Police Corruption in Ghana. *British Journal of Criminology*, 50, 296-319, doi : 10.1093/bjc/azq001
- The Economist Intelligence Unit Ltd. (2010). *Democracy Index 2010 : Democracy in retreat.*
- The Economist Newspapers Limited. (2014). Democracy Index : Liberty and Justice for Some. Repéré à <http://www.economist.com/node/8908438>
- Transparency International. (2014). Corruption Perceptions Index 2013. Repéré à <http://www.transparency.org/cpi2013/results>
- Transparency International. (2014). Global Corruption Barometer 2013. Repéré à <http://www.transparency.org/gcb2013/countries>
- Tyler, TR. (2004). Enhancing Police Legitimacy. *The ANNALS of The American Academy of Political and Social Science*, 593, 84-99, doi : 10.1177/0002716203262627

- UNDATA. (2011). United Nations Statistics Division. Repéré à <http://unstats.un.org/unsd/demographic/default.htm>
- UNODC. (2006). *The Integrity and Accountability of the Police : Criminal justice assessment toolkit*. New York, Etats-Unis : Nations Unies.
- UNODC. (2011). *Global Study on Homicide : Trends, Contexts and Data*. Vienna : Statistics and survey section, United Nations Office on Drugs and Crime.
- van Reenen, P. (2010). From policing the garbage can to garbage can policing. *Policing & Society*, 20 (4), 459-479, doi : 10.1080/10439463.2010.540652
- Van Rijckeghem, C., & Weder, B. (2001). Bureaucratic corruption and the rate of temptation : do wages in the civil service affect corruption, and by how much? *Journal of Development Economics*, 65, 307-331.
- Vito, GF., Wolfe, S., Higgins, GE., & Walsh, WF. (2011). Police Integrity : Rankings of Scenarios on the Klockars Scale by ‘Management Cops’. *Criminal Justice Review*, 36 (2), 152-164, doi : 10.1177/0734016810384502
- Westmarland, L. (2005). Police Ethics and Integrity : Breaking the Blue Code of Silence. *Policing & Society*, 15 (2), 145-165, doi : 10.1080/10439460500071721
- White, ND. (2011). The Privatisation of Military and Security Functions and Human Rights : Comments on the UN Working Group’s Draft Convention. *Human Rights Law Review*, 11 (1), 133-151, doi : 10.1093/hrlr/ngq053
- Wilson, JQ., & Boland, B. (1978). The effect of the police on crime. *Law & Society*, 12, 367-390.
- Withrow, BL., & Dailey, JD. (2004). A Model of Circumstantial Corruptibility. *Police Quarterly*, 7 (2), 159-178, doi : 10.1177/1098611102250701
- Wolfe, SE., & Piquero, AR. (2011). Organizational Justice and Police Misconduct. *Criminal Justice and Behavior*, 38 (4), 332-353, doi : 10.1177/0093854810397739
- Wright, B. (2010). Civilianising the ‘blue code’? An examination of attitudes to misconduct in the police extended family. *International Journal of Police Science & Management*, 12 (3), 339-356, doi : 10.1350/ijps.2010.12.3.190

Xin, X., & Rudel, TK. (2004). The Context for Political Corruption : A Cross-National Analysis. *Social Science Quarterly*, 85 (2), 294-309.

ANNEXES

ANNEXE A : Pays à l'étude

Tableau II : Pays à l'étude

Pays	Population	Taux d'homicide	Pays	Population	Taux d'homicide	Pays	Population	Taux d'homicide
Asie (n = 20; 14% de l'échantillon)			25. Kazakhstan	16 791 425	10,7	50. Honduras	7 935 846	82,1
1. Chine*	1 350 695 000	1,1	26. Rép. Tchèque	10 510 785	0,9	51. El Salvador*	6 297 394	66
2. Inde*	1 236 686 732	3,4	27. Hongrie	9 920 362	1,4	52. Nicaragua	5 991 733	13,2
3. Indonésie*	246 864 191	8,1	28. Serbie	7 223 887	1,5	53. Costa Rica	4 805 295	11,3
4. Pakistan*	179 160 111	7,3	29. Azerbaïdjan	9 295 784	2,1	54. Panama	3 802 281	21,6
5. Bangladesh	154 695 368	2,7	30. Bulgarie	7 305 888	1,9	55. Jamaïque*	2 707 805	52,1
6. Japon*	127 561 489	0,5	31. Tadjikistan	8 008 990	1,4	56. Trinité-et-Tob.*	1 337 439	35,2
7. Philippines*	96 706 764	5,4	32. Slovaquie	5 407 579	1,5	57. Belize	324 060	41,7
8. Vietnam*	88 772 900	1,6	33. Kirghizistan*	5 607 200	8,1	58. Brésil*	198 656 019	22,7
9. Iran*	76 424 443	3	34. Turkménistan	5 172 931	4,4	59. Colombie*	47 704 427	33,4
10. Thaïlande	66 785 001	5,3	35. Géorgie	4 490 700	4,1	60. Argentine*	41 086 927	5,5
11. Corée du Sud*	50 004 441	2,9	36. Bosnie-H.	3 833 916	1,7	61. Pérou*	29 987 800	5,2
12. Népal*	27 474 377	2,8	37. Croatie	4 267 600	1,1	62. Vénézuéla*	29 954 782	49
13. Malaisie	29 239 927	2,3	38. Moldova	3 559 519	6,6	63. Chili*	17 464 814	3,7
14. Sri Lanka*	20 328 000	4,6	39. Lituanie*	2 987 773	7,5	64. Équateur*	15 492 264	18,2
15. Cambodge*	14 864 646	3,4	40. Albanie	3 162 083	2,9	65. Bolivie*	10 496 285	8,9
16. Papouasie-N.-G.*	7 167 010	13	41. Arménie*	2 969 081	2,7	66. Paraguay	6 687 361	11,5
17. Singapour*	5 312 400	0,5	42. Lettonie	2 034 319	4,8	67. Uruguay*	3 395 253	6,1
18. Mongolie	2 796 484	7,6	43. Macédoine	2 105 575	1,9	68. Guyane*	795 369	18,4
19. Bhoutan*	741 822	1	44. Slovénie	2 057 159	0,6	Afrique du Nord (n = 19; 13% de l'échantillon)		
20. Fidji	874 742	2,8	45. Estonie*	1 329 301	5,2	69. Égypte	80 721 874	1,2
Europe de l'Est (n = 25; 17% de l'échantillon)			Amérique du Sud (n = 23; 16% de l'échantillon)			70. Turquie*	73 997 128	3,3
21. Russie*	143 533 000	11,2	46. Mexique*	120 847 477	18,1	71. Maroc*	32 521 143	1,4
22. Ukraine	45 593 300	4,8	47. Guatemala*	15 082 831	41,4	72. Algérie*	38 481 705	1,5
23. Pologne	38 535 873	1,3	48. Rép. Dom.	10 276 621	24,9	73. Afghanistan	29 824 536	2,4
24. Roumanie	20 076 727	1,8	49. Haïti	10 173 775	6,9	74. Arabie S.	28 287 855	1

Tableau II : Pays à l'étude (suite)

Pays	Population ³	Taux d'homicide ⁴	Pays	Population	Taux d'homicide	Pays	Population	Taux d'homicide
Afrique du Nord (suite)			97. Madagascar	22 293 914	8,1	Industrialisés (n = 23; 16% de l'échantillon)		
75. Irak	32 578 209	2	98. Côte-d'Ivoire*	19 839 750	56,9	121. États-Unis *	313 914 040	5
76. Yémen	23 852 409	4,2	99. Cameroun*	21 699 631	19,7	122. Allemagne*	80 425 823	0,8
77. Tunisie*	10 777 500	1,1	100. Burkina Faso*	16 460 141	18	123. France*	65 696 689	1,4
78. Israël*	7 910 500	2,1	101. Malawi*	15 906 483	36	124. Royaume-Uni*	63 612 729	1,2
79. Jordanie	6 318 000	1,8	102. Zimbabwe*	13 724 317	14,3	125. Italie*	53 539 717	1
80. Lybie	6 154 623	2,9	103. Angola	20 820 525	19	126. Espagne*	46 761 264	0,9
81. Liban*	4 424 888	2,2	104. Sénégal*	13 726 021	8,7	127. Canada*	34 754 312	1,8
82. Oman	3 314 001	0,7	105. Mali*	14 853 572	8	128. Australie*	22 722 000	1,2
83. Émirats Arabes	9 205 651	0,8	106. Zambie	14 075 099	38	129. Pays-Bas*	16 754 962	1,1
84. Koweït*	3 250 496	2,2	107. Rwanda*	11 457 801	17,1	130. Grèce*	11 092 771	1
85. Qatar	2 050 514	0,9	108. Burundi*	9 849 569	21,7	131. Portugal*	10 514 844	1,2
86. Chypre	1 128 994	1,7	109. Bénin	10 050 702	15,1	132. Belgique*	11 128 246	1,7
87. Bahreïn	1 317 827	0,6	110. Sierra Leone	5 978 727	14,9	133. Suède*	9 519 374	1
Afrique du Sud (n = 33; 23% de l'échantillon)			111. Rép. Centraf.*	4 525 209	29,3	134. Autriche*	8 429 991	0,5
88. Nigéria*	168 833 776	12,2	112. Libéria*	4 190 435	10,1	135. Suisse*	7 996 861	0,7
89. Rép. Dém. Congo*	65 705 093	21,7	113. Namibie*	2 259 393	17,2	136. Danemark*	5 591 572	0,9
90. Afrique du Sud*	52 274 945	33,8	114. Lésoto	2 051 545	33,6	137. Finlande*	5 413 971	2,3
91. Soudan	37 195 349	24,2	115. Gambie	1 791 225	10,8	138. Norvège	5 018 573	0,6
92. Tanzanie*	47 783 107	24,5	116. Botswana	2 003 910	14,5	139. Nouvelle-Z.*	4 433 100	1,5
93. Kenya*	43 178 141	20,1	117. Guinée-Bissau	1 663 558	20,2	140. Irlande*	4 586 897	1,2
94. Ouganda	36 345 860	36,3	118. Maurice	1 291 456	4,2	141. Luxembourg	530 946	2,5
95. Ghana*	25 366 462	15,7	119. Swaziland	1 230 985	12,9	142. Malte	419 455	1
96. Mozambique	25 203 395	8,8	120. Cap-Vert	494 401	11,6	143. Islande	320 716	0,3

* Pays inclus dans le sous-échantillon

³ <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL>, consulté en juillet 2014.

⁴ UNODC (2011).

ANNEXE B : Données relatives à la corruption et à l'organisation policière pour les 143 pays à l'étude

Tableau III : Données relatives à la corruption et à l'organisation policière pour les 143 pays à l'étude

	Taux d'homicide (100,000 habitants)	Corruption policière directe	Corruption générale - Policière	Corruption générale - Militaire	Corruption générale - Officiels	Présence policière (100,000 habitants)	Femmes policières (100,000 habitants)	Salaire policier moyen (\$US)	Formation policière
Chine	1,1	0,15	-	-	-	205	23,2	4669,09	1,00
Inde	3,4	0,62	0,75	0,2	0,65	122,5	4,5	873,12	1,00
Indonésie	8,1	0,75	0,91	0,41	0,79	162	5,3	2785,77	1,00
Pakistan	7,3	0,63	0,82	0,34	0,81	181,4	1,8	522,12	1,00
Bangladesh	2,7	0,72	0,64	0,05	0,29	79,2	0,9	1776,88	1,00
Japon	0,5	0	0,61	0,35	0,66	199,8	9,5	28000	1,00
Philippines	5,4	0,19	0,69	0,43	0,64	131,9	11,4	789,41	1,00
Vietnam	1,6	0,48	0,72	0,25	0,55	-	-	27000	1,00
Iran	3	0,4	-	-	-	78,5	91,6	17445,92	1,00
Thaïlande	5,3	0,37	0,71	0,23	0,58	321	317,6	14049,70	1,00
Corée du Sud	2,9	0,05	0,35	0,31	0,36	195,1	4,7	31764,66	1,00
Népal	2,8	0,3	0,8	0,43	0,85	202	5,1	2951,88	1,00
Malaisie	2,3	0,12	0,76	0,1	0,46	354	34,3	552,02	1,00
Sri Lanka	4,6	0,43	0,64	0,13	0,33	330,5	16,5	1335,18	0,00
Cambodge	3,4	0,65	0,37	0,23	0,3	430,6	21,5	300	0,00
Papouasie-Nouvelle-Guinée	13	0,37	0,85	0,35	0,7	101,4	5,4	2400	0,00
Singapour	0,5	0,02	-	-	-	396,4	65,9	35616	1,00
Mongolie	7,6	0,39	0,66	0,27	0,77	277,3	-	4500	1,00
Bhoutan	1	0,02	-	-	-	530,5	22,9	-	1,00
Fidji	2,8	-	0,45	0,16	0,49	427,7	84,6	16161,94	0,00
Russie	11,2	0,7	0,89	0,7	0,92	420	1211,2	8353,77	1,00
Ukraine	4,8	0,49	0,84	0,52	0,82	358,2	37,9	1357,92	1,00
Pologne	1,3	-	-	-	-	259,6	29,1	4940,87	1,00
Roumanie	1,8	0,09	0,54	0,19	0,5	233,8	21,9	7821,79	1,00

Tableau III : Données relatives à la corruption et à l'organisation policière pour les 143 pays à l'étude (suite)

	Taux d'homicide (100,000 habitants)	Corruption policière directe	Corruption générale - Policière	Corruption générale - Militaire	Corruption générale - Officiels	Présence policière (100,000 habitants)	Femmes policières (100,000 habitants)	Salaire policier moyen (\$US)	Formation policière
Kazakhstan	10,7	0,54	0,66	0,32	0,53	462	46,2	927,97	1,00
République tchèque	0,9	0,04	0,54	0,47	0,71	449,6	63,2	4800	1,00
Hongrie	1,4	0	0,38	0,17	0,36	310,1	44,1	4793,40	0,00
Serbie	1,5	0,17	0,69	0,34	0,78	440,1	88,5	6133,05	1,00
Azerbaïdjan	2,1	-	0,41	0,29	0,37	137	0,8	5700	1,00
Bulgarie	1,9	0,17	0,65	0,28	0,64	620	389,2	5854,47	0,00
Tadjikistan	1,4	-	-	-	-	449,5	49,5	1039,24	0,00
Slovaquie	1,5	0,12	0,6	0,3	0,66	378,4	48,1	14394,34	0,00
Kirghizistan	8,1	0,61	0,9	0,57	0,9	337,6	16,5	420	0,00
Turkménistan	4,4	-	-	-	-	483,3	-	132	0,00
Géorgie	4,1	0,05	0,26	0,13	0,26	315,7	21,9	451,72	1,00
Bosnie-Herzégovine	1,7	0,32	0,62	0,26	0,67	280	17,6	6542,40	0,00
Croatie	1,1	0,03	0,51	0,24	0,64	424,4	35,3	13084,80	1,00
Moldova	6,6	0,52	0,76	0,42	0,66	281,5	18,2	3570,66	0,00
Lituanie	7,5	0,23	0,67	0,19	0,69	333,5	74,8	1025,46	1,00
Albanie	2,9	-	0,58	0,33	0,52	389,7	17,1	6214,82	0,00
Arménie	2,7	0,21	0,66	0,47	0,68	328,6	-	19131,83	1,00
Lettonie	4,8	0,25	0,47	0,17	0,63	604,8	152,6	8996,46	1,00
Macédoine	1,9	0,19	0,53	0,21	0,55	480	36,7	6215,74	-
Slovénie	0,6	0,03	0,39	0,24	0,5	391,8	46,7	16357,20	1,00
Estonie	5,2	0,02	0,17	0,08	0,38	240,8	84,9	9042,84	1,00
Mexique	18,1	0,61	0,9	0,42	0,87	485,9	10,5	1073,72	0,00
Guatemala	41,4	0,27	-	-	-	237,2	14,5	5780,94	0,00
République dominicaine	24,9	-	-	-	-	303,5	31	1836	0,00
Haïti	6,9	0,7	-	-	-	100,1	9,3	11709,23	0,00
Honduras	82,1	-	-	-	-	178	16,7	2784	-
El Salvador	66	0,18	0,87	0,5	0,76	275,2	17,6	4440	1,00
Nicaragua	13,2	-	-	-	-	166,8	46,5	1440	1,00
Costa Rica	11,3	-	-	-	-	257,3	55	7008	0,00
Panama	21,6	-	-	-	-	498	47,7	5400	1,00

Tableau III : Données relatives à la corruption et à l'organisation policière pour les 143 pays à l'étude (suite)

	Taux d'homicide (100,000 habitants)	Corruption policière directe	Corruption générale - Policière	Corruption générale - Militaire	Corruption générale - Officiels	Présence policière (100,000 habitants)	Femmes policières (100,000 habitants)	Salaires policiers moyen (\$US)	Formation policière
Jamaïque	52,1	0,12	0,86	0,2	0,46	273,9	54,8	669,13	1,00
Trinité-et-Tobago	35,2	0,04	-	-	-	493	59,8	18771,87	1,00
Belize	41,7	-	-	-	-	377,2	45,5	6000	-
Brésil	22,7	0,34	0,7	0,3	0,46	245,3	14,5	55165,54	-
Colombie	33,4	0,27	0,61	0,49	0,7	277	10,8	13680	1,00
Argentine	5,5	0,16	0,7	0,32	0,77	195,1	6,8	12464,17	1,00
Pérou	5,2	0,44	0,8	0,59	0,65	323	30,9	5313,37	0,00
Venezuela	49	0,57	0,83	0,64	0,79	15,6	1,6	5400	0,00
Chili	3,7	0,06	0,53	0,36	0,58	187,6	36,7	2775,07	1,00
Équateur	18,2	0,7	-	-	-	292,6	25,3	8400	-
Bolivie	8,9	0,52	0,86	0,52	0,69	233,6	34,5	295,75	1,00
Paraguay	11,5	0,36	0,82	0,36	0,58	331,5	35,1	8193,18	-
Uruguay	6,1	0,04	0,47	0,34	0,4	507,4	210	1337,34	-
Guyane	18,4	0,6	-	-	-	404,8	-	2095,57	1,00
Égypte	1,2	0,38	0,78	0,45	0,76	1493	-	1342,54	1,00
Turquie	3,3	0,23	0,38	0,3	0,42	451,9	13,8	10137,99	1,00
Maroc	1,4	0,64	0,79	0,37	0,73	142,8	4	4363,90	1,00
Algérie	1,5	0,4	0,66	0,52	0,62	519,7	26	8613,44	0,00
Afghanistan	2,4	0,51	0,33	0,21	0,43	409,1	4,9	4845	0,00
Arabie Saoudite	1	-	-	-	-	370,1	0	3732,93	0,00
Irak	2	0,35	0,3	0,19	0,32	542	14,6	5400	0,00
Yémen	4,2	0,57	0,69	0,73	0,68	683,4	4,2	-	-
Tunisie	1,1	0,43	0,69	0,14	0,49	566	-	2760	0,00
Israël	2,1	0,02	0,51	0,21	0,6	330,1	88,4	49705,59	1,00
Jordanie	1,8	0,17	-	-	-	115,9	2,8	7616,36	-
Lybie	2,9	0,42	0,48	0,36	0,48	162,5	-	16200	1,00
Liban	2,2	0,7	0,65	0,63	0,68	574,2	0,1	-	-
Oman	0,7	-	-	-	-	354,6	88,7	1818,18	1,00
Émirats Arabes Unis	0,8	-	-	-	-	384,2	-	10309,75	1,00
Koweït	2,2	0,16	-	-	-	1065,2	2,5	-	1,00

Tableau III : Données relatives à la corruption et à l'organisation policière pour les 143 pays à l'étude (suite)

	Taux d'homicide (100,000 habitants)	Corruption policière directe	Corruption générale - Policière	Corruption générale - Militaire	Corruption générale - Officiels	Présence policière (100,000 habitants)	Femmes policières (100,000 habitants)	Salaire policier moyen (\$US)	Formation policière
Qatar	0,9	-	-	-	-	435,5	82,9	1510,53	1,00
Chypre	1,7	0,1	0,76	0,54	0,59	609,3	109,3	14372,16	1,00
Bahreïn	0,6	-	-	-	-	1866,7	60,7	38196,29	1,00
Nigéria	12,2	0,81	0,92	0,45	0,69	256	21,4	613,23	1,00
Rép. Dém. du Congo	21,7	0,78	0,86	0,65	0,85	152,2	8,5	1364,03	0,00
Afrique du Sud	33,8	0,36	0,83	0,11	0,74	219,9	51,7	18966,90	1,00
Soudan	24,2	0,17	0,68	0,71	0,68	72,8	8,8	-	0,00
Tanzanie	24,5	0,62	0,87	0,38	0,75	222,2	15,6	544,14	1,00
Kenya	20,1	0,77	0,95	0,43	0,59	98,5	7,7	54219	1,00
Ouganda	36,3	0,69	0,88	0,4	0,73	113,8	14	10117,36	0,00
Ghana	15,7	0,79	0,92	0,29	0,59	90,7	16,1	225,71	0,00
Mozambique	8,8	0,65	0,84	0,37	0,74	79,4	5,6	624	0,00
Madagascar	8,1	0,55	0,87	0,59	0,77	13,5	-	-	0,00
Côte-d'Ivoire	56,9	0,61	0,38	-	-	166	-	-	1,00
Cameroun	19,7	0,69	0,86	0,64	0,72	73,7	-	671,78	0,00
Burkina Faso	18	0,7	0,32	-	-	36,6	1,9	-	1,00
Malawi	36	0,35	0,38	-	-	63,9	14,7	1225,35	0,00
Zimbabwe	14,3	0,53	0,86	0,47	0,7	186,4	54,7	403,28	0,00
Angola	19	-	-	-	-	42,6	-	7864,21	1,00
Senegal	8,7	0,54	0,77	0,24	0,65	36,4	1,5	-	1,00
Mali	8	0,9	0,95	0,52	0,82	47,1	5,7	-	0,00
Zambie	38	-	0,92	0,71	0,65	101,6	19,9	3822,58	0,00
Rwanda	17,1	0,23	0,21	0,01	0,09	56,9	17,5	360	0,00
Burundi	21,7	0,8	0,82	0,05	0,49	203,1	4,7	2,58	0,00
Bénin	15,1	-	-	-	-	25	-	742,91	0,00
Sierra Leone	14,9	0,9	0,79	0,33	0,42	174,6	23,6	151,59	1,00
République Centrafric.	29,3	0,6	-	-	-	32,5	-	-	0,00
Libéria	10,1	0,77	0,94	0,51	0,67	97,8	10,7	1200	1,00
Namibie	17,2	0,04	0,42	-	-	553,3	171,5	20872,04	1,00

Tableau III : Données relatives à la corruption et à l'organisation policière pour les 143 pays à l'étude (suite)

	Taux d'homicide (100,000 habitants)	Corruption policière directe	Corruption générale - Policière	Corruption générale - Militaire	Corruption générale - Officiels	Présence policière (100,000 habitants)	Femmes policières (100,000 habitants)	Salaire policier moyen (\$US)	Formation policière
Lésotho	33,6	-	0,34	-	-	184,6	53,5	-	0,00
Gambie	10,8	-	-	-	-	294,1	51,6	795	-
Botswana	14,5	-	0,3	-	-	424,2	99,8	39066,42	1,00
Guinée-Bissau	20,2	-	-	-	-	61,9	9,5	574,64	0,00
Maurice	4,2	-	0,18	-	-	776,5	37,9	15072	1,00
Swaziland	12,9	-	0,38	-	-	263,4	25,4	13067,05	1,00
Cap-Vert	11,6	-	0,17	-	-	339	29,5	5288,71	-
Etats-Unis	5	0,07	0,42	0,3	0,55	223,6	26,6	66311	1,00
Allemagne	0,8	0,02	0,2	0,25	0,49	303,8	46,3	89911,83	0,00
France	1,4	0,03	0,41	0,19	0,48	210,2	28,1	41610,46	1,00
Royaume-Uni	1,2	0,08	0,31	0,17	0,45	263,4	56,1	14618,75	1,00
Italie	1	0,04	0,27	0,25	0,61	549,9	457,8	27278,04	1,00
Espagne	0,9	0,03	0,31	0,19	0,42	313	116,6	37953,99	1,00
Canada	1,8	0,03	0,27	0,21	0,38	191,4	34,4	52803,08	1,00
Australie	1,2	0,02	0,33	0,25	0,35	222,7	54,3	151047,59	1,00
Pays-Bas	1,1	0,02	-	-	-	215,5	41,4	80491,21	1,00
Grèce	1	0,04	0,56	0,31	0,66	376,4	40,4	32836,80	1,00
Portugal	1,2	0,01	0,38	0,66	0,46	419,4	18,6	16418,40	1,00
Belgique	1,7	0,04	0,41	0,32	0,51	357,1	35,5	36026,85	1,00
Suède	1	0,05	-	-	-	191,2	43,9	51703,28	1,00
Autriche	0,5	0,02	-	-	-	328,6	31,8	38940,84	1,00
Suisse	0,7	0,02	0,13	0,23	0,23	222,6	221	92724,20	1,00
Danemark	0,9	0,01	0,09	0,17	0,11	197,8	20,7	104762,87	1,00
Finlande	2,3	0,01	0,05	0,07	0,25	157,9	19,1	41070	1,00
Norvège	0,6	0,03	0,16	0,16	0,29	248,3	47,2	39747,56	1,00
Nouvelle-Zélande	1,5	0,03	0,24	0,11	0,25	187	30,5	51381,98	1,00
Irlande	1,2	0,02	-	-	-	303,3	59,4	47198,96	1,00
Luxembourg	2,5	-	0,29	0,25	0,4	291,8	26,3	57600	-
Malte	1	-	-	-	-	433,8	64,5	20343,10	1,00
Islande	0,3	-	-	-	-	271,1	8,9	50594,71	1,00

